

BAYONNE REVUE d'ARTS et LITTÉRATURE

BAYONNE

1^{er} SEMESTRE 2003

n°161

Bulletin semestriel édité par la Société des Amis du Musée Basque

Edition et Abonnements : Société des Amis du Musée Basque - Château-Neuf - 64100 Bayonne -
Tél : 05 59 25 45 84 - e-mail : samb.baiona@wanadoo.fr - N° 161 - ISSN : 1148-8395 - Directeur de la publi-
cation : Michel DUVERT - Comité de rédaction : Jacques BLOT, Angelo BROCIERO, Mano CURUTCHARRY,
Denis DEDIEU, Michel DUVERT, Isaure GRATACOS, Jean HARITSCHELHAR, Albert IRON, Claude LABAT,
Jean-Claude LARRONDE, Claudine LERALU, Anne OUKHEMANOU, Olivier RIBETON, Etienne ROUSSEAU-
PLOTTO - Conseil maquette : Martine DUJOLS - Composition et Impression : Imprimerie du Labourd -
Dépôt légal : 1^{er} semestre 2003.

Rédaction : Les recommandations aux auteurs sont envoyées à la demande.

Les articles publiés dans le Bulletin restent l'œuvre exclusive et personnelle de leurs signataires. Le Comité de rédaction n'est pas nécessairement solidaire des théories ou opinions qu'ils expriment. Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement sur quelque support que ce soit le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur (loi du 11 mai 1957, art. 40-41 ; Code pénal, art. 425).



Don du Musée
à la médiathèque
oct. 2010

VILLE DE BAYONNE

Muséum

d'Histoire Naturelle

21/2003



944.79
BUL

SOMMAIRE

- 3 L'ORGUE RÉMY MAHLER DE BAIGORRI
- Françoise Clastrier -
- 25 IDENTITÉ ET INSTITUTIONNALISATION
DU PAYS BASQUE NORD
- Thomas Pierre -
- 41 VICISSITUDES POLITICO-RELIGIEUSES DANS
LE DIOCÈSE DE BAYONNE SOUS L'ÉPISCOPAT
DE M^{GR} JAUFFRET (1890-1902)
- Philippe Fabas -
- 55 LA LANGUE BASQUE AU MUSÉE ?
- Claudine Leralu et Isabelle Lichau -
- 63 JACQUES ALLIÈRES (1929-2000)
- Jean Haritschelhar -
- 67 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 29 MARS 2003
- 97 *IN MEMORIAN* FRANCIS GAUDEUL
- Association Lauburu -
- 105 *IN MEMORIAN* ANDRÉ PINTAT
- Pierre Hourmat -
- 109 COMPTE RENDU DE LECTURES
- Michel Duvert -



L'ORGUE RÉMY MAHLER DE BAIGORRI

FRANÇOISE CLASTRIER

Résumé :

En 1999 le patrimoine du Pays basque s'est enrichi d'une œuvre très particulière, qui a éveillé l'intérêt du monde de l'orgue français. Il s'agit d'un instrument neuf de taille moyenne, construit dans le style des orgues baroques du sud de l'Allemagne, par un artisan d'art alsacien.

Cette réalisation s'inscrit dans la longue histoire des orgues basques, très souvent construits par des facteurs venus du nord.

Elle augure peut-être d'une prise de conscience et d'un intérêt plus actif pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine organistique existant au Pays basque, souvent bien délaissé, et pour la création d'un patrimoine contemporain, au service de la liturgie et de la musique en général.

Laburpena :

Euskal herriaren ondarea obra berezi batez aberastu da 1999an, organoari buruzko frantses munduaren interesa piztu duena. Organo hori berria da, artekoa, Hego Alemaniako organo barokoen eran ofiziale alzaziar batek egina. Iparraldetik etorri organogileek eraikiak izan diren euskal organoen historia luzean kokatzen da.

Beharbada euskal organoen ondareari zor zaion arta eraginkorrago bati bidea idekiko dio, maiz bazterrerat utzia baita ondare hori. Aldi berean ondare garaikide bat bultzatzea dezake, liturgiaren eta musikaren onetan.

MOTS CLÉS

Eglise de Saint-Etienne-de-Baïgorry,
Rémy Mahler,
facteur d'orgues,
orgue neuf de style baroque,
association " Orgue en Baïgorry ".

Hitz-gakoak

Baigorriko eliza,
Rémy Mahler,
organogile,
organo berri baroko,
" Orgue en Baïgorry " elkarte.



*L'orgue de la Cathédrale de Bayonne (buffet de Guillaume Monturus et fils, 1788 abritant un instrument plusieurs fois transformé)
Photo Hervé Loutre*



*L'orgue vu du chœur
Photo Pierre Matarèse*

PANORAMA DE L'ORGUE EN FRANCE

La France compte plus de huit mille orgues, inégalement répartis sur l'ensemble de son territoire. On les trouve dans les églises, les temples, les synagogues, mais aussi dans les écoles de musique, dans de très rares salles de concerts, ou chez des particuliers. Environ un millier de ces instruments sont protégés au titre de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques ¹.

À la différence des pays d'Europe du Nord, qui confient leur patrimoine à des organistes professionnels, rémunérés pour organiser une gestion globale de l'utilisation (instrument de culte, d'étude, de concert) et assurer un suivi de l'entretien indispensable à sa bonne conservation, la plupart des orgues français sont confiés à des organistes amateurs. Certains n'ont même personne pour les jouer, ou pour veiller sur eux. Une bonne partie de notre patrimoine n'est donc pas régulièrement entretenu, y compris dans des paroisses importantes ². Tuyaux désaccordés, mécaniques dérégées : difficile d'éprouver un plaisir musical à l'audition de ces instruments.

Pourtant, à notre époque où les églises se vident de leurs fidèles, où le clergé est parfois tenté de remplacer l'instrument traditionnel du culte par des cassettes ou des guitares, on constate paradoxalement un renouveau de la pratique de l'orgue. Jamais il n'y a eu en France autant de classes d'orgue, autant de concerts d'orgue, de disques d'orgue édités. Et l'Etat, prenant conscience de la situation précaire du patrimoine national, réagit depuis quelques années en imposant des mesures simples mais efficaces : pour bénéficier d'une subvention pour une restauration ou la construction d'un orgue neuf, le propriétaire doit s'engager à signer un contrat d'entretien régulier et à nommer un titulaire (même bénévole) qui sera responsable de l'instrument.

Depuis les années 70, un gros effort financier a été fait pour la restauration des principaux instruments français. La construction d'orgues neufs a toujours été, en revanche, le parent pauvre des politiques culturelles, que ce soit au niveau de l'Etat, des régions ou des départements ³. Songeons que c'est seulement de nos jours que débute la reconstruction de deux instruments détruits par la guerre de 39-45 dans des édifices aussi importants que la cathédrale d'Evreux, ou celle de Saint-Dié, qui auront donc été dépourvues d'orgue pendant plus d'un demi-siècle ! C'est une des raisons pour lesquelles la construction d'un orgue neuf dans le village de Saint-Etienne-de-Baïgorry, par un des meilleurs ateliers nationaux, a fait figure d'événement musical en 1999.

ET AU PAYS BASQUE ?

Notre département compte une centaine d'orgues, également répartis entre Béarn et Pays basque ⁴. C'est un chiffre relativement important, comparé à la moyenne française. Malheureusement, la qualité n'est pas vraiment au rendez-vous. Au Pays basque on ne compte que trois instruments classés Monuments Historiques ⁵ ainsi que deux buffets ⁶, ce qui représente à peine 6% du patrimoine local. On connaît des départements mieux lotis, où 25 à 40% des orgues présentent un intérêt historique et artistique justifiant leur classement (pour ne parler que du midi : le Gers, les Pyrénées-Orientales, la Haute-Garonne, etc.).

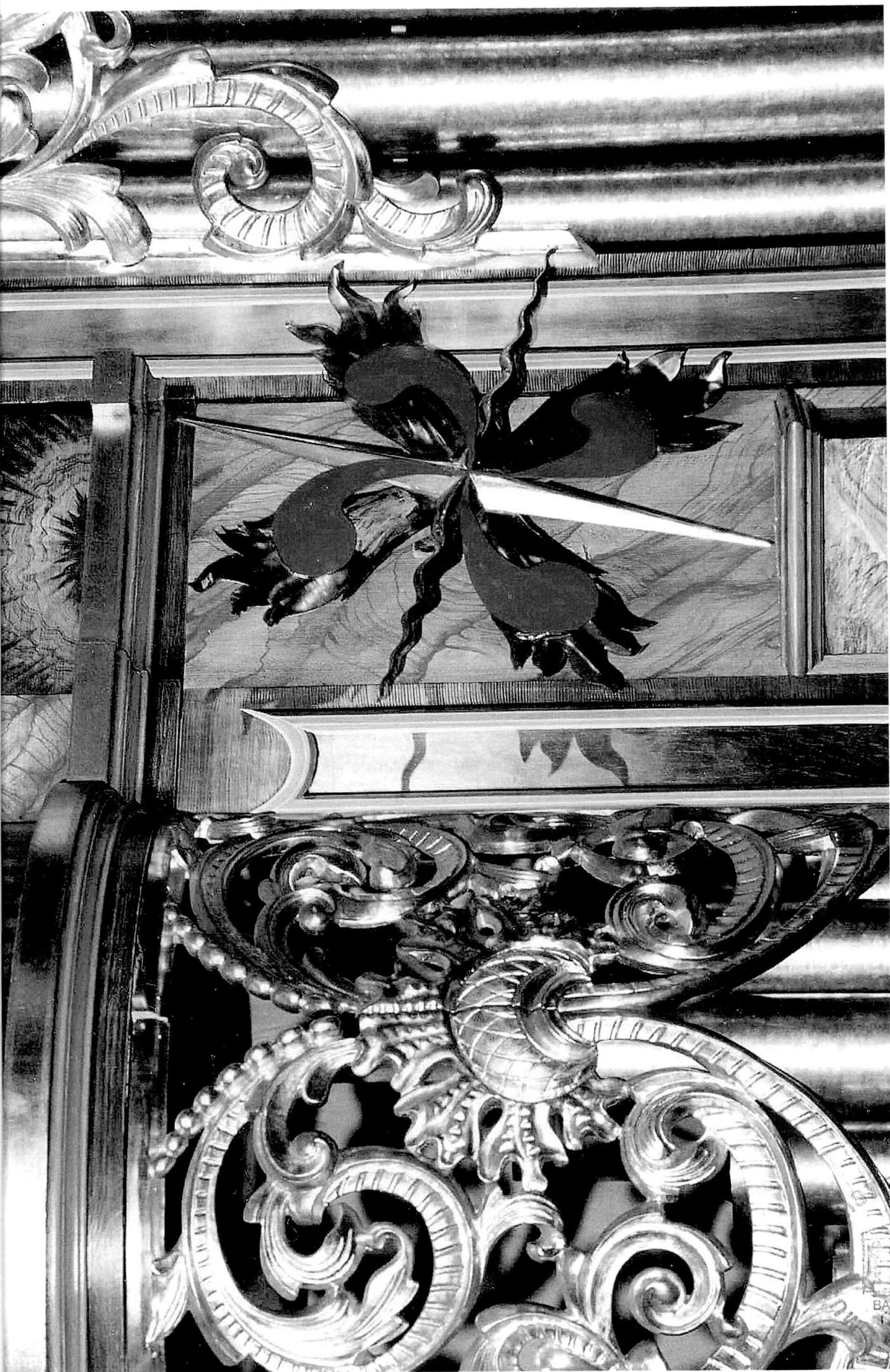
Cela ne signifie pas pour autant que le Pays basque n'ait pas eu un passé organistique intéressant. Seules des bribes nous en sont connues, le dépouillement des archives n'en étant qu'à ses débuts, et le temps ayant fait son œuvre de destruction...

Les deux premiers instruments que l'on connaisse en Iparralde ont été construits en 1488 à la cathédrale de Bayonne. On ne sait presque rien des XV^e et XVI^e siècles. Mais on note que dès le XVII^e siècle, les églises et couvents de Bayonne sont dotés d'instruments, ainsi que Saint-Jean-de-Luz et Ciboure. Fait remarquable : le Pays basque nord n'a jamais été une terre de facteurs d'orgues. Dans certaines régions françaises (Alsace, Lorraine, Provence, Normandie, etc.) on constate que des ateliers se sont installés tout au long des siècles, entraînant une production locale allant de pair avec le développement d'une école régionale, possédant ses propres caractéristiques techniques et esthétiques. De même en Navarre, en Guipúzcoa, et dans tout le Pays basque sud se développa à l'époque baroque une école de facture d'orgue qui eut une influence prépondérante sur l'évolution de l'orgue ibérique, grâce à la diffusion de ses techniques par les artisans basques travaillant sur l'ensemble du territoire espagnol. Curieusement, il semble que ce mouvement n'ait pas touché le Pays basque nord. Pour construire et réparer ses instruments, celui-ci profite de tous temps du passage d'artisans extérieurs venus du Nord. Parfois même il les fait venir spécialement de Paris ⁷.

Une seule famille de facteurs d'orgues s'installa aux confins du Pays basque, à Barcus : les Chilo. On trouve quelques traces de leur activité entre 1723 et 1788, et l'on connaît quatre membres de cette dynastie : Francisco, Fernando, Arnaud et Jean. Ils semblent avoir travaillé essentiellement en Béarn, ainsi qu'à Barcus et dans la province aragonaise de Jaca.

Jusqu'au XIX^e siècle, la facture d'orgues fut un artisanat itinérant. La quasi absence de facteurs basques n'empêche donc pas le développement de l'orgue en Iparralde. Parmi les artistes qui y travaillent aux XVII^e et XVIII^e siècles, plusieurs





Le lauburu relié aux clochettes
Photo Freddy Froelich



MAIRIE NATURELLE
BAYONNE

comptent parmi les plus renommés de leur époque : Gérard Brunel, les frères Lépine, Jean-Baptiste Micot, François Mauroumec et Labruguière (ces deux derniers formés par le célèbre moine bénédictin Dom Bedos ⁸), Monturus père et fils etc.

Après le choc de la Révolution, qui provoqua la disparition de tous les orgues de couvents (nombreux à Bayonne) et d'importantes dégradations dans les églises, il fallut reconstruire. Et puisque la seconde moitié du XIX^e siècle marque aussi un essor économique, l'argent est là pour mener à bien les chantiers les uns après les autres. C'est pourquoi le Pays basque ne compte plus aucun instrument antérieur aux années 1840 ⁹. De plus à cette époque, la population augmente et de nouvelles églises voient le jour (Saint-André à Bayonne, Sainte-Eugénie à Biarritz, Saint-Vincent à Ustaritz, etc.), qui se dotent d'instruments neufs.

C'est encore une fois aux meilleurs artisans de l'époque que les Basques vont s'adresser. L'atelier Wenner et Maille de Bordeaux est le plus proche. Mais on fait aussi appel aux parisiens : Vincent et Artistide Cavaillé Coll, Joseph Merklin, les frères Stoltz. Exception qui confirme la règle : Saint Jean de Luz et Ciboure passent contrat avec un artisan d'Hegoalde, Manuel Amezua, qui construit deux petits instruments de style ibérique. Et ce sont des facteurs anglais qui ornent les temples anglicans de la côte. Malheureusement plusieurs de ces instruments seront transformés au XX^e siècle par des personnes pratiquant une facture d'orgues semi-industrielle, irrespectueuse des œuvres d'art du passé ¹⁰.

La seconde partie du XX^e siècle a vu en France la facture d'orgue artisanale reprendre ses droits, abandonnant la voie de l'industrialisation et de la modernisation systématique des instruments anciens. Une nouvelle génération d'artisans a vu le jour, se mettant à l'école des facteurs d'orgues du passé, redécouvrant les techniques de l'époque baroque et du XIX^e siècle, tout en s'intéressant aux évolutions technologiques actuelles. Après beaucoup de tâtonnements, le niveau général s'est amélioré et certains ateliers français sont désormais renommés dans le monde entier. C'est pourquoi l'idée a pu jaillir dans une paroisse basque d'appeler un de ces artisans à créer une œuvre sur notre terre, comme cela fut souvent le cas au cours des siècles précédents.

UN ORGUE A BAIGORRI : LES BASES DU PROJET

Il naît en 1991 d'une conversation entre l'abbé Cachenaud, curé de la paroisse de Baigorri, et Jesús Martín Moro, professeur d'orgue au Conservatoire de Pau et concertiste. L'abbé Carçal avait acquis en 1971 pour la paroisse de Baigorri un petit instrument, construit en 1930 par le facteur toulousain Maurice Puget. Il l'avait acheté d'occasion à l'abbaye de Belloc (qui faisait alors construire un orgue

par un facteur alsacien : Schwenkedel). Composé de bric et de broc avec du matériel de récupération, plusieurs fois déménagé, ce petit orgue était dans un état de dégradation qui inquiétait l'abbé Cachenaute.

Saluons donc son courage : il prit le taureau par les cornes, et accepta le pari que nous lui propositions. Cela faisait 25 ans que ni l'Etat, ni la Région n'avaient soutenu la construction d'un orgue au Pays basque : le moment nous semblait opportun pour monter un projet suffisamment ambitieux pour qu'il puisse prétendre à ce type de subventions. L'ambition du projet tenait en deux idées : nous voulions faire construire un orgue qui ne ressemble pas à ceux existant déjà aux alentours, un instrument qui apporte quelque chose de neuf et d'original au patrimoine local. Et nous voulions le faire réaliser par un des meilleurs ateliers français. A partir de ces idées simples, le projet prit corps rapidement.

En 1992 une association est fondée, " Orgue en Baïgorry ", qui compta longtemps une dizaine de membres ¹¹ : les seuls à croire en ce projet, ... mais sans doute pas les seuls à espérer qu'il se réalise un jour.

L'architecture de l'église et son acoustique nous mirent sur la voie. Cette nef unique, ces tribunes de bois, rappellent les églises et les temples du centre et du sud de l'Allemagne baroque. Un style d'orgue particulier a été créé et développé en Allemagne pour répondre à ce type d'acoustique. Il nous semblait évident que ce style d'orgue baroque du sud de l'Allemagne s'adapterait parfaitement, non seulement à l'acoustique de l'église de Baïgorri, mais aussi à sa décoration intérieure, qui date également de l'époque baroque.

Forte de ces certitudes, et d'une bonne connaissance du milieu professionnel¹², l'association élaborait un dossier qui n'eut aucune peine à convaincre les spécialistes du Ministère de la Culture : ils approuvèrent la demande de subvention en premier examen, accordant le taux maximum autorisé ¹³. Restait à persuader les élus locaux, qui se montrèrent beaucoup plus réticents. Mais à force d'entêtement, les bonnes décisions furent prises, parfois par des voies détournées ¹⁴. Un élément clef de la réussite fut le succès de la souscription publique, lancé en 1996. Plus de 30% des foyers de la commune firent un geste en faveur de l'orgue. Les dons affluaient de toute la France, et même des basques d'Amérique ¹⁵. Grâce aux donateurs, grâce aux musiciens qui ont offert leur talent, l'Association a pu financer près de 30% de l'investissement. Le Ministère de la Culture participa à hauteur de 20% TTC, la commune pour 16% (mais récupéra la presque totalité de cette somme l'année suivante, par le biais du reversement de la T.V.A. par l'Etat). Le Conseil Général et le Conseil Régional offraient 13% dans le cadre du P.C.D, et la paroisse un peu plus de 8% (grâce à la vente, au poids, de l'ancien orgue, elle ne

ÉTUDES ET RECHERCHES



La console, richement décorée
Photo Studio Sisú (Sam Sebastián)



Une sculpture de la façade,
dorée à l'or fin
Photo Studio Sisu
(San Sebastián)

déboursait finalement que 78.000F, moins de 12.000 €). Il nous semble plus intéressant de citer la répartition de l'investissement, plutôt que le coût de l'instrument, réalisé en grande partie à fonds perdus par un artisan idéaliste, saisissant l'occasion de faire la preuve de son talent.

Comme pour tout marché public, le constructeur de l'orgue fut sélectionné par appel d'offres. Nous voulions choisir l'artisan le plus motivé par cette aventure. Dix-neuf d'entre eux concoururent. C'est le projet de Rémy Mahler qui l'emporta. Ce dernier avait établi son atelier au Nord de l'Alsace depuis une quinzaine d'années, après un long apprentissage. Il travaillait essentiellement en Allemagne, et connaissait donc bien le genre d'orgues historiques dont nous voulions nous inspirer. Ses travaux étaient très appréciés dans le sud de l'Allemagne. En France, rares étaient les professionnels à connaître ne serait-ce que son nom. Les experts du Ministère de la Culture sont peu nombreux (et certains sont peu curieux) ; la frontière allemande semblait un obstacle infranchissable à beaucoup. Aussi lorsque Rémy Mahler postulait à un chantier en France, il était régulièrement écarté au profit d'ateliers plus célèbres que le sien. Mais sachant que nous avions reconnu ses capacités, il a choisi, au risque de fragiliser son entreprise, de baisser ses prix et de jeter toutes ses forces dans la bataille pour remporter ce marché, puis de réaliser un instrument le plus parfait possible pour faire la preuve de la valeur de son atelier. Son pari a réussi : l'orgue de Baigorri est maintenant célèbre dans tout le monde de l'orgue français ¹⁶, et chacun s'accorde à louer ses qualités.

PRESENTATION DE L'INSTRUMENT

Comment décrire cet instrument, sans entrer dans des considérations techniques qui rebutteraient le profane ?... Rappelons tout d'abord que c'est un exemplaire unique, spécialement conçu pour l'église qui lui sert d'écrin. Il ne s'agit pas d'une copie d'un instrument ancien, même s'il a été réalisé en suivant fidèlement les techniques mises au point dans le sud de l'Allemagne à la fin du XVII^e siècle, dont certaines sont très particulières. Rémy Mahler y a aussi introduit des éléments de son invention, concernant par exemple la soufflerie, ou l'harmonisation de certains jeux ¹⁷ : éléments contemporains restant dans le droit fil de cette tradition.

Le meuble s'élève sur 7 mètres de hauteur : c'est la hauteur nécessaire pour placer en façade, c'est à dire à la vue de tous, le plus grand tuyau du clavier principal ¹⁸. Ce buffet a été dessiné selon les techniques de tracé traditionnelles, au compas et à l'équerre (en tenant compte non seulement de la place disponible,

mais aussi des proportions internes à l'instrument et à l'édifice). Il s'insère parfaitement entre la première tribune (du XVII^e siècle), et la voûte (peinte en 1733). Il fait face au retable baroque (classé monument historique), lui apportant une réplique visuelle et sonore.

Ce buffet est bâti en épicea. Les longues fibres de ce bois transmettent bien les vibrations sonores. Le meuble n'a pas seulement un rôle décoratif, ou protecteur : il forme aussi une caisse de résonance. Une dizaine d'essences de bois ont été utilisées dans cet orgue, chacune en fonction de ses propriétés : le tilleul, tendre, pour les sculptures, le chêne, solide, pour les charpentes, le pin, léger, pour certaines pièces mécaniques, etc.

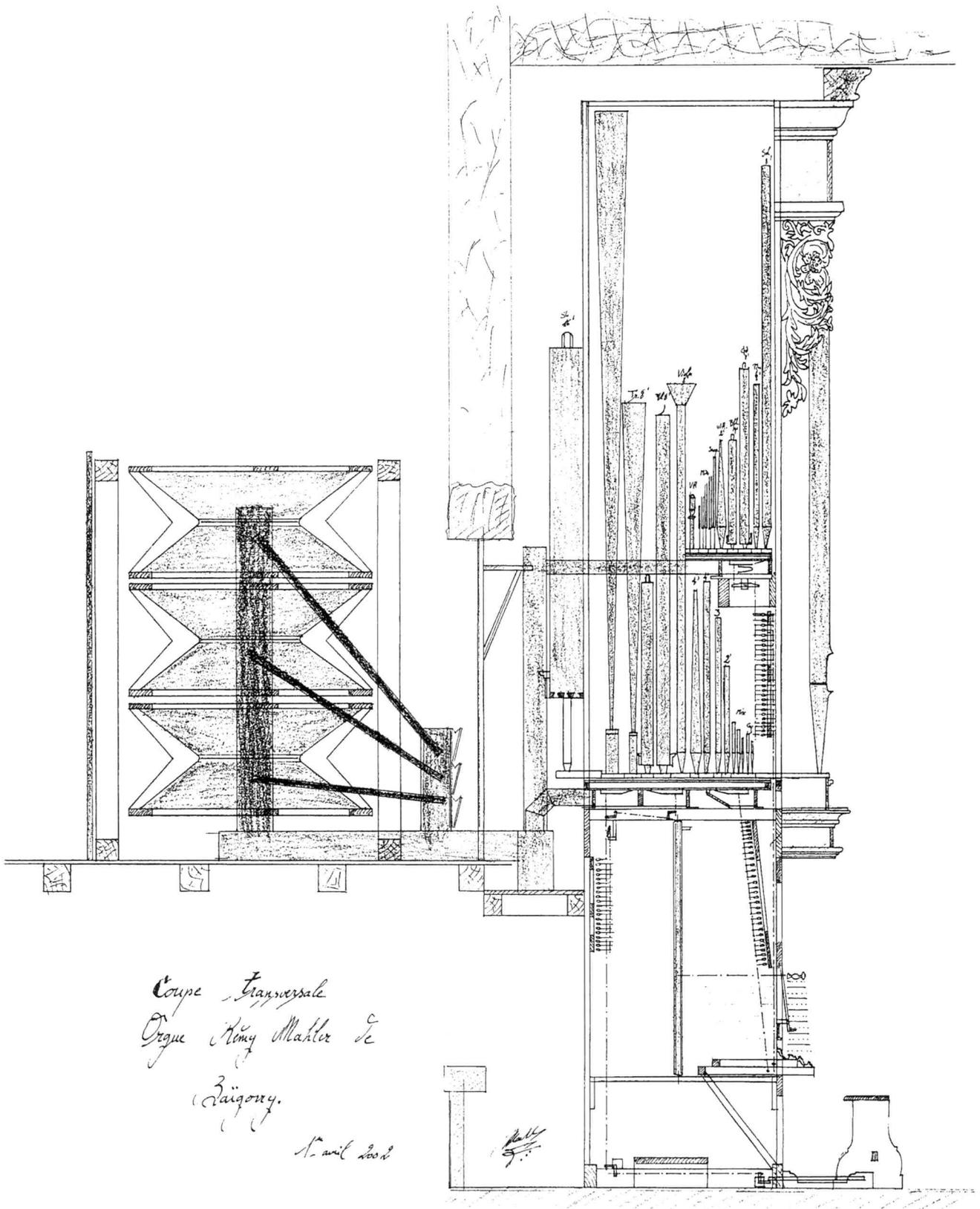
Le buffet est sculpté, peint et doré à l'or fin ¹⁹, dans la grande tradition des orgues baroques d'Allemagne du Sud. Trois à sept couches de peinture à la caséine ²⁰ ont été nécessaires pour obtenir un effet de faux marbre, reprenant les teintes du retable ²¹. Les sculptures réalisées en bois de tilleul ²² introduisent une symétrie illusoire, puisqu'elles ne sont pas exactement identiques selon qu'elles ornent le côté droit ou le côté gauche du meuble.

Les tuyaux placés en façade participent à sa décoration. Ils sont ornés de points en métal repoussé, et leurs bouches dessinent cinq sourires qui animent la façade. Les facteurs d'orgues de la Renaissance et de l'époque baroque avaient coutume d'introduire dans l'instrument des motifs décoratifs enracinant l'orgue dans le terroir où il était construit (selon les régions : la vigne, les poissons, les armoiries des seigneurs locaux venaient personnaliser l'instrument). Ici c'est sans hésitation le *lauburu* qu'a choisi Rémy Mahler. Une croix basque surmonte donc les claviers devant l'organiste, et deux autres surplombent les petits tourelles en tiers point de la façade. Il était prévu que l'une d'elle soit reliée à un système typique de l'orgue baroque allemand : le Zimbelstern. Il s'agit d'une roue de clochettes joyeusement tintinnabulantes. Lorsqu'on la met en action, elle entraîne la rotation de la croix placée en façade ²³. Pendant la phase de montage de l'instrument, une visite des *Amis du Musée Basque* a entraîné une modification du système. Un érudit local (il se reconnaîtra) ayant signalé au facteur d'orgues qu'il s'apprêtait à faire tourner le *lauburu* dans le sens symbolisant la mort, Rémy Mahler n'a pas hésité à démonter son mécanisme pour le remonter à l'envers : la croix tourne désormais dans le sens vital !

Nous ne rentrerons pas dans le détail de la description de la partie mécanique. Des milliers de pièces, toutes confectionnées une par une en atelier, permettent le fonctionnement de l'instrument. La plupart des éléments sont en bois, certains en cuir, en laiton, en peau de mouton, etc. Nous rappellerons seulement le principe



Photo François Berdoll (Jumièges)



*Coupe transversale
Orgue Rémy Mahler & C
Zaigony.
1. avril 1908*

L'orgue vu en coupe (de profil)
Dessin Rémy Mahler

de base du fonctionnement d'un orgue. Avant de jouer, l'organiste tire un bouton, qu'on appelle un registre (par exemple, le registre de flûte). Ce faisant, une règle percée de trous coulisse sous une série de tuyaux, donnant tous le même timbre sur toute l'étendue d'un clavier (la flûte, dans ce cas). Ces trous viennent coïncider avec la base de chaque tuyau. Ils permettent donc le passage de l'air, propulsé dans l'instrument par une soufflerie. Lorsque le musicien abaisse une touche avec son doigt, il provoque l'ouverture d'une soupape, reliée à la touche qu'il a enfoncée. S'il joue un " La ", on entendra ce " La " avec le son du registre (de flûte) qu'il a tiré. Lorsqu'il relâche la touche, la soupape se referme et le son s'arrête. Chaque clavier possède un certain nombre de registres aux sonorités différentes, librement choisies par le facteur d'orgue. L'organiste les mélange à son goût : c'est l'art subtil de la registration. A Baigorri il dispose de 28 registres permettant de nombreuses combinaisons sonores.

Signalons encore que la mécanique de pédale de cet orgue a pour particularité d'utiliser un système ingénieux, construit pour la première fois en France. Il avait été inventé par les facteurs allemands de l'époque baroque.

L'organiste, assis sur un banc en platane, manœuvre donc deux claviers de 56 touches, un clavier de pédale comprenant 30 notes et 28 registres différents. Les claviers sont construits en copie d'un modèle du XVIII^e siècle. Les touches en épicea sont plaquées en ébène et en vieil ivoire. Légères, elles sont particulièrement travaillées : leur fronton est garni d'un motif en cuir blanc embouti et rechargé d'ocre rouge. Tout l'entourage des claviers est sculpté et fait l'objet de soins décoratifs typiques de l'école germanique. On admirera le pupitre en ronce de noyer bordée d'or fin et la planche de fermeture qui surmonte les claviers, en loupe d'orme découpée dans une laque noire. Les boutons de registres sont en bois fruitier teinté, réalisés en copie d'un élégant modèle du XVIII^e siècle.

Passons à la partie sonore. Cet orgue est d'une taille moyenne : l'organiste commande 1600 tuyaux, tous différents les uns des autres et fabriqués un par un. Cet instrument possède une autre particularité : il contient un fort pourcentage de tuyaux en bois. Epicéa, poirier, chêne : ici encore chaque tuyau peut être composé de plusieurs bois différents, choisis selon leurs caractéristiques. Le bois est une matière qui donne des timbres doux et flûtés, très prisés par les facteurs d'orgues allemands de l'époque baroque. Mais la construction de ce type de tuyaux est très longue et délicate, ce qui explique sans doute que la plupart des autres écoles de factures d'orgue aient réduit au minimum l'usage des tuyaux en bois.

Les tuyaux de métal sont constitués d'un alliage d'étain et de plomb, fondu

dans l'atelier du facteur d'orgues. L'alliage en fusion est coulé sur une longue table. Une fois refroidie, chaque feuille de métal est martelée, pour renforcer sa structure. On y découpe ensuite les différentes parties de chaque tuyau, qui sont enfin soudées entre elles. Pour obtenir différentes sonorités, on fait varier les paramètres : diamètres des tuyaux, épaisseur du métal, forme du tuyau ²⁴, manière de positionner les différentes parties de la bouche, etc. C'est l'expérience du constructeur qui lui permet de fixer ces paramètres, variables d'un orgue à l'autre.

La soufflerie alimente l'instrument en vent. A Baigorri trois grands soufflets (type soufflets de forge) sont placés dans le clocher, juste derrière l'instrument. Ils sont reliés à lui par des conduites en bois parcheminé. Pour alimenter ces grands poumons en air, un ventilateur électrique a supplanté les anciens souffleurs. Les trois soufflets se relayent pour que l'air circule en permanence dans l'instrument. La consommation d'air varie selon le mode de jeu (plus on joue de notes et en tirant de nombreux registres, plus on consomme de vent). Les soufflets sont maintenus sous pression par de grosses pierres ramassées dans la montagne environnante. Leur poids et leur emplacement (déterminant la pression de l'air circulant dans l'orgue) a fait l'objet d'une série d'essais. Cette soufflerie possède également une particularité unique : Rémy Mahler s'est inspiré des soufflets de l'époque baroque, en y adaptant un système de son invention visant à recréer l'action manuelle du souffleur désormais remplacé par le ventilateur.

Concernant le répertoire, toute la musique baroque allemande fait bien entendu sonner cet orgue " dans sa langue maternelle " : Bach, Pachelbel, Buxtehude et tous les musiciens qu'on appelle improprement les " petits maîtres " (dont beaucoup peineraient à distinguer leurs œuvres de celles des compositeurs plus connus). Cela ne signifie pas qu'on ne puisse y interpréter que ce genre d'œuvres : la lecture des programmes du Festival de Basse-Navarre montre qu'un grand nombre de pièces du répertoire baroque européen y trouvent leur place, qu'il s'agisse de musique espagnole, italienne, anglaise ou française. On découvre même que certaines œuvres du XIX^e siècle et du XX^e siècle y sont très à l'aise. (Mendelssohn, Schumann, Jehan Alain, etc.)

Un mot enfin sur la manière dont cet orgue est accordé. C'est le seul instrument du Pays basque qui n'utilise pas un système d'accord égal (système moderne qui se généralisa au XIX^e siècle). Auparavant tous les instruments étaient accordés selon différents systèmes, tournant tous autour du même principe : certains intervalles étaient parfaitement justes, donnant une impression de calme dans les accords, d'autres intervalles plus expressifs étaient accordés légèrement faux, ce

qui ajoutait en intensité expressive. La répartition d'intervalles justes et d'intervalles plus ou moins désaccordés (dans des limites tolérables par l'oreille) s'inscrivait dans la limite de chaque octave, qui était bien évidemment juste ²⁵. Le tempérament inégal de l'orgue de Baigorri donne une saveur particulière aux pièces anciennes, prévues pour ce genre de système mettant en valeur les accords expressifs. Il n'interdit cependant pas de jouer dans pratiquement tous les tons, comme l'a prouvé l'enregistrement sur notre orgue d'une partie du " *Clavier bien tempéré* " de J.-S. Bach, par Frédéric Désenclos ²⁶.

LES PROLONGEMENTS

La construction de cette œuvre d'art a duré près d'un an, dans un atelier employant une dizaine de personnes. Puis l'installation dans l'église a donné lieu à de nombreux réglages, durant quatre mois. L'inauguration s'est déroulée en décembre 1999, sept ans et demi après la création de l'association ²⁷. Le chantier n'a entraîné aucun dépassement de devis. Sitôt inauguré, l'orgue était entièrement payé et l'association pouvait passer à la phase 2 du projet (celle qui justifiait l'octroi des subventions) : la mise en valeur de l'instrument.

Experts, organistes, facteurs d'orgues : en moins de trois ans, de nombreux professionnels se sont déplacés pour examiner cet instrument. Il faut dire qu'il avait reçu un coup de projecteur inattendu, avant même d'être achevé. Sélectionné par le Groupement Professionnel des Facteurs d'Orgues français pour symboliser l'excellence de leur profession d'artisans d'art en crise, il avait eu l'honneur d'être le premier orgue d'église exposé à Paris depuis l'Exposition Universelle de 1900 ! Le salon Musicora 1999 en avait fait une vedette. Grâce à lui, Rémy Mahler avait remporté le Prix Musicora-Artisanat 2000.

Le Livre d'Or laissé à la tribune rend compte du plaisir de nombreux visiteurs. Souhaitant que ce plaisir soit partagé par tous, l'association a convaincu la paroisse de laisser librement accès à l'instrument pour tous les organistes. Débutants ou professionnels, voisins ou étrangers, tous peuvent venir retirer la clef (et les recommandations d'usage) à l'Office de Tourisme. Cet orgue, que certains imaginaient muet au fond de sa vallée, est certainement le plus utilisé du Pays basque. Cela est bon pour lui (bien que cela paraisse paradoxal, moins un orgue sert, plus il s'use ²⁸). Cela est bon pour les organistes locaux, qui disposent d'un instrument accessible pour venir étudier, perfectionner leur toucher, s'exercer à de nouveaux types de registration, etc. Et cela est bon pour le village, qui s'anime ainsi, tout au long de l'année.

Cinq disques ont été enregistrés en trois ans, tous salués par de nombreuses récompenses (une sorte de record, qui prouve combien l'instrument est apprécié des professionnels et des mélomanes !). Et un Festival musical est né autour de l'instrument, rayonnant sur les communes environnantes ²⁹. L'association *Orgue en Baïgorry* organise à la demande des visites guidées, qui permettent à un public très divers de découvrir un instrument, et deux métiers (celui de facteur d'orgues et celui d'organiste), métiers tellement méconnus que beaucoup ignorent même qu'ils existent !

Nous espérons qu'au fil des siècles cet instrument suscitera de nombreuses vocations d'organistes. Sa construction aura permis d'attirer l'attention sur les orgues de notre région. Nous aimerions qu'il ait valeur d'exemple et d'émulation, cela dit sans orgueil. En effet, si un simple village, frappé par l'exil rural, isolé dans ses montagnes, est arrivé à engager un des meilleurs artisans de France pour construire un chef d'œuvre (au sens que donnent les compagnons à ce terme), pourquoi d'autres paroisses n'essayeraient-elles pas de restaurer leur orgue, d'en construire un neuf, avec la même exigence de qualité, et de dépasser ainsi notre exemple ? On se prend à rêver d'un Pays basque dans lequel la cathédrale de Bayonne aurait enfin retrouvé sa voix ³⁰, dans lequel le chef d'œuvre construit par Wenner et Maille en l'église Saint-André de Bayonne aurait récupéré tous ses moyens ³¹, dans lequel le Conservatoire de Bayonne disposerait d'un instrument digne de sa mission, d'un Pays basque où de nombreux instruments de qualité orneraient les tribunes et seraient ouverts aux musiciens ³², permettant aux nouvelles générations (qui manifestent déjà un intérêt croissant), de former une solide école d'organistes basques.■

Bibliographie

- ARAM - *Orgues en Languedoc Roussillon / Aude, Pyrénées-Orientales*. - LR / EDISUD, 1987.
- Association Orgue en Baïgorry - *Baïgorry, naissance d'un orgue*. 1999 (épuisé).
- Association Orgue en Baïgorry - *1992-2002, Orgue en Baïgorry, un défi*. 2002.
- AZCUE J. M., ELIZONDO E., ZAPIRAIN J. M. - *Organos de Guipúzcoa*. Fundación Kutxa, 1998.
- BACHET Ph. - *Orgues en Midi Pyrénées Tome I et III*. Editions Orgues Méridionales, 1982.
- CLASTRIER F., CANDENDO O. - *Organos franceses en el País Vasco y Navarra (1855-1925)*. Eusko Ikaskuntza, Cuadernos de sección Música n°7, 1994.
- CLASTRIER F., PRADA M. - *Histoire des orgues de Saint-Jean-de-Luz*. (inédit).
- CLASTRIER F. - *Les orgues de la cathédrale de Bayonne* (inédit).
- SALABERRIA M. - *Organos de Bizkaia*. Diputación Foral de Bizkaia.
- SALLES B. - *Les orgues des Pyrénées Atlantiques*. Editions Orgue Méridionales, 1981.
- SONNAILLON B. - *L'orgue, instrument et musiciens*. Office du Livre éditions Vilo, Paris, 1984.
- TABERNA L., SAGASETA A. - *Organos de Navarra*. Gobierno de Navarra - Institución Príncipe de Viana, 1985.
- TEULON B., *De l'orgue*. Editions EDISUD, 1981.

- 1 Cf. " Mesure pour Mesure ", Juin 2001 n°8 : " La politique de l'Etat en faveur des orgues ". Direction de la Musique de la Danse, du Théâtre et du Spectacle.
- 2 Citons seulement le cas du grand orgue de la cathédrale de Bayonne, pour lequel aucun contrat d'entretien n'a été signé après la dernière " restauration " en 1978.
- 3 On signalera par exemple que les services culturels du Conseil Régional d'Aquitaine n'ont tout simplement aucun budget prévu pour la construction d'orgues neufs, et ne financent que les restaurations d'orgues classés Monuments Historiques.
- 4 Cf. " Les orgues des Pyrénées Atlantiques " Bernard Salles, Editions Orgues Méridionales, 1981 (édition mise à jour consultable à l'Adampa).
- 5 Il s'agit des orgues de Bayonne (Saint-André), Saint-Jean-Pied-de-Port (actuellement en cours de restauration) et Saint-Palais.
- 6 Le buffet est le meuble qui orne et protège l'instrument. Les buffets classés au Pays basque sont ceux du grand orgue de la Cathédrale de Bayonne et du grand orgue de l'église de Saint-Jean-de-Luz.
- 7 La paroisse de Saint-Jean-de-Luz embaucha en 1730 un organiste nantais, puis fit appel en 1732 à l'un des meilleurs facteurs d'orgues parisiens de l'époque : Louis Bessart.
- 8 Auteur d'un ouvrage à caractère encyclopédique, " L'Art du Facteur d'Orgues ", qui fait toujours autorité en la matière ; créateur de plusieurs orgues dans le Sud-Ouest, dont celui de l'église Sainte-Croix de Bordeaux.
- 9 En dehors des buffets anciens (mais accueillant des instruments postérieurs) qui datent du début du XVIII^e siècle à Saint-Jean-de-Luz et de 1788 à la cathédrale de Bayonne.
- 10 Un exemple : la transformation totale et irréversible de l'orgue que Joseph Merklin, un des plus fameux facteurs d'orgues européens de l'époque, avait construit en la cathédrale de Bayonne et qu'il comptait parmi les trois plus belles réalisations de sa carrière (avec un orgue installé à Bruxelles et un autre à Cuba).
- 11 Depuis 1998 elle dépasse chaque année la centaine d'adhérents.
- 12 Dans ce genre de démarche, il est important de s'appuyer sur les réalisations similaires menées un peu partout en France. Les associations d'Amis des Orgues et les facteurs d'orgues ne font généralement aucune difficulté pour communiquer leur expérience en la matière.
- 13 30% du prix HT de l'orgue, en 1994.
- 14 Ce ne sont pas, par exemple, les services culturels du Conseil Général et du Conseil Régional qui ont financé cette réalisation, comme on aurait pu s'y attendre. Mais ces deux institutions ont participé par le biais d'un P.C.D. (Programme Collectif de Développement), destiné à revitaliser le tissu économique des deux cantons de Garazi et Baigorri...
- 15 Le bruit a couru que c'était eux qui avaient offert l'orgue à leur village d'origine : la vérité nous oblige à signaler qu'ils ont donné la somme de 45.000F (6860 €), ce qui est déjà considérable !
- 16 Et même bien au delà : nous recevons des propositions de concert émanant de musiciens de quasiment toute l'Europe, et même du Mexique !
- 17 Un jeu est une série de tuyaux donnant une sonorité homogène du grave à l'aigu du clavier. On parlera par exemple du jeu de Flûte, de celui de Trompette, ou de Quinte etc. Certains noms sont choisis par analogie avec les sonorités des instruments de l'orchestre, d'autres font référence à la hauteur des sons harmoniques. Chaque nom implique une certaine manière de construire les tuyaux, mais les facteurs d'orgues peuvent varier les paramètres et harmonisent chaque jeu (c'est à dire qu'ils en règlent la sonorité) d'une manière sans cesse renouvelée. Il n'y a donc jamais deux jeux parfaitement semblables d'un orgue à l'autre, même si leurs noms sont identiques.

Notes (suite)

- 18 Ce tuyau du Do grave mesure 2m65, auxquels s'ajoutent en dessous la hauteur de la mécanique partant des claviers, et au dessus, le chapeau de la tourelle qui l'accueille.
- 19 Par le doreur Francis Maser.
- 20 C'est le même procédé qui fut utilisé en 1733 pour décorer la voûte de l'église.
- 21 La peinture a été réalisée par Edgar Mahler, frère du facteur d'orgues.
- 22 Par Hippolyte Pulcini, selon les dessins de Rémy Mahler.
- 23 Cet accessoire était particulièrement utilisé durant la période de Noël, pour amuser les enfants (et les plus grands). L'étoile attirant les regards symbolisait l'astre guidant les bergers vers la crèche, thème qui a donné lieu à une abondante littérature organistique dans les pays germaniques.
- 24 La plupart sont simplement cylindriques, d'autres s'évasent à leur extrémité, ou bien se rétrécissent, certains sont bouchés par un tampon, d'autres surmontés d'une sorte d'entonnoir, etc.
- 25 Le système de tempérament égal usité de nos jours, prend le parti de rendre tous les intervalles légèrement faux, mais désaccordés de manière égale, sauf bien sûr l'octave qui reste juste.
- 26 Disque paru aux éditions *Triton*, en vente à l'Association et à l'Office de Tourisme de Baïgorry, comme tous les souvenirs distribués par l'association : CDs, cartes postales, bouteilles de la Cuvée de l'orgue, livres, etc. L'Association vit à 70% de ses ressources propres.
- 27 Délai relativement rapide, si l'on songe qu'on compte souvent en France une dizaine d'année entre la naissance d'un tel projet et son aboutissement, avec des pics allant jusqu'à 20 ans et plus !
- 28 Citons l'exemple de toutes les parties en peau de mouton qui assurent l'étanchéité : elles ont besoin de bouger fréquemment pour ne pas se raidir et se craqueler à la longue, provoquant des fuites d'air.
- 29 C'est l'occasion de rappeler que les " *Amis du Musée Basque* " bénéficient du tarif réduit à l'entrée de tous les concerts organisés par " *Orgue en Baïgorry* ", en raison des liens d'amitié qui unissent ces deux associations.
- 30 Rappelons qu'il s'agit de la seule cathédrale de tout le midi de la France dont l'orgue ne soit pas en état normal de fonctionnement. Même des communes moins importantes, comme Bazas ou Lescar, ont su obtenir la restauration de l'orgue de leur cathédrale (NB : les orgues de cathédrales appartiennent à l'Etat)...
- 31 Une association a été créée dans ce but : les Amis de l'Orgue Impérial de Saint-André de Bayonne. Cf. article du Bulletin du Musée Basque N°151 (1^{er} semestre 1998), Etienne Rousseau Plotto p.5-32.
- 32 La **Fédération Francophone des Amis de l'Orgue** tiendra son congrès annuel au Pays basque (Iparralde et Hegoalde) en 2006, à l'invitation de l'association " *Orgue en Baïgorry* ". La FFAO publiera à cette occasion une brochure présentant les orgues les plus intéressants : ce sera l'occasion de faire le point sur la situation de ce patrimoine.



IDENTITÉ ET INSTITUTIONNALISATION DU PAYS BASQUE NORD

THOMAS PIERRE (*)

Résumé :

Quels sont les différents phénomènes susceptibles d'expliquer la nature du débat quant à la départementalisation du Pays basque ? Quels sont les principaux traits de la revendication ? L'identité nationale française, pour une grande part issue des idéaux de la Révolution, conditionne-t-elle les caractéristiques du débat né de la revendication ? Quelle est l'influence de l'histoire de l'évolution des représentations de la basquité ?

Laburpena :

Zein gertakari desberdinek argi dezakete " Euskal Herria " departamenduari buruzko eztabaida ? Zein dira eskakizun horren argumentu nagusiak ? Eskakizun hori ez ote du, bereziki, Iraultzak moldatu duen frantses nortasunak baldintzatzen ? Zer eragin du hor euskalduntasunaren irudiaren historiak ?

25

MOTS CLÉS

département,
représentations,
identités,
culture,
politique.

Hitz-gakoak

departamendua,
irudiak,
nortasuna,
kultura,
politika.

Le Pays basque de France est un cas d'enchevêtrement sur un territoire réduit de représentations contradictoires de l'identité. Il s'agit de comprendre en quoi ces représentations déterminent ou non les positions prises en ce qui concerne la création d'un département. Nous proposons de nous interroger sur divers phénomènes susceptibles d'expliquer la nature qu'a pris le débat sur la départementalisation entre les mois d'octobre 1999 et mai 2001 ¹. Après avoir explicité les caractères généraux de cette revendication, nous nous demanderons dans quelle mesure l'identité nationale française conditionne le débat à partir de représentations des champs de la **culture** et du **politique**. Enfin, nous nous intéresserons à l'influence de l'histoire récente des représentations de l'identité en Pays basque.

Le 9 octobre 1999, une manifestation a lieu à Bayonne pour demander la création d'un " Département Pays Basque " par la scission du département des Pyrénées-Atlantiques. La critique du fonctionnement de ce département est avancée pour dénoncer la concentration du pouvoir de décision à Pau au profit du Béarn. Ce rassemblement est co-organisé, aux côtés de l'Association des Elus pour un Département Pays Basque (AE) et de l'Association pour un Nouveau Département (AND), par de nombreuses autres formations. Ces organismes, associations ou partis politiques se regroupent autour du collectif l'" Appel des Cent ". Les motivations des organisations apportant leur soutien au mouvement associatif départementaliste ² sont diverses et variées. Cependant, il apparaît clairement que l'institution départementale est considérée comme répondant à toutes les aspirations. Chacun y trouve son compte : l'Union des agriculteurs basques, une chambre d'agriculture et, autre exemple, la CFDT Pays basque dans la défense de l'emploi local ³. Majoritairement, la population se déclare favorable à la mise en place du statut départemental ⁴. L'Association pour un Nouveau Département (AND) demande, comme son nom l'indique, la création d'un département appliqué au territoire des trois provinces basques de France. A ses côtés, l'Association des Elus pour un Département Pays Basque (AE) a, elle aussi, pour objet cette création par scission de l'actuel département des Pyrénées-Atlantiques qui doit donner naissance aux Département Pays Basque et au Département Béarn. Dans cette perspective, et plus intensément depuis octobre 1996, les membres de ces deux associations s'expriment dans de nombreux articles de presse, dans des colloques, et en intervenant au Conseil des Elus.

Le mouvement associatif départementaliste est assuré d'un soutien hétéroclite important. Soutenue par une majorité des élus locaux, la revendication rassemble des partis politiques aux opinions traditionnellement divergentes. Les partis traditionnels français nationaux sont favorables, du moins localement, à la création d'un département, comme le sont également les partis nationalistes basques ⁵.

Mais la permanence de ce soutien ne perdure, jusqu'à aujourd'hui, que du fait de l'*abertzalisme* ⁶, de loin la force politique la plus militante de cette union. L'alliance des départementalistes gère ses contradictions internes en mettant en valeur l'idée de consensus. Néanmoins, le consensus n'en est pas pour autant total. D'une part, les communistes se démarquent de l'" Appel des Cent ", et d'autre part, une association appelée Citoyen Adour Pyrénées Vivre Ensemble est créée en septembre 1999 ⁷.

L'ARGUMENTAIRE DÉPARTEMENTALISTE

D'une manière générale, les départementalistes valorisent les prérogatives économiques supposées du statut départemental. Puis, en filigrane, ils y associent timidement une série d'aspirations culturelles. L'AND explique notamment en huit fiches très documentées les raisons pour lesquelles la création d'un département serait profitable au niveau des sujets suivants intitulés " l'historique ", " la fiscalité ", " l'administration départementale ", " la répartition de la dette ", " le budget ", " l'État et le département ", et " la vie économique et sociale " – les aspirations culturelles sont contenues dans le dernier de ces volets. Cette dialectique permet au mouvement associatif départementaliste de montrer l'intérêt d'un pouvoir représentatif apte à répondre à ces deux grands types de préoccupations. L'argumentaire départementaliste fait de la reconnaissance institutionnelle du Pays basque le moyen central par lequel faciliter son développement économique. Aussi, le pouvoir d'un Conseil général est perçu comme apte à représenter les intérêts du Pays basque. Ce souhait de représentation politique du sujet *Pays basque* par l'intermédiaire d'un département, donc d'un Conseil général, débouche sur la notion d'" outil de développement " ⁸. Par " outil de développement ", il faut entendre structure administrative facilitant l'accueil d'initiatives privées débouchant sur la création d'emplois. L'idée directrice du mouvement associatif départementaliste consiste à démontrer que la création d'un département entraînerait la mise en place de nouveaux services ainsi que le développement de structures qui sont actuellement exclusivement centralisées sur Pau : administrations d'État et établissements publics, Chambres des Métiers, Chambre d'Agriculture, Mutualité Sociale Agricole, et surtout Services du Conseil Général ⁹. Ainsi, le département est perçu comme un probable facteur puissant de développement économique. L'objectif essentiel est de faire reculer " le fléau du chômage " ¹⁰. La création d'une Agence de développement et d'une université technologique capables d'attirer des entreprises assureraient cet essor économique. Parallèlement, le président du Conseil général du futur département aurait le poids politique nécessaire pour parler au nom du *Pays basque* aux autorités de Bordeaux, de Paris, de Bruxelles ainsi qu'à celles d'Euskadi et de Navarre.

Dans la continuité de cet argumentaire, les revendications culturelles sont indirectement évoquées. Les tenants du projet estiment que, dans le cadre de la création du nouveau département, l'essor économique sera déclenché par un " élan " collectif basé sur un " sentiment identitaire " propre au Pays basque, permettant un " choc psychologique " source de dynamisme dans la population. Aussi, le thème du " sentiment identitaire " est conceptualisé par l'emploi de l'idée d'" identité territoriale ", signifiant l'identité des habitants du Pays basque et non pas une identité " ethnique " dans le sens restrictif et exclusif du terme. Ainsi, l'idée d'une " identité Pays Basque " qui serait distincte de l'identité basque est instrumentalisée ¹¹.

Cependant, cette volonté de miser sur le " sentiment identitaire " est-elle un libre-choix ? Pour quelles raisons la distinction entre " identité Pays Basque " et identité basque est-elle mise en place ? Ce concept sert-il à justifier ou à mettre en forme l'argumentation départementaliste ? Quelles sont les raisons d'une telle démarche ?

Nous pouvons faire une hypothèse : dans un premier temps, les aspirations d'ordre culturel sont intégrées à la dialectique économique pour apparaître secondaires, et dans un second temps, le concept d'" identité Pays Basque " se substitue à la notion d'identité basque. En effet, ces distinctions sont commodes pour éviter que le débat ne prenne une tournure passionnelle sur son contenu identitaire et plus particulièrement linguistique. L'institution départementale apparaît comme un moyen de garantir la possibilité structurelle de politiques culturelles et plus particulièrement linguistiques. De la demande culturelle ressort une préoccupation centrale, celle de l'avenir de la langue basque. Mais les représentations du rôle de celle-ci varient énormément. Elle est considérée par le discours départementaliste officiel comme une " richesse patrimoniale " ¹², position antagonique avec la perception *abertzale* qui attribue à l'*euskara* ¹³ une place prépondérante dans la mesure où elle tend à conserver mais surtout à étendre son usage. Néanmoins, lors de la manifestation du 9 octobre, dans l'objectif de préserver ou de développer la langue basque, le concept de co-officialisation est avancé comme mesure adéquate par l'ensemble des participants, qu'ils soient départementalistes ou *abertzale*. Essor économique et conservation du patrimoine culturel sont donc les deux principaux objectifs du mouvement associatif départementaliste. Mais ces deux objectifs sont poursuivis à partir d'une certaine posture et d'un discours particulier. Il s'agit maintenant de s'interroger sur les raisons expliquant le caractère fortement contrôlé, voire aseptisé, du discours départementaliste.

Attachons-nous à une première interrogation : dans quelle mesure l'identité nationale, pour une grande part issue et modelée à partir des idéaux de la Révolution française, conditionne le débat sur la départementalisation du Pays basque, à partir de représentations données des champs de la **culture** et du **politique** ?

DE LA DISTINCTION IDÉOLOGIQUE ENTRE CHAMP DE LA CULTURE ET DOMAINE DU POLITIQUE

Le souhait de création d'un département sur un référent culturel soulève une interrogation sur les liens entre sphère du **politique** et domaine de la **culture** ¹⁴, et conduit à un débat sur le concept de **territoire**. Après avoir fait l'analyse de l'argumentaire du mouvement associatif départementaliste et du raisonnement de l'association CAP Vivre Ensemble, on s'aperçoit que ce concept sous-entend et débouche sur l'usage prépondérant de ce que nous appellerons l'**argument de l'Histoire**, argument qui a pour base une interprétation de l'Histoire, donc une sélection idéologique des faits historiques. Aussi, il n'est pas rare d'entendre l'interrogation suivante : " Mais enfin, y a t-il déjà eu un Pays basque indépendant, politiquement uni ? ". A partir de ce type d'argument, fréquemment employé par les opposants à la départementalisation, la légitimation par l'Histoire, en l'occurrence son absence supposée, est avancée. Paradoxalement, l'association CAP Vivre Ensemble, seule représentante officielle de l'opposition au projet, qui rejette tout argumentaire basé sur des références " ethniques ", entendues comme culturelles et linguistiques, et donc par voie de conséquence comme historiques, raisonne finalement à partir des mêmes principes. Mais, dans ce cas, à une autre échelle, celle de la France en tant qu'État-Nation centralisé. Au-delà de ce constat illustrant une contradiction, une interrogation s'impose. Peut-on voir à l'origine de ce type de raisonnement l'usage remanié de la distinction idéologique catégorique entre sociétés **à Histoire**, expression faisant référence à des sociétés historiques, pensées comme aptes au progrès, et sociétés **sans histoire**, expression désignant des sociétés définies comme étrangères à la notion de progrès ?

Si l'on répond à cette question par l'affirmative, il paraît cohérent de faire l'hypothèse que cette croyance justifie alors inconsciemment l'**argument de l'Histoire** comme un vecteur incontournable de justification. Aussi, à terme, elle conduit à ne concevoir comme légitime que l'**historique** ou plutôt ce que le sens commun et/ou académique conçoit comme tel. Ainsi, ce type de raisonnement introduit souvent l'argument qui consiste à dire que le Pays basque n'a jamais été politique ; l'étape suivante consistant à en déduire qu'il n'a jamais été historique et surtout qu'il n'y a aucune raison légitime pour qu'il le devienne. De ce fait, toute vocation politique pensée comme pouvant lui être appliquée est considérée comme incompatible avec sa prétendue **nature**. Dans cette logique, la référence à l'**historicité** en tant que légitimité semble résulter de l'histoire même des structures institutionnelles propre à l'État-nation.

Il en résulte un a priori conflictuel qui en arrive facilement à opposer la communauté politique nationale aux communautés culturelles régionales. Dans ce cas, la vulgarisation de l'idéologie républicaine contribue à reléguer dans la seule sphère du

privé les cultures dites ethniques considérées **par nature** comme antagoniques et en concurrence avec la sphère **légitime** et **publique** du **politique**. À partir de ces considérations, ce qui relève de la culture locale n'est pensé qu'en termes essentialistes.

Dans la même logique, cette distinction entre cultures et/ou sociétés à progrès et cultures et/ou sociétés pensées naturellement comme incompatibles avec toute culture politique, conditionne également les diverses représentations quant au rôle supposé des langues.

CENTRALISME ET HIÉRARCHISATION LINGUISTIQUE

Il est, en France, du fait du sentiment de légitimité totale de l'idéologie dite républicaine, fort peu aisé de débattre politiquement du Pays basque en y intégrant des références culturelles. En Pays basque nord, l'initiative même de débattre du statut de la langue basque est traditionnellement perçue comme hérétique ou anti-républicaine. Ceci tient, selon notre hypothèse, essentiellement au fait d'une hiérarchisation idéologique du statut des langues, aboutissant à la muséification de certaines d'entre-elles. Une fois encore, l'idée d'une correspondance possible entre culture basque et sphère du **politique** est considérée comme inconcevable. La langue basque est alors pensée comme ne pouvant être que l'expression de traditions. Pour l'opposition à la départementalisation, les langues dites régionales doivent correspondre à un " terrain culturel familial " ¹⁵. Remarquons un fait paradoxal : les opposants au projet s'appuient sur la dénonciation du caractère supposé à tendance essentialiste de la culture basque, mais font également de cette idée une justification. Effectivement, en l'absence de jugement de valeur sur la culture basque, l'ensemble de l'argumentaire anti-départementaliste perd de sa cohérence puisque celui-ci ne fait qu'opposer l'" esprit républicain " ¹⁶, symbole de la sphère du public, à l'idée de culture basque, pensée comme **par nature** substantielle, figeant ainsi ces deux pôles dans une relation conflictuelle. L'" esprit républicain " dont il est question est conçu comme antagoniste aux langues dites régionales ¹⁷. Ce type de représentation nécessite de s'appuyer sur l'idée que toute revendication de type " régionaliste " a pour fond des idées conservatrices ou réactionnaires. Mais, paradoxalement, c'est souvent ceux-là même qui estiment comme acquis le fait que les langues " régionales " soient définitivement incompatibles avec la sphère du **politique** qui dénoncent l'inscription du régionalisme dans le strict domaine du culturel.

Il existe une tendance idéologique nationale qui consiste à attribuer aux langues " régionales " une forme d'authenticité, de ruralité, d'ancienneté, traduite en terme d'impossibilité de modernité ¹⁸. La culture dite traditionnelle n'est, dans ce cas, comprise que comme antérieure à la cité, comme semblant forcément précéder toute cul-

ture politique. Aussi, l'opposition à la départementalisation opère une distinction entre les cultures dites académiques et celles pensées comme traditionnelles. Ce n'est qu'à partir de cette représentation que les langues " régionales " acquièrent un rôle secondaire.

À terme, le fait d'attribuer un passé conservateur aux langues " minoritaires " permet d'asseoir cette position. La diffusion de cette idée étant le produit, comme l'a démontré Anne-Marie Thiesse, de stratégies parallèles et complémentaires de constructions identitaires nationales et régionales. Anne-Marie Thiesse démontre en effet que la construction des identités nationales a induit une tension entre un pôle de l'homogénéité et un pôle de l'hétérogénéité ¹⁹. Le premier pôle établit un lien entre le **national**, le **cohérent** et la **modernité** ; et le second affirme une correspondance entre **régions**, **traditions** et **origines**. Il en résulte que ce type de discours, affirmant indirectement une hiérarchisation des cultures, est le produit d'une norme étatique. Dans le cas de la France, cette norme prend essentiellement forme dans la laïcité en tant que principe et valeur. Cette laïcité culturelle s'applique aussi au domaine culturel et par voie de conséquence linguistique. Aujourd'hui, remettre en cause cette norme est considéré par l'association CAP Vivre Ensemble comme contribuer à une dérive. Pour les anti-départementalistes, la non-adhésion à la norme qui prend notamment forme dans la volonté d'inscrire la langue basque dans le domaine public provoque l'illégitimité – le **légitime** est entendu comme synonyme du légal. Référence est d'ailleurs faite à la nature anticonstitutionnelle d'une telle demande. Or, le légal est la loi, et l'État est loi. Aussi anormale puisque **hors norme**, la **communauté** entendue comme ensemble d'individus n'ayant pour liens que des traits culturels, est tolérée tant qu'elle ne se veut pas représentée. Tolérée, dans la mesure où considérée comme résidu officieux, elle est perçue comme étant destinée à moyen terme à disparaître d'elle-même. On peut voir en la légitimité absolue de cette norme l'origine de représentations de l'identité souvent entendues – **historiques** pourrait-on dire ²⁰. À l'échelle du débat linguistique, ces positions idéologiques sont omniprésentes. Dans son journal, l'opposition à la départementalisation martèle, sur un ton défensif, que le bilinguisme remet en cause les principes de la République ²¹. Cette position illustre le fait que loin de déboucher sur un débat, la revendication départementale ne provoque généralement que la volonté de rendre publics des discours partisans incompatibles aux conditions nécessaires à la discussion puisque opposés par principe. À titre d'exemple, l'opposition au projet ne s'inquiète que rarement des effets que pourrait engendrer la non-reconnaissance de l'*euskara*. Cette question ne débouche que sur l'emploi des termes et expressions de " risques ", de " dérives " ou de " repli identitaire ".

Récapitulons. La distinction entre **culture légitime publique** et **culture illégale**

privée ²² idéologiquement perçue comme destinée **par nature** à le rester, crée les conditions nécessaires à l'accusation d' " ethnicisme " envers les départementalistes. Le débat s'inscrit alors dans un rapport de force et d'accusations réciproques par le biais des médias locaux et, dans une moindre mesure, nationaux.

LA QUESTION DU TERRITOIRE ET DE SON APPELLATION

Le souhait de création d'un département soulève une interrogation sur le concept de **territoire**. Dans le programme départementaliste, le nouveau département doit correspondre aux limites territoriales culturelles et linguistiques du tracé traditionnel des trois provinces historiques, et plus particulièrement doit respecter la composition actuelle du *Biltzar* des Communes ²³. Comme nous l'avons déjà souligné, qui dit **territoire** sous-entend **argument de l'Histoire**. La question de l'espace relance ce débat. L'analyse des positions de l'association CAP Vivre Ensemble est significative d'une certaine pensée du fait local. Elle illustre la difficulté d'inscrire son argumentaire dans le rejet des références ethniques – entendues comme culturelles et linguistiques – et parallèlement l'impossibilité de raisonner sur un autre mode. En effet, quelle que soit la position adoptée, l'**argument de l'Histoire**, c'est-à-dire une argumentation s'appuyant sur la revendication de traits ethniques entendus, selon les cas, comme culturels, linguistiques ou politiques, est utilisé puisque essentiel et au fondement de toute revendication territoriale. Il est probable que la question du **territoire**, puis de son appellation, soit en partie posée compte tenu du fait que la structure administrative souhaitée, en l'occurrence le statut départemental, se veut par nature sans nom (nous devrions dire *par culture*), mais, dans ce cas, postulée comme devant être associée au sujet *Pays basque*, un sujet nommé. Or, dans le cadre idéologique de la distinction entre domaine du **privé** et sphère du **public**, la dénomination de ce sujet, superposée à l'institution départementale est vécue comme un danger, du fait de sa connotation archaïque et dangereuse puisque **illégal** ²⁴. Ce d'autant plus qu'historiquement la structure départementale avait pour vocation d'une part de favoriser une administration de l'espace se voulant égalitaire, et a, d'autre part, toujours pour fonction de rompre avec tout type de structures politiques pré-révolutionnaires.

Aussi, la volonté de superposer le statut départemental à un espace culturellement défini apparaît être, pour l'association CAP Vivre Ensemble, une aberration. Dans ce cas, le simple fait de s'interroger sur la correspondance entre statut politique public et sujet *Pays basque* est considéré comme s'exprimer en termes " ethniques " ²⁵ – l'adjectif " ethnique " est ici utilisé dans son sens journalistique actuel, c'est à dire caractérisant dérives et conflits. Dans ce contexte, les opposants au projet départementaliste privilégient dans leurs discours l'emploi du terme *ethnie* et profitent de son

ambiguïté, alors que les porteurs du projet rejettent l'utilisation de cette notion, certainement conscients que cela pourrait leur porter tort. On peut interpréter les choix lexicaux du mouvement départementaliste comme privilégiant la neutralité en substituant, par commodité, l'argumentaire géographique à l'argumentaire historico-culturel. Au final, une des questions essentielles, que met en scène la revendication, est posée : celle de son nom ou plus exactement celle révolutionnaire, qui en découle, d'admettre ou non l'existence de ce pays comme étant basque. Contrairement, peut-être, aux apparences, cette question est centrale pour la simple raison que l'adjectif *basque* ou le nom *Pays basque* constitue une multitude de représentations puis de significations. Ceci étant, le fait de débattre d'un nom ne revient-il pas, par voie de conséquence, à admettre une ou plusieurs réalités ? Réalités qui, du point de vue des opposants à ce projet, seraient injustifiées et inacceptables. On perçoit alors que la revendication d'un département bute sur le fait qu'en Pays basque existe une grande diversité de représentations de l'espace et, en filigrane, de l'identité.

DES REPRÉSENTATIONS DE L'IDENTITÉ

L'argumentaire départementaliste suscite des indignations du fait qu'il s'appuie indirectement sur un référent culturel qui introduit une réflexion sur le concept d'**identité**. La revendication départementale pose en effet la question centrale de la correspondance entre identité basque et sphère du public. Une interrogation prédomine alors : quels caractères constituent l'identité basque ? Le conflit se situe dans les différentes réponses apportées à cette question. Ainsi est réveillé un non-dit gênant lié à l'incapacité de définir sans exclure l'identité en général, et l'identité basque dans ce cas particulier. L'autonyme traditionnel basque, désignant l'appartenance au groupe par la langue, tend, du fait du déclin de l'usage de l'*euskara*, à être de moins en moins représentatif quantitativement. Pourtant, la conscience d'être basque existe sous diverses formes. Aussi, pour comprendre la nature des choix lexicaux et sémantiques des discours favorables ou opposés à la départementalisation, il faut percevoir que ceux-ci sont fortement conditionnés par la question identitaire.

Le mouvement associatif prend généralement le soin d'éviter ce débat autour de l'ethnonyme basque en tentant de ne l'employer que rarement. Néanmoins, dans certaines circonstances, le terme est utilisé. Sont alors généralement employés distinctement les termes de " Basques " et d'" habitants du Pays basque ". Cette distinction est réfléchie. Mais s'inscrit-elle dans un parti pris argumentatif ou est-elle la marque de convictions idéologiques ? Pour répondre à cette question, il faut déterminer deux champs de lecture, le premier, associatif, dont le discours est fortement contrôlé, et le second, individuel, plus divers. Paradoxalement, les départementalistes qui évitent de s'engouffrer dans le débat identitaire contribuent involontairement, et en contradiction

avec l'image qu'ils veulent donner d'eux-mêmes et de leurs aspirations, à favoriser l'accusation qui leur est parfois faite d'être "ethnacistes". Leur argumentaire se trouve en effet dans une impasse. L'étude de leur discours fait apparaître un paradoxe. Dans une première posture, s'exprimer strictement au nom des Basques aboutit à créer les conditions sémantiques d'accusations : reproche leur est alors fait de présupposer que tous les habitants de ce pays se sentent basques. Mais, a contrario, lorsque les départementalistes inscrivent leurs discours à partir d'une autre posture, s'exprimant alors en termes de Basques et d'habitants du Pays basque, ils créent tout autant les conditions nécessaires d'accusations : dans ce cas, reproche leur est fait de privilégier un groupe, de communautariser la région. Ainsi, la formulation de l'argumentaire vantant la constitution d'un département se trouve devant un dilemme irrésolu et, semble-t-il, insoluble tant que, appliqués au sujet *Pays basque*, les champs de la **culture** et du **politique** seront considérés comme antagoniques l'un de l'autre. Quelles que soient les postures adoptées, la connotation "ethnique" ²⁶ du discours est dénoncée et instrumentalisée par l'opposition au projet. Face à cette difficulté, la dialectique départementaliste a recours à l'usage du concept d'"identité territoriale" qui serait l'identité des "habitants du Pays basque" ²⁷. Mais développant cette idée d'"identité territoriale", pour se placer sur un terrain vierge de toute interrogation portant sur la question basque en général et sur sa composante identitaire en particulier, ils contribuent indirectement à la sacraliser.

34

Par ailleurs, l'argumentaire dont usent les opposants au projet part ouvertement d'une image intemporelle et exotique de l'identité dite régionale. Compte tenu des ambiguïtés que sous-entend la diversité des représentations de la basquité, les opposants à la création du département prennent le soin de privilégier ce champ de la discussion. À titre d'argument, leur discours met fréquemment en valeur l'idée d'une correspondance entre nature de l'histoire familiale et caractéristiques des convictions politiques. Ceci est contradictoire dans la mesure où cet argument s'inscrit dans une dialectique dénonçant un supposé ethnicisme par le biais de représentations finalement ethnicistes de l'identité.

L'analyse du premier numéro du journal de l'association CAP Vivre Ensemble montre que le discours officiel de cette association soutient que le "brassage" des populations constitue le signe du caractère non-basque des zones les plus peuplées, en l'occurrence la côte basque largement urbanisée et touristique ²⁸. Loin de réfuter l'"ethnicisme", c'est à dire la valorisation politique de l'ethnicité, qu'elle ne cesse de rejeter et de combattre, cette position s'appuie sur une représentation intemporelle donc ethniste de l'identité adhérant ainsi à la croyance, préalablement dénoncée, en la nature essentialiste d'une ethnie basque. Au-delà du fait que cette position soit paradoxale, elle contribue à la stigmatisation du mouvement départementaliste, ceci

d'autant plus que, rappelons-le, le propos des tenants du projet ne se formule jamais en ces termes. Aussi, une telle prise de position n'est compréhensible qu'en ayant conscience de la légitimité totale de la représentation nationale de l'identité instaurant une hiérarchisation entre les cultures " régionales " pensées comme de nature strictement folklorique et la culture nationale citoyenne. L'idée de citoyenneté française, et en filigrane d'identité française, est perçue comme compatible avec la diversité culturelle quand l'idée de basquité ou d'identité basque est, inconsciemment ou non, pensée comme **par nature** incompatible avec le champ politique de la citoyenneté.

Pour l'opposition au projet, l'identité " régionale " correspond à une condition culturelle intemporelle " ethnique " puisque strictement pensée comme un élément du passé. Cette position permet de montrer que la basquité ne peut être **par nature** que singulière et donc étrangère à la sphère du politique. En ce sens, elle est forcément pensée, dans le cas où elle se voudrait politique, comme " ethniciste " et en compétition avec l'identité citoyenne française considérée, elle, à contrario, du fait de sa condition nationale, comme apte à l'évolution, à la pluralité.

Cette manière de présenter les choses permet de passéifier et de folkloriser la condition de Basque, de l'inscrire définitivement comme une culture " régionale " et " minoritaire " ; et d'écarter définitivement la supposition que cette culture minoritaire est aussi, du fait de sa non représentation politique, minorisée. À terme, cela conduit à remettre en cause la pertinence du projet départementaliste.

À un autre niveau, dans l'objectif de montrer que la réforme souhaitée concerne l'ensemble des habitants, le discours départementaliste officiel se veut également par conviction ou par intérêt, conservateur. Il s'agit notamment de défendre la langue – et non pas de développer son usage – pour répondre à la préoccupation d'une partie de la population soucieuse de " garder ses racines ". Aussi, le discours du mouvement associatif départementaliste s'appuie sur une représentation de l'identité proche de celle développée par les opposants au projet. Dans les deux cas, prédomine donc une vision patrimoniale (dans le sens de la conservation) de l'identité basque, même si, dans celui des départementalistes, référence est parfois faite au développement de la langue. Il y a donc permanence d'une vision patrimoniale dans les représentations actuelles du fait basque. Quelle est l'origine de cette permanence conditionnant le débat ?

LANGUE ET IDENTITÉ

Le lien entre *identité* et *langue* est particulièrement empreint de sens en Pays basque. La représentation traditionnelle de l'identité est véhiculée par la langue elle-même. L'appartenance au groupe s'exprime par l'emploi du terme *euskalduna* qui signifie littéralement *celui qui a l'euskara*, le bascofphone. Mais le dynamisme

d'une langue et sa pérennité dépendent en grande partie de l'usage social qui en est fait. Or, aujourd'hui, la langue basque, parlée par environ 60 000 personnes en *Iparralde* est une langue dominée, employée uniquement par un groupe bilingue, lui-même intégré à une population monolingue majoritaire usant de la seule langue dominante. Dans une telle situation, elle est condamnée à disparaître de l'usage social, sauf à bénéficier d'un statut protecteur ²⁹.

Aussi, on peut penser que le lent déclin de l'usage de la langue basque et l'introduction progressive d'une rupture du lien social fondamental de la société, ont créé les conditions nécessaires au développement d'une tendance à l'exclusif. En effet, l'autonyme traditionnel basque, *euskalduna*, a été concurrencé par une autre approche de la basquité sensiblement différente. Après les guerres carlistes et l'abolition des *fueros* ³⁰, l'activité minière et industrielle est relancée en Biscaye ³¹. Dans cette province, l'industrialisation nécessite de faire appel à une main-d'œuvre importante venue de Castille. Cette forte immigration provoque une crise de la société traditionnelle basque. De nouveaux rapports humains apparaissent. Le système traditionnel des signes est profondément modifié. C'est dans ce contexte, au sein de la bourgeoisie de Bilbao, très catholique et prônant une sévère éthique familiale, que naît le nationalisme basque et parallèlement une nouvelle façon de se sentir basque. Sabino Arana Goiri, fils d'armateur et jeune catholique de formation juridique et de culture carliste, fait appel à la création d'un nouvel ethnonyme des Basques. Arana Goiri pense que le Basque l'est avant tout par la " race ". Le concept d'*euskaldun* ne constitue donc pas, selon lui, un ethnonyme satisfaisant puisque ne faisant aucunement référence à la " race ". Il estime en effet que la langue basque n'a pas de nom pour formuler l'individu basque. Aussi, il crée le néologisme *euzkotar* désignant le véritable basque. L'*euskaldun* (le Basque basco-*phone*) devient l'*euzkotar* (le Basque de race), et son pays n'est plus l'*Euskal Herri*, le pays de la langue basque, mais l'*Euzkadi*, le pays de la race basque. Ainsi, chez Arana Goiri, la langue n'a plus sa fonction essentielle dans la représentation d'eux-mêmes proposée aux Basques ³². Si cette conception s'est aujourd'hui marginalisée en Pays basque sud, il n'en reste pas moins qu'elle a probablement eu au cours du *xx^e* siècle des influences sur les représentations de l'identité côté nord. Ces influences pourraient en partie expliquer l'origine d'une certaine vision intemporelle de la basquité dans l'imaginaire collectif et/ou individuel ³³.

Aujourd'hui, dans le cadre des représentations de la basquité défendues au sein du mouvement *abertzale* de gauche, seul représentant relativement important du nationalisme en Pays basque français ³⁴, est généralement développée une représentation opposée aux visions patrimoniales (dans le sens de la stricte conservation) du fait culturel soutenues par le mouvement associatif départementaliste. Les

représentations régionales de l'identité fréquemment défendue par les opposants au projet sont rejetées. S'instaure alors une rupture avec l'idée de race établie par le premier nationalisme basque, et relativement toujours prégnante dans la conscience collective.

L'abertzalisme actuel en Pays basque nord établit un lien entre basquité et militantisme. L'inclusion au sein du groupe basque est donc valorisée par l'adhésion à sa cause. Ainsi, le mouvement *abertzale* se veut généralement ouvertement intégrationniste. Dans ce contexte est avancée une conception de l'identité valorisant l'idée de militantisme par l'usage de la langue basque. Le rapport à la langue revêt une importance d'autant plus grande du fait de la précarité dans laquelle elle se trouve et de la signification de l'ethnonyme traditionnel. Par ailleurs, le recours à la langue est commode dans l'entreprise de démythification de l'idée de race. Aussi, le fossé est important entre la pensée de Sabino Arana Goiri et le slogan suivant aperçu sur une affiche de l'association d'enseignement du basque aux adultes, AEK : " Laissons perdre l'euskara et ce pays ne sera plus basque. *Izena eman AEK* " ³⁵. Primauté à la langue est donc donnée, comme pour valider définitivement le retour au sens étymologique de l'autonome traditionnel.

Il convient pour conclure de souligner que les différentes représentations de l'identité, conditionnant la nature du débat sur la départementalisation du Pays basque, doivent être analysées dans le contexte national de confusion quant à la légitimité de lien ou non entre sphère du **politique** et champ de la **culture**, et dans le contexte local de l'histoire et du présent du rôle de l'*euskara* en tant que signifiant identitaire. Aussi, des différents types de représentations du fait basque dépendent l'adhésion ou non à l'idée de reconnaissance du Pays basque au niveau territorial, culturel et linguistique. Il s'avère que des représentations du territoire et de l'identité ne convergent pas, que des convictions entrent en conflit quant à la question de la compatibilité et de la complémentarité ou non entre un type d'organisation politique donné, le statut départemental, et une réalité territoriale culturelle, le Pays basque nord. ■

(*) Doctorant en Anthropologie - LAIOS - EHESS - Paris

Notes

- 1 Ces dates correspondent à la période durant laquelle nous nous sommes intéressés à la revendication d'un " Département Pays Basque ". Notre analyse s'appuie sur l'étude de coupures de presse, de documents officiels, et sur l'opinion d'acteurs politiques, économiques et culturels (d'associations, d'élus locaux...) ayant pris position, qui auront pu être consultés, ceci en considérant, à tort ou à raison, que la pluralité et la diversité de leurs propos sont pertinentes et représentatives de l'opinion publique.
- 2 Par l'expression " mouvement associatif départementaliste ", nous faisons référence au mouvement regroupant les deux principales associations réclamant la création d'un département : l'Association des Élus pour un Département Pays Basque (AE) et l'Association pour un Nouveau Département (AND).
- 3 *La Semaine du Pays Basque*, " ils appellent à manifester ", *La Semaine du Pays Basque*, n°318, du 08 au 14 octobre 1999.
- 4 Une série de sondages précède la manifestation. En 1999, un sondage réalisé par le CSA pour *Sud-Ouest* révèle que 57 % des sondés se déclarent pour une partition des Pyrénées-Atlantiques en deux départements. Auparavant, en 1997, un sondage est effectué par un organisme spécialisé local pour le compte de *La Semaine du Pays Basque*, sur un échantillon de 600 personnes pour une population de 257 000 environ : 64% de oui. Enfin, en octobre 2000, un sondage CSA réalisé pour *La Semaine du Pays Basque* et *France 3 Aquitaine* relève que 66% de la population se dit favorable à la création d'une nouvelle entité.
- 5 En 1996, 64 % des maires du Pays basque se sont prononcés en faveur de la création – avec un taux de participation de 97% des 158 communes du Pays basque. Une majorité de conseils municipaux a fait de même en 1999. Sur 159 communes, 84 des 104 qui votent se prononcent pour la création – ces 84 communes représentent 55% de la population. Ce vote a lieu au Conseil de Développement du Pays basque en septembre 1996 ; les collègues " socio-économiques " se prononcent en faveur de la création à 82,2 %. L'ensemble des membres du Conseil fait de même en octobre – 92% des exprimés votent " oui ".
- 6 En effet, seuls les mouvements *abertzale* rendent compte régulièrement par le biais de leur presse de l'évolution de la revendication. Le terme *abertzale*, signifiant " patriote ", sert à la désignation et à l'auto-désignation du nationalisme basque.
- 7 En dehors des élus locaux aux responsabilités importantes, tels François Bayrou ou Michèle Alliot-Marie – respectivement président du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques et député européen pour le premier, et maire de Saint-Jean-de-Luz et alors président du R.P.R, pour la seconde – l'association *Citoyen Adour Pyrénées Vivre Ensemble* est la seule organisation s'opposant fermement à la départementalisation.
- 8 Site Internet de l'Association des Élus pour un Département Pays Basque (AE).
- 9 Id.
- 10 Discours de Renaud d'Elissagaray, membre de l'Association des Élus pour un Département Pays Basque, en fin de manifestation du 9 octobre 1999, *Enbata*, n°1597, 14 octobre 1999.
- 11 Site Internet de l'Association des Élus pour un Département Pays Basque (AE).

Notes (suite)

- 12 Il faut ici entendre le terme " patrimonial " dans le sens de la conservation du patrimoine.
- 13 Les termes *euskara* et *euskera* signifient langue basque.
- 14 Nous nous permettrons d'entendre les termes " champ ", " sphère ", et " domaine " sous un même sens.
- 15 Entretien le 27 janvier 2000 avec un membre de l'association *Citoyen Adour Pyrénées Vivre Ensemble*.
- 16 Id.
- 17 Id.
- 18 Le récent essor des idées dites républicaines et souverainistes principalement représentées par le *Mouvement des Citoyens* en témoigne.
- 19 Thiesse Anne-Marie, *Les créations des identités nationales, Europe XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil, Collection U.H, 1999.
- 20 Nous soulignons par l'usage du terme " entendues " le fait que ces représentations ont la caractéristique de ne plus poser question.
- 21 Association *Citoyen Adour Pyrénées Vivre Ensemble*, Journal de l'association, n° 1, octobre 1999.
- 22 Nous entendons ici souligner par l'usage de l'expression " culture illégale " le fait que cette culture soit considérée non pas hors la loi mais en dehors de la loi.
- 23 Le Biltzar est une assemblée des 158 communes du Labourd, de Basse-Navarre, et de Soule.
- 24 Une fois de plus, il faut ici comprendre par l'usage du terme " illégal " le fait que cette culture soit considérée non pas hors la loi mais en dehors de la loi et perçue comme devant le rester.
- 25 Association *Citoyen Adour Pyrénées Vivre Ensemble*, " Résolument opposé au département Pays Basque ", in. *Journal de l'association*, n° 1, octobre 1999.
- 26 Il faut entendre le mot " ethnique " dans la signification que s'en fait le sens commun, c'est à dire en référence à une vision essentialiste du fait basque.
- 27 Site Internet de l'Association des Élus pour un Département Pays Basque (AE).
- 28 Association *Citoyen Adour Pyrénées Vivre Ensemble*, " Résolument opposé au département Pays Basque ", in. *Journal de l'association*, n° 1, octobre 1999.
- 29 Oyharçabal Beñat, " À propos de la langue basque ", in. Laborde Denis (sous la direction de), *La question basque*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- 30 Le terme *Fueros* en langue espagnole (*Foruak* en langue basque) désigne les droits coutumiers.
- 31 La Biscaye est l'une des trois provinces de la Communauté Autonome d'Euskadi.
- 32 Porqueres i Gené Enric, " Le mariage qui dérange. Redéfinitions de l'identité nationale basque ", in. Ethnologie française, *Anthropologie ouvrière et enquêtes d'usine*, Paris, PUF, 2001/3 - Juillet-Septembre.

Notes (suite)

- 33 Précisons comme le fait Michel Wieviorka que “ le racisme de Sabino Arana doit être situé dans son contexte historique ; d’une part il s’agit d’un mode de pensée qui, [...] a encore statut d’opinion et non de crime [...] ; d’autre part il constitue une réponse au discours nationaliste espagnol, [...] selon lequel la nation espagnole est une unité de race (mais aussi de territoire) ”. in. Wieviorka Michel, *Sociétés et terrorisme*, Paris, Fayard, 1988.
- 34 Au premier tour des dernières élections municipales du mois de mars 2001, la coalition *Abertzaleen Batasuna* (L’unité des patriotes) a obtenu 10 % des suffrages sur les 13% de vote nationaliste basque.
- 35 Ce qui signifie “ *Inscrís toi à AEK* ”.



VICISSITUDES POLITICO-RELIGIEUSES DANS LE DIOCÈSE DE BAYONNE SOUS L'ÉPISCOPAT DE M^{GR} JAUFFRET (1890-1902)

PHILIPPE FABAS (*)

Résumé :

Le déplacement de certains prêtres basques par Mgr Jauffret, dernier évêque concordataire de Bayonne, est à l'origine d'une crise diplomatique susceptible d'entraver les relations déjà difficiles entre la République Française et le Saint-Siège. Ce prélat est aussi confronté au projet d'union de deux " congrégations " diocésaines.

Laburpena :

Jauffret apezpikuak, Baionako azken apezpiku " concordataire " zenak, apez euskaldun batzu urrundu zituenean, krisialdi diplomatiko bat sortu zuen Frantses Errepublikari eta Batikanoaren artean. Apezpiku horrek, bestalde, buru-eman behar izan zion elizbarrutiko bi " kongregazioneren " bateratzeko xedeari.

41

MOTS CLÉS

diocèse de Bayonne,
clergé basque,
Vatican,
Léon XIII,
congrégations.

Hitz-gakoak

Baionako elizbarrutia,
apez euskaldunak,
Batikanoa,
Léon XIII,
kongregazioneak.

La consultation des Archives du Vatican permet de situer et analyser deux “ affaires ” politico-religieuses qui se sont déroulées dans le diocèse de Bayonne, au début de l'épiscopat de Mgr Jauffret. Elles témoignent, surtout la première, de l'imbrication profonde, entre le politique et le religieux, à une époque où la France est en régime concordataire.

Mgr Jauffret est un prélat ouvert aux orientations du pape Léon XIII, il encourage la politique dite du Ralliement à la République, malgré l'hostilité des milieux conservateurs locaux qui se présentaient comme les défenseurs de l'Eglise face à la politique anticléricale de la République.

Vite après son arrivée dans le diocèse, Mgr Jauffret déplace, à la demande du gouvernement, plusieurs desservants dont le traitement avait été suspendu pour ingérence dans la campagne électorale de 1889. Ceci provoque une vive émotion dans le diocèse. Sept desservants, sous l'impulsion du curé de Cambo, l'abbé Diharassary muté à Ossès font appel à Rome devant la Congrégation du Concile...¹

Sous le titre “ Différent entre l'évêque de Bayonne, Mgr Jauffret et certains prêtres basques de ce diocèse auxquels il avait été réprouvé leur conduite durant la lutte électorale ”, le dossier conservé aux *Archives vaticanes*,² contient des documents nombreux et intéressants permettant de démêler cet imbroglio politico-religieux.

Un autre dossier, sans lien avec le précédant mais fort étonnant, retrace le projet d'union de la congrégation des Pères de Bétharram avec celle dite des Missionnaires de Hasparren. Cette demande est soumise au pape Léon XIII par l'évêque argentin de La Plata et le gouvernement argentin. Mgr Jauffret, averti tardivement de ce projet va s'y opposer en montrant les véritables enjeux de cette affaire.

1. L'AFFAIRE DES PRÊTRES BASQUES

1. 1 A l'origine de l'affaire...

Les faits sont consignés dans le Mémoire adressé au pape Léon XIII, par MM. Agorreca Jean, Bidart Jean-Pierre, Delgue Arnaud, Diharassary Laurent, Mendiboure Jean-Baptiste, Mériatéguy Pierre, Patient Jean, prêtres basques du diocèse de Bayonne. Ces derniers indiquent que durant les dernières élections législatives, en septembre 1889, “ Usant de notre droit et remplissant notre devoir, nous avons éclairé nos paroissiens sur la moralité de l'acte électoral. Sans aucune allusion aux diverses formes de gouvernement, sans aucune désignation des personnes [...] Nous avons simplement enseigné qu'un chrétien ne doit jamais

voter pour un ennemi de la religion et de l'Eglise... ”

L'administration préfectorale jugeant cela comme une immixtion dans la campagne électorale demanda le déplacement de certains desservants. Devant le refus des Vicaires Capitulaires, le Ministre des Cultes suspend le traitement de 29 prêtres du diocèse, dont 20 en Pays Basque (17 desservants et 3 vicaires). Après l'arrivée de Mgr Jauffret, devant les rumeurs de déplacements prochains, 12 prêtres lui adressent, en mai 1890, une supplique pour qu'il se renseigne auprès des archiprêtres de Bayonne et de Mauléon. Ces prêtres reçoivent le soutien de plus de 200 prêtres basques. L'évêque répond par une lettre du 5 mai 1890 : “ Je me place en dehors du terrain politique. Après une longue vacance, des changements sont nécessaires... Il faut pour le bien du diocèse, demander quelques sacrifices, ils seront acceptés avec foi et obéissance... ”.

Les 20 et 21 mai 1890, les prêtres reçoivent leur ordre de déplacement. Sur les 16 desservants dont les traitements sont supprimés, 9 étaient déplacés.

Faisant recours au Saint-Siège de la décision épiscopale ces prêtres demandaient la réintégration dans leurs postes précédents. Les prêtres appelants rappelaient que “ d'après les instructions du Saint Père, les déplacements de desservants ne doivent s'opérer que rarement, surtout à l'encontre de leur volonté, paternellement et d'après des motifs canoniques. ” L'abbé Diharassarry se rend en personne à Rome remettre son mémoire à la Congrégation du Concile qui doit examiner son recours.

L'abbé Diharassarry bénéficiait de l'appui des milieux conservateurs. Deux députés : Jules Labat (député de la circonscription de Bayonne) et Louis Echeverry (député de la circonscription de Mauléon) écrivent au pape une lettre commune : “ En frappant nos prêtres pour de prétendus délits électoraux, on frappe le pays lui-même et on frappe ses élus. L'acquiescement empressé de notre évêque aux exigences de notre préfet paraît la condamnation de nos actions et la consécration de l'invalidation qu'une chambre sectaire a infligée à l'un de nous... ”. ³

Le sénateur Chesnelong intervient également et demande au pape dans un courrier du 24 octobre 1890 de “ rendre à ces prêtres le témoignage que Votre conscience leur doit [...] Votre Sainteté discernera par quels moyens il lui conviendra d'encourager et de fortifier par sa paternelle bienveillance des prêtres qui n'ont cessé d'en être dignes, comme aussi de préserver, dans leur intégralité les prérogatives de l'épiscopat français contre les ingérences abusives du pouvoir civil... ”. ⁴

1. 2 La mission secrète de Mgr Puyol

Cette affaire pouvant entraver la politique de conciliation poursuivie par le Saint-Siège envers la République Française, les instances vaticanes sont favorables à un compromis. Le recteur de Saint Louis des Français à Rome, Mgr Puyol est chargé officieusement par le Saint-Siège de trouver un accommodement entre les appelants et

l'évêque. Cependant il est aussi en relation avec le ministère des Cultes français pour lequel il joue le rôle d'informateur. ⁵

Il écrit au cardinal Secrétaire d'Etat : " ...La cause de l'évêque de Bayonne, au point de vue juridique est des plus mauvaises, s'il faut en croire les légistes. En tous cas, elle est de nature à susciter des conflits politiques du caractère le plus dangereux [...] J'ai eu à m'occuper de presque toutes les causes introduites ici, par le clergé de France : il n'en est pas une seule qui m'ait occasionné une semblable appréhension. Il me paraît qu'il y a à redouter, dans le cas présent, des dangers pour le Saint-Siège...Je ne souhaite qu'une seule chose, c'est qu'il n'y ait pas de conflit dangereux pour l'Eglise et l'Etat. " ⁶

Mgr Puyol, originaire de Bidart, se rend dans le diocèse pour rencontrer les protagonistes. Il présente la volonté pontificale aux prêtres basques, leur promettant en échange de leur retrait des compensations. Il écrit le 6 novembre au cardinal Secrétaire d'Etat : " Les prêtres basques acquiescent pleinement au désir du Saint Père "; cependant " l'évêque de Bayonne ne désire pas aller plus loin Lorsque j'ai parlé de cette modique compensation que Votre Eminence a indiquée Elle-même : un titre honorifique à conférer à M. Diharassarry; Mgr Jauffret est absolument réfractaire à la proposition. ". Il averti aussi le cardinal des nombreux échos de cette affaire : " Nombreuse correspondance d'évêques, de sénateurs, de députés de journalistes appartenant à toutes les contrées de France. " ⁷

Devant le refus de Mgr Jauffret de conférer une dignité honorifique à l'abbé Diharassarry, Mgr Puyol suggère au cardinal Rampolla de décerner des titres honorifiques pontificaux à certains appelants : " je les enverrais sur ma responsabilité ainsi que je l'ai fait en d'autres circonstances. De la sorte, il ne subsistera rien de l'affaire. Tout sera vaporisé. Plus de procès... Il n'y aura que l'évêque de Bayonne qui maugréera peut-être, car il semble se dérober à tout. Après m'avoir éconduit, il pense qu'en gardant le silence, le Vatican le négligera... " ⁸

Mgr Puyol est heureux, sa mission est terminée. Le procès évité. Les députés Echeverry et Labat lui écrivent : " Nous avons éprouvé une grande satisfaction quand nous avons appris la mission dont le Saint Père avait daigné vous charger. La tâche de rétablir la paix religieuse dans notre Pays Basque ne pouvait être confiée à de meilleures mains. " ⁹

Mgr Puyol après un entretien avec le cardinal Rampolla, le 20 novembre 1890, obtient 4 titres honorifiques pour les prêtres basques qui ont retiré leur instance. Sont nommés : missionnaires apostoliques les abbés Mériatéguy (ancien curé de Lasse, transféré à Saint-Just) et Hiriart (curé de Béguios) ; camérier d'honneur : l'abbé Mendiboure (ancien curé d'Ayherre desservant à Briscous) ; et camérier secret l'abbé Diharassarry.

1. 3 L'intervention personnelle du pape Léon XIII

Elle se manifeste par une lettre du Souverain Pontife adressée à Mgr Jauffret dans laquelle Léon XIII blâme l'attitude de l'évêque et l'appelle à plus de prudence :

“ Les prêtres basques que Nous évoquons (ceux transférés) en rappelant aux fidèles ces principes en tout conformes à la doctrine catholique sont restés dans le cadre de leur ministère pastoral qui est celui d'instruire et éclairer les fidèles vis-à-vis de leur devoir [...] Ils ont donné une preuve de leur docilité et obéissance dans le retrait, à peine leur était-il demandé [...]

Nous sommes sûr que toi aussi, Vénérable Frère, tu regarderas cet acte avec bienveillance. Pour l'avenir, Nous pensons cet incident clos ; la paix, le bien des âmes et l'intérêt de la religion seront sauvegardés. ” ¹⁰

Après la réception de cette lettre Mgr Jauffret envoie, le 4 décembre, un télégramme au pape : “ Les tournées pastorales indispensables après la vacance du siège me tiennent absent de Bayonne. Dans quelques jours je ferai parvenir à Votre Sainteté la réponse à la lettre dont elle m'a honoré... ”

Par une longue lettre ¹¹ rédigée à Orthez l'évêque justifie sa conduite. Il y indique qu'il a douté de la mission de Mgr Puyol car ce dernier n'avait aucune pièce qui l'accréditait. Le ministère des Cultes l'avait également avisé que Mgr Puyol n'avait de mission “ ni du pape, ni de la Cour romaine ”. De plus ce qu'il demandait (le canonicat honoraire pour l'abbé Diharrassarry) “ était pour moi pire qu'une sentence juridique de la Sacrée Congrégation du Concile, il était enfin connu ici pour l'ami intime du prêtre qui essaye de soulever contre moi l'opinion de mon clergé... Je le priai seulement de dire par avance à Votre sainteté que je ne ferai jamais de semblables translations puisque tel était son désir... ”

Revenant sur les déplacements l'évêque assure le pape de n'avoir eu “ qu'un seul but, que d'ailleurs, j'ai obtenu, le rétablissement du traitement supprimé à 30 desservants, je voulais uniquement remédier aux intérêts du diocèse sans incriminer la conduite de ces prêtres, en tant qu'ils ne dépassent pas, dans une lutte passionnée, les sages limites indiquées dans les encycliques de Votre Sainteté ”. Enfin, concernant l'abbé Diharrassarry : “ j'ai cru et je crois, sauf votre jugement dont je serai respectueux, qu'il ne mérite pas une récompense. ” Il terminait sa lettre en écrivant “ Mes prêtres basques me mépriseraient-ils que je me sens capable des les affectionner. Je ne crois pas qu'ils me puissent reprocher rien en dehors de ces déplacements que je demandais à leur obéissance et à leur charité de subir au profit de tous et au profit des œuvres diocésaines.

Le très humble et obéissant serviteur et fils... ”

Mgr Jauffret écrivait également le 21 décembre suivant une lettre similaire quant au fond au cardinal Secrétaire d'Etat. Mais il ajoutait un post-scriptum où il dénonçait l'attitude de l'abbé Diharassarry : " Je tiens à votre disposition des lettres fortes insolentes écrites par Diharassary et Agorreça à mon Vicaire Général Diharce. En tout état de cause un pareil langage, une pareille attitude, rendent indignes, d'une prélature. " ¹²

1. 4 L'octroi des distinctions pontificales : une affaire d'Etat

Cet octroi de distinctions pontificales provoque diverses réactions dans le diocèse et même sur le plan politique : le gouvernement français intervient par la voie diplomatique.

Mgr Jauffret réagit vigoureusement. Le prélat qui se sent désavoué par le pape, adresse encore un télégramme à Rome : " Grande émotion chez les basques et dans tout le diocèse après les nominations aux titres honorifiques; ont-elles pour moi cette signification que je dois remettre les prêtres déplacés à leurs anciens postes ? Je demande des ordres et obéirai immédiatement. J'affirme avoir été calomnié.

Evêque de Bayonne. " ¹³

46

Il reçoit une réponse réconfortante le 30 décembre. On lui indique " qu'est récompensée la docilité avec laquelle les dits prêtres déferents aux désirs de l'Auguste Pontife ont retiré leur recours présenté à la Sacrée Congrégation du Concile [...] Votre Excellence comprendra que cela ne lui impose aucune obligation spéciale vis-à-vis des ecclésiastiques. "

Au plan diplomatique, le nonce apostolique à Paris, avertit le cardinal Rampolla du mécontentement du gouvernement français : le ministre Ribot lui a posé certaines questions sur cette affaire et est irrité contre Mgr Puyol... ¹⁴

L'ambassadeur de France près le Saint-Siège est chargé de prévenir le cardinal Secrétaire d'Etat de l'inquiétude du gouvernement français : " Nous sommes forcés de voir de l'initiative prise par la Cour Pontificale une atteinte aux prérogatives législatives de l'Evêque et un encouragement donné aux passions politiques que le gouvernement s'attache à calmer. Une telle attitude est de nature à rendre impossible la politique d'apaisement que le gouvernement aurait été heureux de suivre, notamment dans le diocèse de Bayonne en levant toutes les suppressions de traitement ecclésiastiques. "

Le Saint-Siège répond le 5 janvier 1891 que ces distinctions ont été attribuées dans le seul but de récompenser la docilité et la rapidité avec laquelle les prêtres basques ont retiré leurs recours, " Sa Sainteté a déploré que cette concession ait un caractère politique et regrette que cette polémique veuille trouver un motif pour diminuer l'autorité

de Mgr l'évêque de Bayonne auquel Sa Sainteté exprime ses sentiments de bienveillance comme ce prélat pourra le voir à l'occasion de sa visite à Rome. " 15

Rassuré par cette réponse, l'ambassadeur de France écrit au cardinal Rampolla : " J'ai confiance que cette communication clôturera l'incident relatif aux prêtres du diocèse de Bayonne... " 16

Un rebondissement inattendu survient du fait que parmi les prêtres récompensés, figure l'abbé Hiriart, curé de Bèguios. Or ce dernier n'a pas été déplacé et n'était pas au nombre des prêtres appelants. Son traitement toutefois restait supprimé. Cette distinction attribuée au curé de Bèguios changeait la *signification* des promotions pontificales. Ces dernières ne correspondaient plus à récompenser uniquement le retrait de la plainte. On pouvait voir dans ces distinctions une approbation du comportement politique des prêtres frappés par la République.

La presse conservatrice exultait. Le journal *l'Eskualduna* titre le 26 décembre 1890 : " Les prêtres basques approuvés par le pape ". Saluant ces distinctions le journal écrivait : " Ces prêtres frappés, persécutés, qu'on osait, par surcroît d'injures appeler révoltés, Léon XIII vient de leur dire : Courage ! Je vous honore pour avoir compris vos droits et vos devoirs... " 17

Le gouvernement français demande des explications au Saint-Siège. Le ministre des Affaires Etrangères Ribot, enjoint l'ambassadeur Lefebvre de Béhaine d'exposer au cardinal Secrétaire d'Etat la gravité de la situation qui peut " ouvrir un conflit sans précédent avec l'autorité civile et même un débat où le concordat lui-même et, en tout cas l'ambassade du Vatican seront mis en question... " 17

Le Saint-Siège, embarrassé par cette nouvelle péripétie, cherche les explications au près de Mgr Puyol..., il admet la substitution des noms mais indique : " Le desservant de Bèguios n'est pas un appelant, son nom a été substitué contrairement aux intentions du Souverain Pontife à celui de l'abbé Patient (un des appelants) à l'instigation de Mgr Puyol. Il s'agissait donc d'une vraie erreur de fait de sa part. " 18

Ainsi, tous les torts retombent sur le pauvre Mgr Puyol. La presse romaine évoquant cette affaire écrit également " L'ultime stade de la question Puyol, ex Supérieur de Saint Louis des Français est moins favorable pour ce prélat...L'affaire entre la France et Rome est finie et toute la responsabilité tombe sur Puyol... " 19

A Paris, le député Louis Barthou, interpelle à la Chambre, le 27 janvier, le ministre des Affaires Etrangères sur la signification des distinctions pontificales et l'attitude du Vatican 20 (cette question avait pourtant été ajournée préalablement, à la demande du ministre). Le ministre Ribot met en cause Mgr Puyol qui à l'insu du Vatican, a substitué un nom à un autre et annonce sa révocation 21 : " L'abbé Puyol a manqué à tous les devoirs spéciaux de sa charge, mais aussi aux devoirs d'un ecclésiastique investi de la confiance du gouvernement de son pays [...] Il a placé le Saint-Siège dans

une situation difficile. Le Saint-Siège a reconnu qu'il avait été victime d'une véritable supercherie. " Le ministre annonçait également que le gouvernement défendait à ces ecclésiastiques d'user de ces distinctions car la loi (concordataire) ne permet à aucun ecclésiastique d'accepter de Rome une distinction honorifique, quelle qu'elle soit, sans avoir demandé d'abord le consentement du gouvernement français " **22**

Mgr Puyol, après sa révocation, argue de sa bonne foi et reconnaît seulement avoir commis une erreur. Il fit imprimer une " rectification " datée à Rome du 8 février 1891 et une Lettre ouverte adressée à M. Ribot, dans laquelle il lui reproche d'avoir porté à la tribune des imputations attentatoires à son honneur : " En résumé, il ne subsiste qu'une allégation ayant quelque fondement. J'ai une part de responsabilité dans la nomination d'un missionnaire apostolique : cette part consiste à avoir désigné un *supprimé* au lieu d'un *déplacé*, et mon erreur a été involontaire. Il n'y a pas là de quoi égorger un homme... " **23**

Afin de dissiper des équivoques, Mgr Jauffret publiait également une rectification dans le journal *Le Monde*, où il reconnaissait que Mgr Puyol avait sollicité en faveur, non pas des prêtres appelants, comme on l'a dit, mais de l'un d'eux une distinction honorifique " la déclaration revêtait pour l'évêque le caractère odieux d'un marché. Mais il est faux que je me sois refusé à la solution, même ainsi présentée. Celui de qui elle émanait ne justifiant en aucune manière de sa qualité d'envoyé du Saint-Siège... " **24**

Cette crise religieuse locale s'est transformée en une complexe affaire aux multiples implications personnelles, politiques, diplomatiques. Elle se révèle surtout comme un obstacle imprévu à la politique du Ralliement à la République. Seul, Mgr Puyol, empêtré dans des négociations difficiles sera victime de son jeu trouble. Les relations entre la France et le Vatican ne seront pas compromises.

Mgr Jauffret qui dans cette affaire a commis quelques maladresses agira avec plus de discernement dans l'autre affaire qui survient postérieurement.

2. LE PROJET D'UNION DE DEUX " CONGRÉGATIONS " DU DIOCÈSE DE BAYONNE

Ce dossier qui concerne le diocèse de Bayonne se trouve aux Archives Vaticanes, répertorié parmi ceux propres à l'Argentine. En effet son intitulé est : " l'évêque de la Plata, Mgr Mariano Antonio Espinosa et le gouvernement argentin exposent au pape Léon XIII l'utilité d'unir les deux congrégations religieuses appelées de Bétharram et d'Hasparren du diocèse de Bayonne. ". A l'originalité de cette affaire, se greffent ici encore les nombreux intervenants qui appuient la demande. Mgr Jauffret, le seul opposé à cette fusion, démontrera que derrière cette démarche, se cache en fait une véritable intrigue.

2. 1 Une demande liée à l'immigration basque

Les raisons d'unir ces deux congrégations sont pour l'évêque de La Plata fort simples et compréhensibles : l'Argentine bénéficie d'une forte émigration de basques, ceux-ci forts religieux, ont besoin de prêtres parlant leur langue. Or la congrégation de Bétharram déjà implantée en Argentine depuis une quarantaine d'années dispose de peu de prêtres parlant le basque. Les besoins spirituels des nombreux basques ne peuvent donc pas être assurés. Aussi propose t-il " d'annexer la Maison de Hasparren à celle de Bétharram " pour disposer ainsi d'un contingent renforcé de prêtres basques. De plus, l'évêque explique que cette fusion serait un atout favorable pour les diocèses d'Argentine qui ont de grands besoins religieux, mais bénéficient de peu de missionnaires.

Mgr Espinosa évoque aussi le R.P. Arbelbide, ancien supérieur de la congrégation d'Hasparren favorable à cette annexion et qui " a encore tous les titres de propriété des immeubles de la maison de Hasparren, dont plus de la moitié à titre légal ; et dès lors, il est naturel que passant lui-même à la congrégation de Bétharram il y porte aussi les titres et les propriétés qui en dépendent ". L'évêque termine : " Il est facile de conclure que l'intention manifeste du Saint-Siège, les besoins immenses de nos diocèses d'Amérique, le bien spirituel de la nombreuse immigration basque, le bien même du diocèse de Bayonne demandent que Votre Sainteté décrète l'annexion complète et définitive d'Hasparren à Bétharram avec tous ses immeubles et toutes ses missions fondées, grâce que vous demande, à genoux, le très humble et obéissant serviteur de Votre Sainteté " **25**

Le gouvernement argentin par l'intermédiaire de son ministre de l'intérieur écrit également au cardinal Secrétaire d'Etat Rampolla pour appuyer la demande de l'évêque de La Plata : " C'est avec bonheur que le gouvernement de la République Argentine appuie et recommande instamment l'opportune et importante démarche que Mgr Espinosa, évêque de la Plata, fait auprès du Saint-Siège...Le gouvernement de La République est très préoccupé en ce moment de coloniser nos vastes régions, si peu habitées encore, et il préfère particulièrement la colonisation basque, déjà si nombreuse et si appréciée par ses éminentes qualités.[...] Or nous proclamons hautement que la colonisation ne peut nous donner un peuple grand et prospère qu'à la condition d'être fortement pénétré de catholicisme.

C'est donc une augmentation d'apôtres et de religieux zélés qu'il nous faut, ce que nous obtiendrons indubitablement par l'heureux résultat de la démarche apostolique de l'épiscopat argentin, démarche très opportune et nécessaire surtout pour la colonie basque. " **26**

2. 2 Les réactions au projet

A Rome, cette demande est accueillie favorablement. Cependant la Secrétairerie d'Etat entend avant de se prononcer définitivement demander l'aval de l'évêque de Bayonne. Mgr Jauffret, par une lettre datée du 2 juin 1899 est informé du projet. On lui indique que " Le Saint Père a à cœur que les émigrants basques eussent toujours en Argentine les aides spirituelles qui les maintiennent religieux, il verrait ainsi volontiers la dite fusion des deux petites congrégations diocésaines, dans la mesure où l'union serait positive pour les deux [...] Dans ce sens Sa Sainteté a voulu qu'on vous écrive... On espère qu'on ne rencontrera pas de trop graves difficultés. " ²⁷

Mgr Jauffret répond tardivement, le 24 juin, au cardinal Rampolla. Il ne donne cependant pas sa position sur le projet mais indique qu'il a chargé son Vicaire général, Mgr Diharce et l'archiprêtre de la cathédrale, l'abbé Juanchuto, de venir à Rome " porter sa réponse et fournir les explications nécessaires. "

Mgr Espinosa se rend également dans la Ville Eternelle pour participer au Concile plénier d'Amérique latine. Le prélat argentin entend profiter de cette occasion pour demander à nouveau la fusion des deux congrégations. Il plaide à nouveau devant le pape Léon XIII et rencontre également avec les évêques de Panama et du Paraguay le cardinal Secrétaire d'Etat. Alors que son séjour se termine il écrit le 10 juin 1899 au cardinal Rampolla et lui rappelle que " le Très Saint Père Léon XIII m'a expressément et personnellement promis d'écarter tous les obstacles qui pourraient s'opposer à cette union et a fait exprimer ce désir sacré à Mgr l'évêque de Bayonne. " Ayant appris qu'on attend les envoyés de Mgr Jauffret le prélat propose au cardinal " d'obtenir que l'envoyé de Mgr l'évêque de Bayonne et le R.P. Arbelbide aient ensemble une entrevue et qu'ils s'arrangent eux-mêmes en tête-à-tête, à l'amiable et promptement "

On trouve aussi dans ce dossier d'archives, une carte du cardinal Vives ²⁸, qui recommande " d'aider le R.P. Arbelbide si tracassé par l'évêque de Bayonne. C'est une vraie douleur alors que les évêques américains multiplient la prière en faveur de la fusion, l'évêque de Bayonne s'y oppose et veut humilier ce prêtre en le privant du celebret. "

Mgr Jauffret, sûrement renseigné par les tractations qui se déroulent à Rome, écrit une longue lettre " en toute conscience et la plus entière franchise " au cardinal Rampolla. Il s'étonne que pour collecter des renseignements exacts on n'ait pas recours à la source c'est à dire à l'ordinaire du lieu (en l'occurrence lui-même) et au Père général de Bétharram. Il indique au Secrétaire d'Etat que l'évêque de La Plata a adressé une lettre au Père général de Bétharram l'exhortant : " à ne pas se laisser intimider par les résistances de l'évêque de Bayonne. "

A ces remarques critiques sur les procédés utilisés se greffe l'opposition ferme de

l'évêque à cette fusion. Opposition motivée par la situation de ces deux congrégations et leurs rapports envers le diocèse. Selon le prélat cette fusion n'est nullement nécessaire pour le recrutement des prêtres basques qu'on veut employer à l'évangélisation de leurs compatriotes. La congrégation de Bétharram peut prendre des sujets dans tout le diocèse, au Pays Basque comme au Béarn. Mais c'est surtout la nature totalement différente des deux congrégations qui rend impossible cette union. En effet " la congrégation de Bétharram est une véritable congrégation avec une formation spéciale avec un apostolat même hors du diocèse. La communauté de Hasparren mérite à peine le nom de congrégation. Les membres viennent pour la plupart du ministère paroissial et ne font que les vœux pour un an. La communauté dépend absolument de l'évêque qui en est le premier supérieur. " 29

2. 3 Les rapports difficiles entre Mgr Jauffret et l'abbé Arbelbide

Mgr Jauffret n'hésite pas à mettre en cause dans sa lettre le R.P. Arbelbide qui est selon lui à l'origine de ce projet et indique " j'ai dû le déposer de sa charge parce qu'il avait trahi le mandat que l'ordinaire lui avait confié. Après sa disgrâce, ce prêtre alla chercher refuge à Buenos-Aires. ". Mgr Jauffret rappelle au cardinal Rampolla que l'abbé Arbelbide a voulu s'affranchir de l'autorité de l'ordinaire et qu'il en a appelé à Rome, en 1897, devant la Congrégation des évêques et réguliers pour demander l'approbation en tant que congrégation de la Maison de Hasparren. Ce qu'il n'obtiendra pas. 30

Mgr Jauffret explique que devant cette situation il n'a pu délivrer les lettres testimoniales demandées par l'abbé Arbelbide et termine sa lettre de manière cinglante : " Le but de l'abbé Arbelbide est visible : il veut par ses intrigues échapper à la juridiction de son évêque et être dispensé de lui rendre des comptes. Il pense sans doute que le projet d'annexion le servira admirablement, pour arriver à ce résultat. Je demande pardon à Votre Eminence d'être entré dans ces détails qui sont bien pénibles... "

Le Père Arbelbide, dans l'ouvrage qu'il a rédigé en 1898 : " *Archives des Missionnaires de Hasparren par le Père Arbelbide* " fait état du projet de fusion. Il indique clairement qu'il a œuvré pour réaliser cette " annexion " : " dès mon arrivée à Buenos Aires, je m'occupai activement de préparer notre annexion avec Bétharram " 31 Il reproduit dans son ouvrage une lettre du 2 mars 1898, adressée au Supérieur Général de Bétharram, qui propose l'annexion afin de " perpétuer par nous cette œuvre d'évangélisation des Basques d'Amérique ". Dans sa réponse du 17 juin 1898, le Supérieur général, le R.P. Bourdenne est favorable à l'annexion mais il entrevoyait déjà les germes des difficultés futures : " Le R.P. Arbelbide peut s'attendre là-dessus à des débats très sérieux. Je crains même que Mgr l'évêque n'exige que cette grave question

soit tranchée avant de délivrer les lettres testimoniales. Dieu veuille que mes appréhensions ne soient pas fondées... ” ³²

Concernant le recours à Rome pour l’approbation de la congrégation, le Père Arbelbide indique : “ nous crûmes devoir renoncer à poursuivre notre affaire, malgré les renseignements favorables que nous recevions de Rome sur la bonne marche de notre cause. ” Le Père Arbelbide parle alors de “ désistement ”. Cela n’est donc pas exact puisque le décret précédemment évoqué indique “ la dite Société de Prêtres honorée du “ decretum laudis ” a été et est toujours une institution purement diocésaine... ”

2. 4 L’abandon du projet

On comprend que les instances Vaticanes devant ces diverses tractations, renseignements contradictoires, aient eu des difficultés pour apprécier la pertinence du projet et la réalité des mobiles. La position de Mgr Jauffret et les explications qui la sous-tendent donnent un éclairage différent à cette affaire. Elle met en jeu les intrigues du R.P. Arbelbide pour obtenir une fusion dont il serait le premier bénéficiaire. Finalement les instances vaticanes appellent les protagonistes à trouver eux-mêmes un *modus vivendi*.

En effet, le dossier se referme par ces lignes datées du 15 juillet 1899 : “ le Vicaire général de Bayonne, l’archiprêtre de la cathédrale, venus à Rome avec la mission de l’évêque d’aplanir cette difficulté se sont rencontrés avec le Père Arbelbide sous l’auspice du cardinal Vives. Ils ont convenu de souscrire un accord... ” ³³

Un “ accord ” sera trouvé, le R .P. Arbelbide abandonnera son projet d’union des deux congrégations et restera dans le clergé diocésain. Mgr Jauffret l’élèvera au rang de chanoine honoraire ³⁴, se souvenant sûrement des conséquences néfastes de son précédent refus.

Par la suite Mgr Jauffret oubliera ces différents. En 1893, après l’échec de la candidature de Mgr Diharassary aux élections législatives il n’hésitera pas “ à rendre hommage à la haute valeur de Mgr Diharassary ” ³⁵. Cette absence de rancune, ce pardon manifesté, témoignent de la grandeur d’âme de ce prélat. Cela n’est pas étonnant venant de celui qui a dit :

“ Le venin du cœur, c’est une pointe d’enfer en nous;
l’amour de Dieu et du prochain c’est déjà le ciel “. ³⁶ ■

(*) Docteur d’Etat en histoire. Lauréat du Prix 2000 décerné par la Ville de Bayonne et Eusko Ikaskuntza.

Notes

- 1 Pierre Tauzia dans sa thèse " *Aspects du Ralliement dans le diocèse de Bayonne* " retrace cette affaire mais en se basant sur d'autres sources que celle des les Archives Vaticanes. (Cf. Chap. 2 : un diocèse en crise à la veille du Ralliement. Thèse 3° cycle, Bordeaux, 1975).
- 2 Archives du Vatican. Affari Ecclesiastici Straordinari. Bayonne 1889-1891. Fascicule 421 et 422.
- 3 *Archives du Vatican. Op. cit.* Fascicule 421, p. 60.
- 4 *Ibid.* p. 62.
- 5 Pierre Tauzia écrit : " Mgr Puyol, ambitieux et bien renseigné, paraît avoir cherché d'informer au ministère des Cultes...Une partie des lettres, détaillées et sarcastiques, adressées par Mgr Puyol à Dumay, à propos des visites de prélats ou d'hommes politiques au Vatican subsiste dans le dossier. F. 19 5616. "
- 6 *Archives du Vatican, op. cit.* Fascicule 421, p. 1.
- 7 *Ibid.* p. 72.
- 8 *Ibid.* p.78. Lettre de Mgr Puyol du 9 novembre 1890.
- 9 *Ibid.* p. 80. Lettre du 28 août 1890.
- 10 *Ibid.* Fascicule 422. Lettre du pape à Mgr Jauffret du 25 novembre 1890.
- 11 *Ibid.* fascicule 422. p. 11. Lettre de Mgr Jauffret au pape du 4 décembre 1890.
- 12 *Ibid.* Fascicule 422. p. 26. Lettre de Mgr Jauffret au Cardinal Secrétaire d'Etat du 21 décembre 1890.
- 13 *Ibid.* Fascicule 422. p. 32. Télégramme du 27 décembre 1890.
- 14 *Ibid.* Fascicule 422. p. 33. Lettre du nonce apostolique au cardinal Rampolla. 27 décembre 1890.
- 15 *Ibid.* Fascicule 422. p. 56. Réponse de la Secrétairerie d'Etat à l'ambassadeur de France. 5 janvier 1891.
- 16 Dans sa réponse du 10 janvier 1891, à l'ambassadeur de France, le cardinal Rampolla écrit : "Je relève avec plaisir que l'incident relatif aux prêtres du diocèse de Bayonne est clos..." *Ibid.* Fascicule 422. p. 48.
- 17 *Ibid.* Fascicule 422. p.50. Lettre de l'ambassadeur de France au cardinal Rampolla 16 janvier 1891.
- 18 *Ibid.* Fascicule 422. p.64. Relation du 26 janvier 1891.
- 19 *L'Eco d'Italia* 24-25 janvier 1891.
- 20 La presse publie largement cette intervention. Voir *l'Univers* 29 janvier 1891 : L'affaire de Bayonne. *Le Moniteur*, 3-4 février 1891. Article : L'incident Puyol.
- 21 Le *Bulletin catholique du diocèse de Bayonne* du 11 janvier 1891 dans l'article : Nouvelles de Rome, indique : " la révocation de Mgr Puyol, l'éminent supérieur de St Louis des Français a produit à Rome la plus pénible impression. Le Souverain Pontife qui l'avait chargé d'une mission toute pacificatrice de conciliation a été douloureusement affecté de cette mesure aussi injuste qu'inattendue. "

Notes (suite)

- 22 Une lettre du nonce à Paris adressée au cardinal Rampolla lui confirme “ qu’il a reçu l’ordre du saint Père de protester auprès de l’ambassadeur de France contre la déclaration faite par M. Ribot, à la Chambre des députés en réponse à la question de M. Barthou sur l’affaire de Bayonne...”
- 23 *L’Univers* du 6 février 1891. Article : La Révocation de Mgr Puyol. Le journal *Il Popolo Romano* du 6 février 1891, sous la rubrique Affaires extérieures, relate la protestation de Mgr Puyol : “ protestation où il cherche à démontrer qu’il a seulement commis dans cette affaire de nomination d’un missionnaire apostolique, une seule erreur involontaire et légère. ”
- 24 *Le Monde* 27 janvier 1891. Article : Les affaires de Bayonne.
- 25 *Archives du Vatican. Affari Ecclesiastici Straordinari*. Argentine. 1899. Fascicule 279, p. 45. Lettre au pape de Mgr Espinosa. La Plata, 15 avril 1899.
- 26 *Ibid.* Lettre du Ministre de l’Intérieur du gouvernement argentin au cardinal Rampolla. Buenos Aires, 12 avril 1899.
- 27 *Ibid.* Secrétairerie d’Etat 2 juin 1899, Lettre à Mgr Jauffret.
- 28 Le cardinal Vives y Tuto Joseph (1854-1913) est un religieux capucin espagnol. Il débute sa formation religieuse au Guatemala, puis après l’expulsion de cette congrégation aux Etats-Unis et en France. Ordonné prêtre en 1877 à Toulouse, il enseigne à l’école séraphique de Perpignan jusqu’à l’expulsion des ordres religieux en 1880. Réfugié en Espagne, il y dirige une communauté religieuse (couvent d’Igalada). Il est appelé à Rome où il occupe diverses fonctions curiales (Secrétaire général de la Procure, Consulteur du Saint-Office en 1887...) Alors qu’il prépare le Concile Plénier d’Amérique Latine comme membre consulteur il est élevé au cardinalat par le pape Léon XIII dont il devient un des intimes conseillers. Pie X lui confiera également de délicates missions et à la fin de sa vie le cardinal Vives était protecteur de 69 congrégations.
- 29 Lettre de Mgr Jauffret au cardinal Rampolla du 29 juin 1899. Fascicule 279. p. 64
- 30 Le dossier des Archives Vaticanes contient le Décret de la S.C. des évêques et Réguliers rendu en réponse au recours du R.P. Arbelbide le 5 février 1898.
- 31 *Archives des Missionnaires de Hasparren par le Père Arbelbide*. p. 333. Buenos Aires 1898. Tipografia : La Vasconia 350 p.
- 32 *Ibid.* p. 338. Lettre du R.P. Bourdenne, Supérieur Général de la Congrégation des Pères de Bétharram au R.P. Magendie, Vicaire Général de la même congrégation.
- 33 *Archives du Vatican*. Fascicule 279. p. 68.
- 34 Nomination publiée dans le *Bulletin du diocèse de Bayonne* du 10 septembre 1899. Article : Communication officielle.
- 35 *Bulletin du diocèse de Bayonne*, 27 août 1893. Chronique épiscopale.
- 36 *Bulletin du diocèse de Bayonne*, 11 novembre 1900. La Toussaint : Sermon prononcé à la cathédrale par Mgr l’évêque.



LA LANGUE BASQUE AU MUSÉE ?

CLAUDINE LERALU ET ISABELLE LICHAU

Résumé :

Totalement absente de la signalétique lors de la création du musée en 1924, la langue basque réapparaît plus tard puis s'impose dans les textes trilingues actuels. Evolution parallèle mais inverse dans la société : la langue basque est encore parlée à l'ouverture du musée, puis son usage décline progressivement jusqu'à la perte de la transmission familiale. Images. Statut. Prise de conscience. Réveil des systèmes éducatifs qui détiennent, en partie, la clé de sa possible renaissance.

Laburpena :

Museoa sortu zelarik 1924an, orduko seinalezik agertu ez zen euskarak badu orai bere lekua testu elehirudunetan. Bilakaera paraleloa bainan alderantzizkoa gertatu da jendartean : euskara mintzo zen Museoa ideki zelarik, bainan orai gero eta gutiago entzuten da. Familiak ez dio segidarik emaiten. Hezkuntzak dauka, parte bederen, berpiztearen gakoa.

55

MOTS CLÉS

langue,
musée,
patrimoine,
vie.

Hitz-gakoak

hizkuntza,
museoa,
ondarea,
bizia.

UN PATRIMOINE OUBLIÉ

Le 2 février 1924, le Musée basque ouvre ses portes au public : aboutissement d'une longue période de latence, de réflexion et de travail. Il affirme d'emblée son caractère ethnographique. " Fixer ce qui nous est cher et va s'effacer " dira William Boissel, premier directeur du musée. Sauvegarder des œuvres d'art mais aussi et surtout les objets témoins d'une société " traditionnelle " sur le point de disparaître, les réunir en les présentant " de la façon la plus conforme aux rapports qui les lient dans la vie réelle " ajoutera Philippe Veyrin. Reconstituer en somme un cadre de vie.

Ainsi fut mis en scène " un pays basque fort et accueillant qui parlait au cœur " ¹.

Les reconstitutions d'intérieurs, de la chambre à coucher, de la cuisine, de l'ezkaratz... " serrent la vérité d'aussi près que possible " et déclenchent les commentaires admiratifs des premiers visiteurs. Elles collent au " vivant ", elles décalquent si bien le quotidien qu'on en oublie l'absence d'un élément essentiel : la langue basque. Toute la signalétique est en français. On est au cœur de la vie mais dans une autre langue que celle de cette vie...

Rien d'étonnant à cela. Le musée doit s'ouvrir à ceux que ne sont pas de la région ; et puis ce n'est pas dans l'air du temps. Anatole de Monzie, qui vient de signer comme ministre de l'Instruction Publique une circulaire ² refusant l'usage des " parlars locaux " dans l'enseignement, ne peut qu'être satisfait de sa visite au musée en janvier 1926. " Il ne cacha pas, en esprit averti, l'intérêt qu'il portait à notre musée " relate le bulletin de l'époque.

Cependant, la langue basque est parlée couramment dans les milieux ruraux. L'est-elle autant dans les villes ? Dans la bourgeoisie ? Si l'on n'a pas encore vraiment conscience de son possible déclin, elle est déjà abjurée par certains, elle dévalorise son locuteur et le français s'impose porté par une aspiration générale.

UN PATRIMOINE RETROUVÉ

C'est Jean Haritschelhar, directeur du musée de 1962 à 1988 qui introduira un étiquetage des salles en langue basque : premiers pas qui préfigurent l'avenir.

Le Service Educatif du musée, " Argitu ", créé en 1988 ³, sera lui aussi un lieu d'ouverture à la langue basque, sans particularisme affiché et comme une composante normale de ses activités. Certains thèmes patrimoniaux sortiront ainsi de l'érudition pure pour s'adresser aux jeunes et rentrer dans la vie sans rien perdre de leur rigueur scientifique ⁴

Grâce à l'animation apportée par " Argitu " le musée restera présent pendant sa longue fermeture pour travaux de 1989 à 2001.

Quand il rouvre ses portes, rénové, surprise ! Toute la signalétique et tous les textes présentés dans les nouvelles vitrines sont trilingues : basque, espagnol, français. En outre, le musée sort du silence et de l'immobilité des représentations figées : il donne à voir le mouvement des danseurs, à entendre la musique qui les accompagne et la langue basque, chants ou contes dans le " kiosque sonore ".
La langue, patrimoine à conserver ? à faire vivre ?

LANGUE MENACÉE ?

Dans la vie sociale, elle a suivi l'évolution inverse de celle du musée. La conscience de sa perte, le regret de voir que la transmission familiale ne se fait plus ont pour conséquence le désir de se réapproprier cette langue. Les jeunes parents qui ne la parlent pas voudraient l'apprendre à leurs enfants. Qui le fera à leur place ?

L'institution scolaire qui a imposé la langue française ?

Depuis la circulaire De Monzie, deux lois ont été votées : la loi Deixonne en 1951, toute petite porte entrouverte sur les " dialectes locaux ", la loi Haby en 1975 qui maintient la porte ouverte mais... personne ne se décide à la franchir ! De nombreux textes ministériels paraissent mais n'arrivent pas à trouver de traduction concrète dans la réalité du milieu scolaire.

" Parlers ", " dialectes ", " idiomes "... les dénominations retenues traduisent l'embarras du législateur.

" Le basque, est-ce une langue ? "

La question nous a été posée !

Oui, c'est une langue. Une langue agglutinante, très ancienne, aux formes verbales complexes, utilisant les déclinaisons et la construction ergative. Le mystère de ses origines a toujours intrigué les linguistes ⁵.

Néanmoins, elle reste pour beaucoup un " patois " sans valeur à l'usage d'une population rurale attachée à un passé révolu. On la croit incapable d'exprimer des concepts. On dit, avant d'en avoir fait l'expérience, qu'elle ne peut être la langue de l'école et que, si elle l'était, elle empêcherait les écoliers d'apprendre le français. On la considère comme la cause de l'échec scolaire, son image est liée à celle de la stagnation sociale et elle apparaît même un obstacle à l'égalité républicaine !

Voilà bien des raisons de vivre difficilement le passé pour ceux qui sont d'ici, de se montrer arrogants pour ceux qui sont d'ailleurs.

Il faudra l'action conjuguée de personnalités fortes, d'élus, d'associations, de fonctionnaires aussi, sur le " terrain ", pour éviter de perdre ce bien précieux et le redonner en partage aux enfants, dans l'école.

UNE LANGUE RETROUVÉE ?

En 1969, un jeune médecin, Claire Noblia, ouvre un “ centre de la petite enfance ” où l'accueil se fait exclusivement en langue basque et qui deviendra le réseau des “ ikastolas ” géré par l'association Seaska ⁶.

La même année, le ministre accorde deux postes pour l'enseignement de la langue basque trois heures par semaine dans les maternelles publiques. Ce service “ itinérant ” d'un genre nouveau sera étendu aux classes élémentaires par la suite et se développera au fil des années ⁷.

La présence des “ itinérants ” fera beaucoup pour atténuer les connotations négatives attachées à la langue basque et donner à cette langue une place légitime dans l'école publique.

En 1978-82, arrivant dans la région, la précaution et l'ambivalence des propos et des comportements à l'égard de la langue basque sera pour nous un sujet d'étonnement : cette langue était objet de désir mais aussi de refus obstiné, signe de reconnaissance et facteur de division, souvenir de souffrances et emblème du futur. Langue cachée et revendiquée.

Dans les écoles, nous rencontrons deux catégories d'enfants : ceux qui parlaient le basque en famille et connaissaient peu le français, ceux qui parlaient le français et auxquels la langue basque n'avait pas été transmise. Comment restituer à ceux-ci la langue perdue ? Comment permettre à ceux-là, de ne pas laisser enfouie la langue familiale ?

Ce qu'il fallait, c'était d'abord lever les tabous, faire admettre que les deux langues pouvaient entrer dans le cadre normal des horaires et des programmes, sortir l'école de sa longue tradition de monolinguisme et en faire un lieu où les enfants trouveraient à la fois la langue locale et la langue nationale selon des modalités donnant à l'une et à l'autre sa place et sa dignité.

Deux principes fondamentaux assoiront ce fonctionnement bilingue de l'école : égalité d'estime pour chaque langue et respect des programmes et horaires nationaux (en particulier de l'horaire officiel de français). Aucune langue ne sera réduite à l'accessoire : même horaire pour chacune ; un enseignant pour chacune, les programmes assurés dans l'une ou l'autre langue selon les disciplines. On fera les mathématiques et les sciences en basque parce que la langue basque possède une numération particulière ⁸ et une capacité à exprimer le concret qui faciliteront les choses. Les activités habituelles de l'école fourniront le cadre pour *vivre* dans chaque langue. Les enfants, quel que soit leur choix, bilingue ou non, resteront *ensemble* pendant les heures communes de français.

Ce sera l'école de l'espace partagé, du temps partagé, des différences acceptées dans la vie quotidienne, l'école où l'on apprendra dès le plus jeune âge à s'adapter à plusieurs langues et à respecter chacune d'elles. L'éthique qui fonde toute l'organisation a aussi pour ambition de rendre les enfants capables de percevoir la complexité du réel, de détecter et de combattre toute agressivité, toute attitude d'hostilité et de rejet de l'autre, d'apprendre à être des " semeurs de tolérance ".

En 1982-83, la conjonction inespérée de la réflexion déjà aboutie, du désir de parents, de l'accord du maire d'un village et le soutien d'un recteur permet d'expérimenter ce mode de fonctionnement à l'école publique de Sare.

L'école sera dès lors en mesure de satisfaire la demande sociale et ainsi d'assumer pleinement son rôle de service public.

Les enfants pourront y développer les compétences linguistiques dont ils auront besoin dans le futur en commençant par la langue basque, " langue si parfaite dit le linguiste J. Allières, que les autres ne sont que des erdaras c'est à dire des moitiés de langue ".

Le cadre de fonctionnement mis à l'épreuve de la réalité se révèle solide, cohérent. Loin de fragiliser les acquisitions scolaires ou la langue française comme certains le craignaient, la présence simultanée des deux langues active la complémentarité entre les apprentissages et leur synergie joue en faveur de meilleurs résultats. La confiance des parents ne sera pas déçue ⁹.

L'enseignement bilingue se développera régulièrement et viendra compléter les autres types d'enseignement sans intention de concurrence ¹⁰.

Ainsi, le nombre des enfants en contact avec la langue basque dans le milieu scolaire augmente sensiblement.

Dans la même période, un cursus universitaire complet se met en place et, depuis 1998, l'université peut jouer son rôle dans la formation des enseignants à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres.

UNE LANGUE SOUHAITÉE

Voilà un paysage linguistique qui s'est beaucoup enrichi en vingt ans.

Désormais, les familles ont le choix entre trois voies éducatives si elles souhaitent inclure la langue basque dans la scolarité de leurs enfants.

La demande sociale s'est confirmée ¹¹. En septembre 2001, un sondage est réalisé auprès de 500 personnes vivant dans les communes de Biarritz, Anglet et Bayonne.

À la question : " souhaitez vous que votre enfant apprenne la langue basque à l'école ? " 56% répondent oui, 42% non (2% ne se prononcent pas).

42% de " non ". Motifs invoqués : la langue basque " ne sert à rien ", " on ne la parle pas à la maison ", " l'anglais, l'espagnol seraient plus utiles... ".

Ne sert à rien ? Aucune langue n'est inutile. Toutes véhiculent des manières de penser et de vivre ; à ce seul titre déjà chacune enrichit son locuteur. Toutes rattachent à une mémoire collective. La " langue régionale " a en outre une position singulière et privilégiée pour un premier apprentissage linguistique : elle est différente du français mais elle n'est pas " étrangère ". Elle est présente dans l'environnement ne serait-ce que dans la toponymie ; elle permet d'appréhender " en douceur " des différences culturelles manifestes liées à l'histoire ou à l'organisation sociale. Dans l'enseignement la présence simultanée des deux langues, française et basque, ne porte préjudice ni à l'une ni à l'autre, au contraire.

Les enfants saisissent leur troisième langue avec plus de chances d'y réussir car ils disposent de deux systèmes de références phonologiques, syntaxiques, lexicales, sur lesquels appuyer ce nouvel apprentissage. La langue basque, langue à déclinaisons leur donne la clé de l'allemand (et du latin) comme l'occitan ouvre l'accès à toutes les langues romanes (espagnol, portugais, italien...). Autrefois, les petits béarnais puisaient largement dans la connaissance de leur langue maternelle pour éviter les pièges de l'orthographe française. La syntaxe particulière de la langue basque peut aider beaucoup pour l'analyse de la phrase française. On sait que les dialectophones apprennent facilement plusieurs langues parce qu'ils ont pris dès l'enfance l'habitude de passer d'une langue à l'autre.

60

Surcharge pour l'écolier ? Sûrement pas. Pourquoi lui refuser d'exercer et de développer ses capacités cérébrales dans l'enfance, donc au moment le plus propice, si cet exercice crée du bonheur, un épanouissement avec des effets de stimulation dont témoigne cette réflexion d'un petit élève de 5 ans : " Je suis très content d'apprendre le basque et quand je serai grand j'apprendrai toutes les langues ! " et cet autre, 7 ans, conscient de l'effort à faire mais fier de le faire : " Il faut écouter et faire très attention pour comprendre mais je me sens bien ".

Choisir avant tout ce qui sera élément de formation et d'éducation est primordial dans l'enfance. Supprimerons-nous le dessin ou les sciences au motif qu'ils " serviront " peu ou pas plus tard ?

Certes la langue basque ne sera pas celle du chef d'entreprise à Londres ou à Berlin mais elle peut contribuer à sa formation intellectuelle et linguistique. L'enseignement d'une langue " régionale " n'est ni rétrograde, ni subversif. Tourné vers l'avenir au contraire, donnant des repères sociaux qui nous seront peut-être bien utiles dans l'uniformité qui s'annonce...

Pressentent-elles cet avenir les 56% de familles qui répondent " oui " ? Parmi elles, 95% ont déjà un enfant qui bénéficie d'un enseignement bilingue. Bel indice de satisfaction !

Les raisons exprimées sont nombreuses ; elles invoquent la culture, le patrimoine,

l'intégration locale, l'ouverture nationale et internationale. Elles attestent de la conscience de faire un choix d'éducation engageant un avenir incertain que l'on voudrait valoriser avec la connaissance de la langue basque et d'autres langues.

Ce " oui " des parents inclut l'utile à long terme, les bénéfices scolaires et mise sur un " bien être " et un " bien vivre " sources de bonheur et d'accomplissement.

La réponse qui arrive en tête (37%) donne tout son sens à leur choix : parce que " nous vivons au Pays basque ". Désir de mieux connaître le lieu où l'on vit et comment le faire de la meilleure façon sinon en apprenant la langue de ce lieu ?

UNE LANGUE, UN MUSÉE...

Une langue n'est pas une suite de mots sans substance. Elle contient l'histoire des hommes, de leurs travaux quotidiens, de leurs relations avec les autres, avec le temps et l'espace. Héritage à transmettre pour que chacun en nourrisse sa vie, lui donne valeur d'expérience utile au futur, y ajoute sa propre expérience et les mots qui l'exprimeront.

La langue est un élément du patrimoine, peut-être le plus remarquable car c'est le seul qui nous accompagne partout et que l'on emporte avec soi, bagage toujours disponible, référence et origine. Que celui qui arrive au musée avec ce bagage ne le laisse pas à l'entrée ! Qu'il parcoure les salles avec les mots de la langue !

Ils agrandiront le champ du regard, donneront vie aux objets, les replaceront dans le temps, éveilleront l'émotion :

*"Agur erle maitiak agur zu erregina handia
Berri gaitxo bat badut : hil zaizie nausia
Hemendik aintzina ene dukezu zien zainkatzia
Eta zientako galdu duzien ezkuaren egitia "*

Celui qui pourra lire et comprendre entrera dans le rituel familial du deuil.

Et celui qui murmurera :

*"Ai hori toki maitena
toki parerik gabea
sortu naizen etxea
gaintto bakean xuri ta gori
iguezkirat irriz hari "*

sera au cœur de la tradition, comme le visiteur qui découvrira la devise du musée : **"Hemen sartzen dena bere etchean da"** Celui qui entre ici est chez lui... oui, même venu d'ailleurs, le visiteur du musée sera chez lui mais celui qui aura la langue basque en partage sera chez lui plus qu'un autre ¹².■

Notes

- 1 Duvert M. - *Bulletin du Musée Basque* N° 158 p.18.
- 2 Circulaire du 14 août 1925.
- 3 Dirigé par Mano Curutcharry, cf. *Bulletin du Musée Basque* N° 151 p.65.
- 4 *Le bertsularisme* 1994 ; *Euskara, la langue basque* 1996.
- 5 Haritschelhar J. - *Etre basque* Ed. Privat
Vingt cinq communautés linguistiques de France Ed. L'Harmattan
Allières J. - *Manuel pratique de basque* Ed. Picard.
- 6 Dans ces écoles, le français est introduit progressivement à partir de la 2^e année de l'école élémentaire.
- 7 Angèle Errandonéa, par son dynamisme communicatif, assurera la cohésion et la réussite du groupe des premiers itinérants, dans des conditions difficiles et parfois hostiles.
- 8 Numération vigésimale cf. Allières J. - *Manuel pratique de basque* Ed. Picard.
- 9 Ils créent l'association Ikas Bi en 1986.
- 10 L'enseignement privé catholique, après avoir introduit la langue basque dans des classes hors contrat, adoptera en 1986 l'organisation de l'école publique.
- 11 Sondage CSA, publié en octobre 2001.
- 12 Voir au musée la salle consacrée au deuil (2^{ème} étage) et la salle consacrée à la maison (1^{er} étage).



JACQUES ALLIÈRES

(1929-2000)

JEAN HARITSCHELHAR (*)

À l'occasion de la parution aux éditions Atlantica de l'hommage à Jacques Allières sous la direction de Michel Aurnague et Michel Roché, l'Université de Toulouse Le Mirail a organisé une cérémonie en l'honneur du professeur Jacques Allières le vendredi 17 janvier 2003 dans la salle Clémence Isaure de l'Hôtel d'Assézat.

Ont pris part à l'hommage :

Rémi Pech, président de l'Université de Toulouse Le Mirail,

Georges Mailhos, président honoraire,

Jean Haritschelhar, président de l'Académie de la langue basque,

L'Abbé Georges Passerat, de l'Académie des Jeux Floraux.

Voici le texte de l'intervention de Jean Haritschelhar :

Cela a toujours été une joie pour moi que de participer à " l'Hommage " ou aux " Mélanges " offerts à un collègue qui prend sa retraite, plaisir de lui faire le cadeau d'un article relevant de la recherche et marquant un lien d'amitié, mais j'avoue qu'aujourd'hui cette joie se teinte de tristesse et d'amertume dues à l'absence de celui-là même qui en était le destinataire. Jacques Allières nous a quittés en ce 31 août 2000 alors que les deux splendides volumes de cet " Hommage " étaient lancés et je félicite de tout coeur nos jeunes collègues Michel Aurnague et Michel Roché d'avoir mené à bien cette difficile entreprise.

Personnellement j'ai offert à Jacques Allières l'analyse de cette " sautrela " de Bernart Echapare car elle est l'éloge de cette langue basque qui, en ce volume publié en 1545, s'élevait au rang de langue écrite. Humble cadeau que certainement cet amoureux de l'euskara aurait apprécié.

Rien, cependant ne prédisposait Jacques Allières à l'étude de l'euskara, ni ses études primaires ou secondaires, ni les études universitaires sanctionnées par l'agrégation de grammaire, sinon cette extraordinaire curiosité doublée d'une intelligence, d'une vivacité d'esprit et d'un don des langues qui lui permettaient de connaître toutes les langues romanes... et bien d'autres.

Un jour, qui sait quand ?, son séjour à Bayonne quelque bref qu'il fût ou encore ses premières recherches sur le verbe gascon qui lui font côtoyer l'euskara

dans ces zones bilingues souletines ou bastidotes, il décide d'apprendre cette langue voisine et cependant si différente. Le témoignage de l'abbé Roger Idiart nous éclaire à ce sujet ; dans une lettre qu'il m'a écrite après le décès de Jacques Allières il disait :

“ Je voudrais rappeler quelques souvenirs de Jacques Allières qui me reviennent en mémoire. En 1957 quand j'étais étudiant à l'Institut catholique de Toulouse il venait souvent voir les prêtres basques qui s'y trouvaient dans le but de se perfectionner en basque. Entre autres, il nous faisait traduire en basque “la parabole de l'enfant prodigue” et il en prenait la lecture au magnétophone. Mais il fallait surtout que cette traduction fût faite dans la variété locale de notre lieu de naissance car il était déjà en train d'imaginer un Atlas linguistique. Plus d'une fois nous lui avons demandé d'où lui venait cette “rage” d'apprendre le basque. Un jour il nous répondit (à ce moment-là en français encore) : “ Parce que le basque ne ressemble à rien d'autre ”. A Ascain, au quartier Olhette, dans une ferme dont je lui avais donné l'adresse, il séjourna quelques semaines au cours de grandes vacances et, comme il le disait lui-même, “en immersion totale” afin de mieux apprendre la langue. ”

64

A cette époque-là, on ne parlait pas d'enseignement en immersion mais Jacques Allières le pratiquait car il savait que c'était le meilleur moyen d'apprendre une langue. Ainsi commence l'histoire de plus de quatre décennies entre Jacques Allières, l'euskara et les euskalduns.

Spécialiste du verbe gascon, il s'attaque au verbe basque pour lequel à la suite de Lafitte et de Lafon il propose un schéma nouveau qu'il formule en divers articles :

* “ De la formalisation du système verbal basque ”, *Iker 2 - Hommage à Pierre Lafitte*, Euskaltzaindia, Bilbao, 1981.

* “ Statut et limites du polymorphisme morphologique : le verbe dans la Grammaire cantabrique basque de Pierre d'Urte (1712), 1^o partie, verbes transitifs auxiliaires ”, *Symbolae Ludovico Mitxelena septuagenario oblatae* (1985) ; 2^o partie, verbes transitifs auxiliaires *Anuario del Seminario de Filología vasca Julio de Urquijo* (1991).

Dialectologue de formation comme disciple de Jean Séguy, il dénicha à la Bibliothèque municipale de Toulouse le recueil Sacaze, enquête faite dans le domaine basque en 1887 et publia à ce sujet :

* “ Petit Atlas linguistique basque-français Sacaze ”, *Via Domitia*, VII^e et VIII^e volumes en 1960 et 1961.

* “ Le recueil Sacaze et les parlers basques-français ”, *Actes du 1^{er} Congrès de Dialectologie générale de Louvain* (1960), actes parus en 1964.

Plus tard il découvrira aussi le “ Petit Atlas linguistique Bourciez ” qui se trouvait à la Bibliothèque Universitaire de Bordeaux, enquête réalisée dans les années 1895 par la traduction de la parabole de l’Enfant prodigue, à laquelle avait participé mon arrière grand-père alors instituteur à la retraite à Irissarry. L’Atlas a été publié en deux parties, l’une en 1977, l’autre en 1986 dans la revue *Fontes Linguae Vasconum* à Pampelune.

Il a étudié aussi les relations entre le gascon et le basque dans ces régions-frontières que ce soit en Soule ou encore à Labastide-Clairence :

* “ Dialectologie sur les confins basco-romans, l’article défini *da* à Montory ”, *Via Domitia*, 1963.

* “ Les versions basque, gasconne et française d’un même dialogue à Labastide-Clairence ”, *Mélanges à la mémoire de Jean Séguy*, 1979.

* “ Basque et roman sur leur frontière occidentale d’après les recueils Sacaze et Bourciez ”, *Actes du III^e Congrès de l’Association internationale d’études occitanes* (Montpellier 1990), paru en 1992.

Deux ouvrages occupent une place importante dans la bascologie de France. Le premier s’intitule *Les Basques* et a paru dans la collection “ Que sais-je ”. Selon le principe de la collection il s’agissait de synthétiser en 128 pages le cadre de vie des Basques, leur histoire, leurs us et coutumes, leur langue et leur littérature. Une parfaite réussite, toujours corrigée et mise à jour au fur et à mesure que se succédaient les éditions (il y en a eu 6 je crois) ce qui prouve à la fois la nécessité et le succès public de cet ouvrage, traduit en plusieurs langues y compris en japonais.

Le deuxième est aussi important. Il s’agit du *Manuel pratique de basque*, paru chez Picard à Paris. En bon pédagogue Jacques Allières divise son ouvrage en trois parties :

- Les Basques et l’euskara.
- La structure du basque, véritable résumé de grammaire.
- Une anthologie de textes répartis dans le temps et dans l’espace, allant du XVI^e au XX^e siècle et embrassant tous les dialectes. Un réseau de notes explicatives permet au lecteur de comprendre le texte et tout particulièrement la structure de chaque phrase. Un bel outil d’initiation.

Pendant toute sa vie Jacques Allières aura réalisé le pont entre Gascons et Basques. Que ce soit dans des conférences où il traitait de thèmes tels que

“ Basques et Gascons, des cousins ” ou encore “ Le contact entre les langues basque et gasconne ” ou “ De l’aquitain au basque ”, que ce soit aussi dans des congrès auxquels il a apporté sa contribution, ou dans les universités où il a été invité, au Japon comme en Finlande ou en Amérique du Nord et du Sud, il s’est attaché à traiter des sujets tels que l’impact latino-roman sur le basque, l’histoire des hypothèses touchant l’origine du basque, la structure du gascon. Il aura été ainsi un remarquable ambassadeur itinérant de l’euskara en particulier.

Euskaltzaindia a tissé des liens spéciaux avec Jacques Allières qui a participé à bien des congrès organisés par notre Institution, en particulier celui qui réunissait en 1980 à Gernika ainsi qu’à Bilbao l’ensemble des universitaires s’intéressant au basque dans le monde entier. Jacques Allières y parla de dialectologie et il revint deux années plus tard à Deva pour faire part de son expérience de dialectologue. C’est à ce moment-là qu’Euskaltzaindia décida de prendre en charge l’Atlas linguistique basque. Ainsi Jacques Allières est à l’origine de cette énorme aventure, relayé plus tard par le breton Le Dû et l’ami Xavier Ravier que je me fais un plaisir de saluer.

C’est ainsi que, d’abord sous ma direction, puis sous celle de Bernard Oyharçabal, directeur de recherches au CNRS et membre de l’Académie, 2800 questions ont été posées sur 145 points du territoire dont 45 en France, le tout mis en informatique et je peux vous assurer que le premier volume de l’Atlas paraîtra très rapidement, suivi du second dans cette même année 2003 grâce à une équipe de recherches dont je veux souligner la compétence et le talent.

En récompense de ses apports et contributions nombreuses, après l’avoir nommé membre correspondant, l’Académie de la langue basque a décidé en 1984 de le nommer académicien d’honneur, titre accordé avec parcimonie parmi lesquels ont figuré des personnalités telles que Menendez-Pidal, Gavel, Martinet, Tovar. Comme vous le voyez Jacques Allières était en bonne compagnie.

Après son décès et comme il est de coutume au sein de notre Institution, un hommage a été rendu à Jacques Allières et j’en ai été chargé. J’ai terminé mon discours par cette phrase : “ *Zinez, euskarak galdu du enbaxadore eta ikerle bat, Euskaltzaindiak jakintsu eta ohorezko kide bat, euskaldunok lagun zintzo bat eta nik aspaldiko adiskidea.* ”

Je traduis : “ *En vérité, l’euskara a perdu un chercheur et un ambassadeur, Euskaltzaindia un savant et un de ses membres d’honneur, nous, Basques, un compagnon loyal et moi un vieil ami.* ”

Je vous remercie. ■

(*) Président d’Euskaltzaindia
Professeur émérite de l’Université de Bordeaux III



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

29 MARS 2003

La séance est ouverte par le président Michel Duvert à 9h45. Il donne la parole à Madame de Fabrègues qui accueille très amicalement les nombreux membres présents, dans la superbe salle du château d'Andurain (*cf. photo 1*).



Photo 1 : Assemblée générale 2002 au Château d'Andurain, 29 mars 2003

A la suite de cette intervention chaleureusement applaudie, le président reprend la parole pour remercier Madame de Fabrègues et excuser le maire de Bayonne, Jean Grenet, invité.

Puis il indique le caractère exceptionnel de cette Assemblée générale 2002 :

- d'une part parce qu'elle se déroule en Soule, à Mauléon, dans le célèbre château d'Andurain, édifié par Arnaud de Maytie (1598-1623).

▪ d'autre part parce qu'elle est dédiée à Francis Gaudeul et André Pintat, deux Amis du Musée basque, récemment disparus, deux humanistes qui ont régulièrement partagé leurs connaissances, avec rigueur et passion, notamment dans les bulletins du Musée basque ou dans ceux de la Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne.

Cette assemblée est aussi l'occasion de rendre hommage à l'anthropologue navarrais José Maria Satrustegi, récemment disparu. Membre de l'Académie de la langue basque, ce linguiste a fondé la prestigieuse revue " Fontes Linguae Vasconum " qu'il a dirigée de 1962 à 2003 ; il est également à l'origine des " Cuadernos de Etnologia y Etnografía de Navarra ".

RAPPORT MORAL présenté par Michel Duvert, président

2002 est une année-charnière pour la Société des Amis du Musée Basque car notre association officialise son partenariat avec la Ville de Bayonne par la signature d'une Convention, s'implique dans l'année de La Pierre proposée par le Pôle Patrimonial du Pays Basque, réaffirme son activité-phare qu'est l'édition du bulletin avec un Hors-Série très attendu, sans pour autant négliger d'autres activités en lien direct ou indirect avec le Musée et enfin tente d'organiser un nouveau mode de fonctionnement afin d'être plus efficace dans la gestion démocratique d'une association riche de 500 membres.

1. 2002, année de la signature de la Convention avec la Ville de Bayonne

Un premier courrier adressé au Maire de Bayonne, en date du 16 janvier 2002, lui demande une entrevue afin d'exposer notre souhait de rédiger une convention pour mieux définir le partenariat entre la Société des Amis du Musée Basque et la Ville de Bayonne, propriétaire et gestionnaire du Musée.

Après quatre rendez-vous reportés, une première réunion a eu lieu le 24 avril avec l'adjoint à la culture, Bernard Massé ; la dernière a eu lieu le 10 octobre.

Enfin, le texte final est adopté par le Conseil d'administration de la Société des Amis du Musée Basque, le 18 octobre, et par la Ville de Bayonne, lors de la séance du Conseil Municipal du 31 octobre 2002.

Ce texte permet de " définir le cadre et les actions concertées qui pourraient être mises en œuvre à partir ou autour du Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne afin de participer et de souscrire à son rayonnement et à son animation " article 1.

Le texte intégral est, bien sûr, consultable au bureau de la Société des Amis du Musée Basque.

2. 2002, année de l'implication de la Société des Amis du Musée Basque dans l'année de La Pierre proposée par le Pôle Patrimonial du Pays Basque

Le 19 décembre 2001, a été créé le Pôle Patrimonial du Pays Basque (PPPB) qui associe le Conseil Général des Pyrénées atlantiques, la Ville de Bayonne, le Conseil des Elus du Pays basque, le Conseil Régional d'Aquitaine et l'Institut Culturel Basque, avec la volonté de mutualiser les moyens financiers et humains, autour d'un programme commun dans les trois domaines suivants : la gestion documentaire, l'éducation au patrimoine, la diffusion culturelle. Ce PPPB, à l'heure actuelle en préfiguration, devrait permettre d'associer fonctionnellement certaines activités du Musée basque, du Centre d'Education au Patrimoine Ospitalea à Irissarry, des Archives et des Bibliothèques.

Le PPPB a d'emblée souhaité impliquer les associations patrimoniales et a proposé une première thématique, celle de La Pierre, pour mettre en place un programme culturel commun.

La Société des Amis du Musée Basque a décidé d'y participer en déclinant son offre dans trois directions :

- l'édition du Hors-Série 2003 consacré à ce thème sous de multiples aspects,
- des sorties sur le terrain,
- des interventions pour tous publics dans le cadre de l'exposition permanente du Musée basque.

Cette offre sera précisée dans l'intervention consacrée aux projets 2003.

De plus, le 12 mars 2002, la Société des Amis du Musée Basque a été également consultée par Gérard Ernisse, chef de l'Inspection Générale des Archives de France, dans le cadre du Projet du Pôle Archivistique du Pays Basque.

3. 2002, l'importance du Bulletin du Musée Basque confortée

Outre l'édition des deux bulletins N° 159 et 160, témoins par la variété des articles proposés, de la recherche menée sur le Pays basque, c'est la parution en 2002, du Hors-Série 2001 consacré aux " Charpentiers basques et maisons vasconnes " qui a permis une nouvelle ouverture en direction de publics méconnus.

Pour le lancement de cet ouvrage, la Société des Amis du Musée Basque a œuvré en partenariat avec la librairie Mattin Megadenda de Bayonne : la mise en place d'une exposition temporaire et une solide campagne d'information auprès des médias ont permis à ce Hors-Série de bénéficier d'une large publicité et d'une diffusion satisfaisante.

Ce Hors-Série a permis aussi de tester positivement une animation au Musée

basque, dans le cadre des Journées du Patrimoine de septembre.

Cependant, cette image positive concernant le bulletin n'occulte pas le regret d'avoir vu " disparaître " (momentanément, nous l'espérons !) la partie consacrée au Musée.

4. 2002, une nouvelle gestion de la Société des Amis du Musée Basque

- depuis le 14 avril 2002, une permanence est désormais assurée (en principe les mardi, mercredi, jeudi) grâce au recrutement pour 1 an, à temps partiel de Françoise Sala. Nous tenons ici à remercier Françoise pour le travail effectué, non seulement pour gérer le quotidien de notre association très sollicitée, mais aussi pour essayer d'organiser l'héritage d'une époque où la gestion de la Société des Amis du Musée Basque était confondue avec celle du Musée.

- depuis le mois de juin 2002, la Ville de Bayonne a attribué, à titre gracieux, à la Société des Amis du Musée Basque un local de 9m²49, dans l'aile ouest du Château Neuf. De plus, elle autorise l'utilisation d'une salle de réunion fort pratique que la Société des Amis du Musée Basque partage avec trois autres associations patrimoniales hébergées à la même adresse : Bayonne Centre Ancien, Conseil Permanent d'Architecture et d'Urbanisme (CPAU), Archives d'Architecture de la Côte Basque.

- un point noir reste à régler en urgence : le stockage de 70 années de publications dans de bonnes conditions. Ce problème a été évoqué oralement lors de notre rencontre avec l'adjoint à la culture, Bernard Massé, le 24 avril 2002, rappelé au maire Jean Grenet par courrier en date du 30 mai, avec la promesse de la Ville de Bayonne de nous aider à trouver une solution. Nous sommes dans l'attente... et les ouvrages sont en train de s'abîmer !

- l'idée de faire reconnaître l'association d' " Utilité Publique " est relancée. Une modification des statuts s'avère indispensable. Elle vous sera proposée au cours de l'Assemblée générale.

- cette année 2002 a été une année-pilote pour comprendre les degrés d'implication possibles de la Société des Amis du Musée Basque dans la vie du nouveau Musée, mais aussi dans la vie culturelle de cette région. Cela nécessite une gestion " gourmande " en temps et en énergies. Il faut donc repenser en urgence le fonctionnement actuel : un bureau a minima qui s'est épuisé à gérer une année riche en événements de toutes sortes est totalement insuffisant.

De plus, dans une lettre adressée au Conseil d'administration en date du 3 octobre 2002, j'ai fait part de mon souhait de changer de rôle. Voilà plus de 12 ans que je suis au poste de président et je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée lors de ce long mandat. Je souhaite un nouveau président pour

la Société des Amis du Musée Basque, du “ sang neuf ”, afin que la Société des Amis du Musée Basque retrouve de nouvelles impulsions. Je souhaite me consacrer au bulletin et à la recherche sur le terrain ainsi qu'à des animations qui correspondent davantage à mes envies et mes compétences.

Je remercie chaleureusement les membres du Conseil d'administration qui m'ont suivi, parfois précédé dans mes enthousiasmes, dans mes réflexions, qui m'ont aidé dans la lourde tâche de gérer cette association forte de sensibilités différentes et d'attentes multiples, qui m'ont aussi parfois “ recentré ”, freiné, motivé...

Toute ma gratitude à celles et ceux qui ont exprimé leur point de vue. Cette expérience de président m'a enrichi. Je souhaite à mon successeur tous mes vœux pour insuffler une nouvelle dynamique qui fédérera les énergies et les compétences afin de permettre à la Société des Amis du Musée Basque de jouer pleinement son rôle d'ambassadrice du Musée.

RAPPORT D'ACTIVITÉS présenté par Kristian Liet, membre du CA

1. L'édition

- les Bulletins du Musée Basque N° 159 (sortie août 2002) et 160 (sortie janvier 2003), tirés à 750 exemplaires...

- le numéro Hors-Série 2001 “ Charpentiers basques et maisons vasconnes ” tiré à 1500 exemplaires (sortie avril 2002).... Cet ouvrage a bénéficié d'une importante médiatisation, grâce à l'action de Peyo Etcheverry-Ainchart de la librairie Mattin Megadenda qui a organisé en partenariat avec la Société des Amis du Musée Basque une exposition bilingue intitulée “ La maison basque des charpentiers - Mahisturuen euskal etxea”. Celle-ci a été présentée dans la salle d'exposition de la librairie du 27 août au 12 septembre et précédée d'une conférence de presse le 27 août avec Xemartin Bachoc, Mano Curutcharry et Peyo Etcheverry-Ainchart. Suite à cette manifestation les journaux Egunkaria (28/08/02-Aitor Renteria), Le Journal du Pays Basque (28/08/02), Sud-Ouest (29/08/02), Ekaitza (29/08/02), La Semaine du Pays Basque (12/09/02-Txomin Laxalt), El Pais (23/09/02), Enbata (29/09/02) ont publié un article. Précédemment la Société des Amis du Musée Basque avait mené quelques actions avec Le Festin (N°42), La Semaine du Pays Basque (15/08/02-Alexandre de La Cerda), Le Journal du Pays Basque (02/08/02-A.B.), Pays Basque Magazine (N°28), L'Ami de Musée (N°25), CTHS-Bulletin de liaison N°8. Sur Internet, grâce à l'association Eusko Ikaskuntza la sortie du Hors-Série (comme toutes les sorties de nos bulletins) a été annoncée dans le journal “ euskonews&media ” N°175. France Bleu Pays Basque a interviewé

Michel Duvert sur le thème de la maison basque le 27 novembre pour une émission diffusée le 22 décembre.

- une fiche “ Sondage Bulletin du Musée Basque ” a été distribuée à l'entrée de l'AG, à remplir et remettre ce-jour.
- le Bulletin du Musée Basque est échangé avec 71 publications qui sont déposées à la bibliothèque du musée.
- Madame Lasserre a fait don à la Société des Amis du Musée Basque d'une série des premiers Bulletins du Musée Basque ainsi que quelques bulletins de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne. Nous la remercions chaleureusement. Nous reconstituons progressivement les 2 collections de Bulletins du Musée Basque qui avaient été données à la bibliothèque du musée en 2000...
- la Société des Amis du Musée Basque a fait don au fonds documentaire du Centre d'Education au Patrimoine (C.E.P.) d'Irissarry d'une série de 127 bulletins du Musée Basque ainsi qu'une dizaine de ses publications.

2. L'animation dans le musée

La Société des Amis du Musée Basque a :

- participé aux Journées du Patrimoine, le 22 septembre, de 10h à 18h, 200 personnes ; exposition co-réalisée avec Mattin Megadenda “ La maison basque des charpentiers ” + video 1994, Lauburu, “ Mairuen Denborako etxeak ” + 2 conférences de Michel Duvert + lecture avec le public de la maquette Pagoileta (*cf. photo 2*)
- organisé une visite accueil-découverte du Musée pour :
 - Les Amis du Château de Pau, 50 personnes, 14 mars,



Photo 2 : Journées du Patrimoine, Michel Duvert, 22 septembre 2002

- Les Amis du Musée de Guéthary, 40 personnes, 27 mars,
- Les Amis du Musée d'Aquitaine, 51 personnes, 15 juin.
 - organisé une " formation " à la visite du musée pour quelques membres de l'association...

3. L'animation hors musée

- les conférences :
 - " La Vallée de Baïgorry au 18e siècle ", Mano Curutcharry 8 août,
 - " Charpentiers basques et maisons vasconnes " Michel Duvert et Xemartin Bachoc, 19 août, Musée de la Basse-Navarre, Saint-Palais,
 - " Le Port de Bayonne dans les collections du Musée ", Mano Curutcharry, 12 août, Musée de la Basse-Navarre, Saint-Palais,
 - " Musiciens russes sur la Côte Basque ", Etienne Rousseau-Plotto, 2 septembre, Académie Ravel, St-Jean-de-Luz,
 - " Charpentiers basques et maisons vasconnes " Michel Duvert, 15 novembre, Amis de la Vieille Navarre, Saint-Jean-Pied-de-Port.
- une exposition temporaire " Charpentiers basques et maisons vasconnes " cf. §1
- salons du livre :
 - Bilzar de Sare, lundi de Pâques, 1^{er} avril,



Photo 3 : Sortie à Aranzazu, Jean-François Larralde, 23 mars 2002



Photo 4 : Sortie à Ustaritz, Michel Duhart, 4 mai 2002

- Journées du livre à Orthez, 30 novembre - 1er décembre.

▪ sorties sur le terrain :
- Aranzazu/Oñate avec Jean-François Larralde, 23 mars (cf. photo 3),

- Ustaritz avec Michel Duhart, Maddalen Narbaitz, Pierre-Jean Harte-Lasserre, Florence Larrart, 1er et 4 mai (cf. photo 4),

- Pastoralisme en Soule, en euskara, avec Philippe Etchegoyhen, 28 septembre

- Le CEP Ospitalea et l'exposition Jacques Henri Lartigue avec Isabelle Bagdassarian et Olivier Ribeton, 12 octobre (cf. photo 5).

▪ participation de Michel Duvert au " 7ème Congrès international sur les stèles funéraires " 24-26 novembre, nombreux contacts

pris pour des publications dans le bulletin.

▪ participation de la Société des Amis du Musée Basque à des Assemblées générales d'associations patrimoniales :

- Institut Culturel Basque, 9 mars,

- Amis du Marensin, 17 mars,



Photo 5 : Exposition Jacques Henri Lartigue à Ospitalea, 12 octobre 2002

- Orgue en Baïgorry, 13 avril,
- Amis de la Vieille Navarre, 7 juin.

4. L'accord Bai Euskarari

En 1998, est lancée sur l'ensemble du Pays basque nord et sud une campagne en faveur de l'usage de l'Euskara, elle a pour nom " bai euskarari " (oui à la langue basque).

En Pays basque nord, Euskal Konfederazioa (Confédération des associations oeuvrant pour la langue basque en Pays basque nord) et Konseilua (Conseil des organismes sociaux de la langue basque) sont les porteurs de ce projet.

Le but est de sensibiliser et de faire la promotion de la langue basque, d'augmenter la présence et l'utilisation de celle-ci.

A côté de 128 acteurs sociaux, la Société des Amis du Musée Basque s'est jointe au mouvement dès le départ, en proposant les résumés en basque dans le Bulletin du Musée Basque, des sorties sur le terrain et des animations au Musée basque encadrées par des bascophones, la traduction du nom de la Société des Amis du Musée Basque sur le logo, la présentation bilingue des rapports lors de l'Assemblée générale annuelle...

Depuis le 4 décembre 2002, à l'instar de 45 autres acteurs sociaux, la Société des Amis du Musée Basque peut utiliser le label " Bai Euskarari " pour toutes ses communications afin de signifier sa volonté de soutenir l'utilisation de l'euskara.

5. Le logo de la Société des Amis du Musée Basque

La Société des Amis du Musée Basque dispose depuis 1956 d'un logo présent sur tous ses documents (correspondance, cartes d'adhésion) ainsi que sur le Bulletin du Musée Basque.

Au moment de la fermeture du musée pour rénovation, une première évolution est proposée.

Avec l'ouverture en juin 2001 de la maison Dagourette, des membres de la Société des Amis du Musée Basque suggèrent la création d'un nouveau logo avec la mention *Euskal Museoaren Adixkideak*, signifiant ainsi un nouveau départ conjoint pour le Musée et pour la Société des Amis du Musée Basque.

L'artiste Nestor Basterretxea, établi à Fontarabie, a très aimablement et très rapidement donné à la Société des Amis du Musée Basque une demi-douzaine de bocetos (esquisses).

Le débat était lancé au sein du Conseil d'administration : changer ou pas de logo ? un logo pour quelle image à transmettre ? reflet de quels axes prioritaires ? quel message par rapport au Musée ? logo et création d'artiste ?...

D'autres projets ont vu le jour ; d'autres débats... très animés, parfois difficiles mais toujours constructifs. Des personnes ont été consultées tant du monde du musée que celui de la communication...

Finalement, le logo nouveau, signé Basterretxea, est arrivé le 1^{er} janvier 2003, véritable ambassadeur de la Société des Amis du Musée Basque et témoin de son engagement auprès de ce musée où la tradition se conjugue avec la création, grâce à la contribution d'artistes comme Nestor Basterretxea, Jorge Oteiza, Eduardo Chillida ou Jesus Echevarria et Claudine Giraud.



RAPPORT FINANCIER présenté par Denis Dedieu, trésorier

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2002			
CHARGES 2002		PRODUITS 2002	
Edition du Bulletin du Musée Basque	7 167,99 €	Adhésions et abonnements	12 252,79 €
Frais d'expédition bulletins	2 310,66 €	Ventes de bulletins et d'ouvrages	520,00 €
BULLETINS	9 478,65 €	BULLETINS	12 772,79 €
Edition Hors série	6 255,00 €	Ventes Hors Série	3 788,13 €
Frais d'expédition Hors série	1 186,57 €	Sponsors Hors série	2 385,00 €
HORS-SERIE	7 441,57 €	HORS-SERIE	6 173,13 €
Frais de personnel	6 936,94 €	Transfert de charges (CNASEA)	8 301,72 €
URSSAF	1 359,00 €		
Provision ASSEDIC	541,00 €		
Provision Caisses de retraite	1 339,00 €		
SALAIRES	10 175,94 €	SALAIRES	8 301,72 €
Animations	4 292,29 €	Animations	4 141,96 €
ANIMATIONS	4 292,29 €	ANIMATIONS	4 141,96 €
Cotisations diverses	314,39 €	Subvention ville Bayonne	3 811,00 €
Frais réception	195,88 €	Subvention Conseil Général	460,00 €
Frais d'assurance	411,81 €	Subvention Les Aldudes	16,00 €
Dotations aux amortissements	233,00 €	Dons	1 200,00 €
Divers	284,00 €	Remboursement TVA	1 000,00 €
		Divers	351,79 €
CHARGES DIVERSES	1 439,08 €	SUBVENTIONS ET DONS	6 838,79 €
TOTAL	32 827,53 €	TOTAL	38 228,39 €
Bénéfice 2001 : 11 415,62 €		BENEFICE AU 31 DECEMBRE 2002 : 5 400,86 €	

77

Le Compte de Résultat de la Société des Amis du Musée Basque au 31 décembre 2002 fait ressortir un bénéfice de 5 400,86 €. Ce résultat permet de dresser les constats suivants :

- nous sommes dans une phase de consolidation en ce qui concerne le nombre d'abonnés (500). Pas de progression spectaculaire donc, mais une stabilité qui permet de couvrir les frais d'édition et d'expédition.

- le Bulletin du Musée Basque Hors-Série 2001, paru au printemps 2002, " Charpentiers Basques et Maisons vasconnes " s'est très bien vendu. L'investissement de départ était assez élevé mais le Hors-Série a rencontré un public au-delà de nos abonnés. Bien entendu, il continuera à se vendre en 2003.

- depuis la mi-avril, la Société des Amis du Musée Basque a recruté un contrat emploi consolidé (CEC), contrat aidé de 30 heures par semaine, le CNASEA couvre 80 % du montant des salaires et des charges.
- les diverses animations réalisées par la Société des Amis du Musée Basque s'équilibrent.
- les différentes subventions et les dons nous ont permis de commencer à équiper notre nouveau local (cet effort sera poursuivi en 2003) : micro-ordinateur, imprimante, mobilier.

NOUVEAUX STATUTS présentés par **Philippe Etchegoyhen**, membre du CA

Des démarches ont été entreprises pour demander que la Société des Amis du Musée Basque devienne une **association reconnue d'utilité publique** pouvant par la suite prétendre à bénéficier de la loi du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat.

Il faut, pour cela, que les statuts soient, sinon identiques, du moins très proches des statuts types proposés par l'Administration. Les spécificités des statuts de 1999 de la Société des Amis du Musée Basque ont donc été ajoutées aux statuts types, excepté l'article prévoyant que le Maire de Bayonne est membre de droit du Conseil d'administration, sa suppression est proposée pour éviter de mettre le maire de la ville qui subventionne l'association, dans une situation juridique délicate.

Après des explications portant sur les raisons de cette demande de reconnaissance, sur la marche à suivre et sur les modifications proposées, l'assemblée passe au vote. Les nouveaux statuts (préalablement distribués à l'assistance) sont approuvés à l'unanimité.

Afin d'éviter des convocations multiples ou un retard considérable dans le traitement de ce dossier, l'Assemblée générale délègue à deux de ses membres, Denis Dedieu et Philippe Etchegoyhen le droit de consentir les modifications aux statuts qui pourraient être demandées par l'Administration ou le Conseil d'Etat.

ÉLECTION DU TIERS SORTANT

Isabelle de Ajuriaguerra, Claude Dendaletche, Réole Halluin ne souhaitent plus faire partie du Conseil d'administration, ils restent des membres fidèles à la Société des Amis du Musée Basque.

Suite à son embauche auprès de l'association, Françoise Sala a démissionné du Bureau et du Conseil d'administration.

Pour l'année 2003, Suzanne Beury, Véronique Caplier, Odile Contamin, Jean Haritschelhar, Etienne Rousseau-Plotto, Jacques Saint-Martin, soumettent leur candidature au vote des membres présents. Ils sont élus.

Le nouveau Conseil d'administration se compose désormais des membres suivants :

Manu ARRETZ, Suzanne BEAURY, Véronique CAPLIER, Odile CONTAMIN, Mano CURUTCHARRY, Denis DEDIEU, Bertrand DELAGE, Jacques DELPECH, André DOMBLIDES, Michel DUVERT, Philippe ETCHEGOYHEN, Marcel ETCHEHANDY, Jean FAGOAGA, Inaki GOYENECHÉ, Jean HARITSCHELHAR, Xavier d'IRIBARNE, Claude LABAT, Pierre LABORDE, Kristian LIET, Anne OUKHEMANOU, Olivier RIBETON, Etienne ROUSSEAU-PLOTTO, Jacques SAINT-MARTIN.

Le président Michel Duvert remercie chaleureusement les " sortants " pour leur implication dans la vie de la Société des Amis du Musée Basque et souhaite d'ores et déjà la bienvenue aux " nouveaux ".

PROJETS 2003 présentés par Kristian Liet, membre du CA

79

1. Le bulletin

- suite à une décision du CA du 18 octobre 2002, le Comité de Rédaction 2003 s'est étoffé de trois nouveaux membres : Isaure Gratacos, Albert Iron, Claudine Leralu.

- les bulletins 2003 sont en bonne voie : N° 161 : articles de Françoise Clastrier (Orgue de Baigorri), Philippe Fabas (diocèse de Bayonne fin 19°), Jean Haritschelhar (hommage à Jacques Allières), Claudine Leralu et Isabelle Lichau (la langue au musée), Thomas Pierre (la départementalisation du PB Nord)... N° 162 : articles de Antxon Aguirre Sorondo (le bois dans la construction navale), Evelyne Bacardatz (les frères Gomez), Julie Boustingorry (Castors de Bayonne)...

- l'année 2003 sera marquée par la parution du Hors-Série consacrée à la pierre. A la date d'aujourd'hui, 25 auteurs proposent des articles évoquant la pierre dans le bâti, les chemins, l'art pariétal, les sculpteurs basques, les tailleurs de pierre, les tombes russes ou espagnoles juives, la protohistoire, la poésie...

2. Salons, colloques, conférences

- participation au Bilzar de Sare : sympathique rendez-vous autour du livre, le lundi de Pâques où la Société des Amis du Musée Basque propose ses ouvrages et partage avec les visiteurs sa passion du Musée.

- soirée-débat sur La Pastorale, prévue le 13 juin à Bayonne, avec Pier Pol Berzaitz, Txomin Heguy, Beñat Oyharçabal.
- participation au colloque organisée par la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne, pour son 130^e anniversaire, prévu automne 2003, thème “ A l’aube du XXI^e siècle, place des sociétés savantes dans la vie culturelle de la cité ”.
- préparation d’un colloque “ Hommage à Eduardo Chillida ” prévu les 3 et 4 avril 2004, organisé conjointement avec Eusko Ikaskuntza, sous la direction de Jean-François Larralde.

3. L’animation dans le Musée

Mise en œuvre au Musée basque/Dagourette d’activités mettant en valeur l’exposition permanente ou les expositions temporaires dans le cadre défini par la Convention avec la Ville de Bayonne :

- 22 février : rencontre avec le sculpteur Zigor, dialogue sur les œuvres en duo artiste et conservateur.

- à partir du 2 mars, opération “ Un dimanche au Musée ”, tous les 1ers dimanches du mois, un Ami du Musée ou un invité propose son coup de cœur pour une œuvre, une salle, un parcours :

- 2 mars : Michel Duvert “ Vivre en montagne, le pastoralisme ”, Kristian Liet “ Image du tourisme en Pays Basque, crinolines et cacolets ”,
- 6 avril : Jacques Blot “ La protohistoire en Pays Basque ”,
- 4 mai : participation au Printemps des Musées sur le thème “ Mystères et découvertes ” avec des conteurs de l’association “ Et si on racontait... ”,
- 6 juillet : sous l’égide d’Argitu, 17 élèves bilingues de l’école du Reptou de Biarritz chantent les bertsu qu’ils ont créés en hommage à certains objets du musée.

d’autres interventions sont prévues :

- Marie-Claude Berger “ Les relations du Musée basque dès son ouverture avec la création artistique contemporaine ”, “ Les coiffes phalliques ”,
- Jean-François Larralde “ A partir de la sculpture d’Oteiza ”,
- Kristian Liet “ Les institutions en Pays Basque ”, “ De la communauté autonome basque au biltzar du Labourd ”,
- Claude Labat “ Le peigne à carder et les laminak ”, “ Le grill et Basa Jaun ”.

Toute personne intéressée peut apporter sa contribution, en toute simplicité et convivialité. N’hésitez pas à contacter le secrétariat de l’association pour demander des précisions et pour vous proposer.

- participation aux Journées du Patrimoine en septembre.

4. L'animation hors musée

▪ en liaison avec l'opération Pierre proposée par le Pôle Patrimoine du Pays Basque :

- 22 mars : Larrun, carrières de pierre et pastoralisme avec Michel Urbistondo et Michel Duvert,
- 12 avril, 17 mai : Isturitz avec Aude Labarge,
- 28 juin : Urkulu, nécropoles protohistoriques, avec Jacques Blot.
- autres :
- 26-27 avril : week-end bordelais,
- 29 mai : la vallée du fer en Euskadi,
- 27 juillet : la pastorale d'Idaux-Mendy, " Ramuntxo ".

LE MOT DU CONSERVATEUR, Olivier Ribeton

Le Musée basque présente ses collections permanentes à la maison Dagourette depuis bientôt deux ans. Rappelons que les principales réserves, la bibliothèque, les salles de restauration et d'exposition sont au Château-Neuf.

81

1. Avancement des aménagements muséographiques

L'année 2002 a permis d'améliorer peu à peu la signalétique de la Maison Dagourette en corrigeant les erreurs en espagnol et en donnant plus de contraste à des textes collés sur les vitrines. Un essai de déplacement des textes des vitrines a été commencé et doit être poursuivi pour laisser une vision dégagée des œuvres.

Certains objets qui n'avaient pas pu être présentés lors de l'ouverture du musée, ont été soclés. Dans la vitrine consacrée à l'Hôtel des Monnaies, sont dorénavant exposées 80 pièces en argent frappées à Bayonne de 1555 à 1828, des jetons de présence de la Chambre de Commerce sur deux siècles de 1726 à 1926, des jetons d'échevins sous Louis XV et Louis XVI.

Dans la salle des idées et des hommes, le linteau de 1598 du collège de Bayonne est maintenant exposé avec son inscription éloquente : " O Dieu, heureux succès : par mes trois bâtiments, l'école, l'arsenal, le rempart de la France, je bannis, je détruis, je chasse à même temps l'ennemi, loin de moi la faim et l'ignorance ".

Dans la salle de la religion populaire, le linteau, nouvellement installé, du presbytère de Chéraute daté de 1674, garde le souvenir de Monsieur Lapeyre, curé, vicaire général et officiel de Soule.

De même la plaque en bronze signalant le siège de l'Amirauté de Bayonne, rue Bourgneuf sous la Restauration figure dans la salle du négoce bayonnais. Enfin le vitrail médiéval montrant l'arbre de Jessé, relique sauvée de la Collégiale Saint-Esprit, est exposé dans la salle consacrée à la ville épiscopale de Bayonne dans une présentation temporaire. Nous attendons le devis de soclage de la société Marc Jeanclos pour mettre mieux en valeur ce témoignage de l'art des maîtres verriers locaux.

2. Le développement de la base informatique “ Micromusée ”

L'enrichissement documentaire généré par la recherche, la saisie et la numérisation photographiques des œuvres permettront de proposer bientôt au grand public un accès à l'information soit sur Internet soit sur des bornes interactives. Il reste cependant un gros travail à réaliser sur nos fonds photographiques anciens pour en permettre la consultation informatique.

3. Visite de personnalités

Un certain nombre de visites officielles ont ponctuées le temps écoulé depuis l'inauguration du nouveau musée par Madame Catherine Tasca, ministre de la Culture, en octobre 2001.

Celle du lehendakari Ibarretxe, accompagné de la ministre de la Culture d'Euskadi Madame Miren Askarate, celle de Monsieur Jose Mari Muñoa chargé des relations extérieures du Gouvernement basque, celle de la ministre de la culture de la Province canadienne de Terre-Neuve-Labrador, venue préparer les manifestations commémorant cinq siècles d'implantation basque à Terre-Neuve en 2004, celle d'une mission culturelle chinoise s'intéressant au patrimoine bâti ancien.

Le Musée basque a officiellement remis au Musée de la Paix de Guernica, lors de son inauguration, une gouache de l'artiste Van Rogger intitulée “ Noël 70 à Burgos ”, temporairement déposée au Musée basque par l'Académicien Pierre Charriton.

4. Expositions temporaires et publications

Dans le cadre d'une Association de Préfiguration du Pôle Patrimonial du Pays Basque, l'aide financière du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques a permis la présentation au Château-Neuf en juillet et août 2002 de l'exposition “ Jacques Henri Lartigue et le Pays Basque ” ensemble de 150 photographies des années 1904 à 1955. L'Institut Culturel Basque nous a aidé à mettre en place une signalétique bilingue basque et française. A cette occasion, la maison d'édition Atlantica a publié un livre reprenant en illustration les deux tiers des photographies exposées avec un texte d'Olivier Ribeton et un essai critique de Pascal de Lavergne.

L'exposition du Château-Neuf a rencontré un grand succès public. Puis elle a été présentée au Centre d'Education au Patrimoine Ospitalea, à Irissarry. Une exposition de sculptures organisées à la Maison Dagourette de novembre 2002 à mars 2003, Kepa Akixo dit Zigor a montré des bois, des bronzes et des croquis en référence avec la nature et l'imaginaire basques. A cette occasion il a offert au Musée une de ses œuvres : " Eguskilore ". Un dépliant expliquait son travail et son inspiration, un autre donnait la traduction de ses poèmes basques.

5. Dons

Les dons ont été nombreux, citons outre Zigor, le don de Madame Francine Garcia Larratxe d'un drap de procession de Fête-Dieu utilisé à Saint-Jean-de-Luz au début du 19ème siècle, les moules et moulages des principaux témoignages de l'activité de la poterie de Ciboure de 1945 à sa fermeture, offerts par Monsieur Max Fischer. Une splendide mezouzah italienne du 18è siècle en argent offerte par Monsieur Albert Cohen de Bayonne. Toutes ces oeuvres ont été acceptées par le Conseil artistique des Musées de France par un vote unanime.

6. Importance du mécénat

La " reconnaissance d'utilité publique " de la Société des Amis du Musée Basque lui permettra de recevoir plus facilement des dons et legs et de servir d'intermédiaire dans plusieurs actions de mécénat. En particulier lors d'acquisitions d'œuvres très onéreuses ; les aides financières d'entreprises pourront transiter par la Société des Amis du Musée Basque.

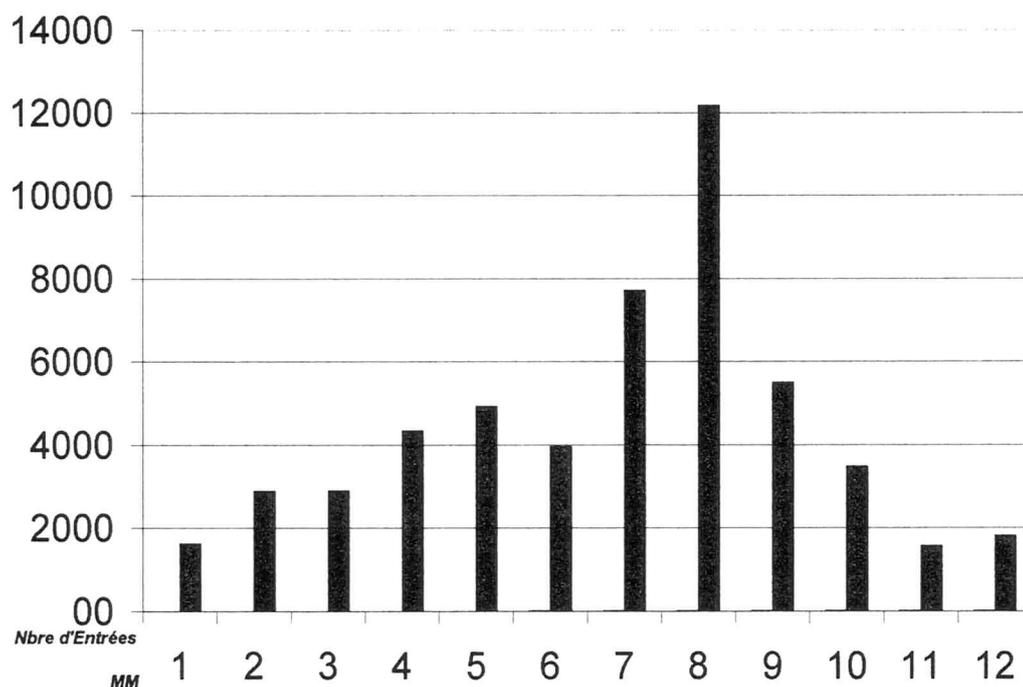
7. Un fonctionnement ralenti

Depuis l'année 2001, au lieu de voir ses moyens en personnel qualifié et son budget de fonctionnement augmentés en accord avec un redéploiement sur deux sites, le Musée a du subir des restrictions très importantes rendant difficile la continuité de sa mission. Le personnel, formé à des tâches de manutention soignée, de marquage des objets, d'entretien et de conservation préventive des collections, a été exclusivement consacré à un gardiennage du Musée.

Les tâches de manutention et de transport des collections sont aujourd'hui assurées par le service logistique de la Ville de Bayonne qui n'a pas la même formation.

Typhaine Le Foll, attachée de conservation, en charge de la conservation préventive, a été nommée Directrice du nouveau Musée de la Lunette à Morez dans le Jura. Pour avoir suivi pendant plusieurs années l'activité de la Société des Amis du Musée Basque, Typhaine Le Foll s'associe aujourd'hui à l'assemblée générale en

ANNEE 2002 - ENTREES au MUSEE BASQUE



84

souhaitant que les Amis gardent les moyens de contribuer à la vie du musée. Elle invite tous les membres de la Société à venir visiter le Musée de la lunette qui ouvre le 17 mai 2003. Un an après son départ, le poste a été pourvu par un jeune attaché de conservation, Jacques Battesti, qui découvre à la fois le Pays basque et la richesse du Musée.

Bladi Llorca, emploi-jeune, a pu mener dans le cadre du musée et à l'instigation de Michel Duvert une enquête ethnographique consacrée à l'Ecole de danse Elgoyen. Il participait ponctuellement au Service éducatif et a quitté le Musée pour travailler à l'Association Ikas.

Maidier Etchepare, assistante qualifiée de conservation, qui assurait la marche du service éducatif Argitu, était en congé de maternité. À son retour elle a été affectée à la Direction des Affaires culturelles et travaille aujourd'hui sur d'autres projets qui ne concernent plus le Musée basque.

Mano Curutcharry, professeur d'histoire et géographie est momentanément détachée de l'Education Nationale au Musée basque et aux Archives Municipales de Bayonne, dans le cadre d'une Convention entre la Ville et le Rectorat de Bordeaux qui prévoit la mise en œuvre de moyens humains et financiers de la part de chacun des partenaires. Actuellement un seul emploi-jeune en formation, Aurelia Botella, travaille au Service éducatif.

Le poste d'attaché de conservation spécialisé en ethnologie qu'occupait Manex Pagola n'a jamais été pourvu depuis son départ à la retraite, il y a maintenant trois ans.

Le Musée basque subit de plein fouet les conséquences de la décision d'ouvrir " a minima ", annoncée plusieurs fois par le Maire de Bayonne par voie de presse au moment de l'ouverture de la Maison Dagourette en 2001.

Estimant que la Ville de Bayonne n'avait pas les moyens financiers de subvenir au fonctionnement complet du Musée basque, le Maire déclarait rechercher d'autres partenaires, en particulier le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques.

L'Association de Préfiguration du Pôle Patrimonial du Pays Basque, mise en place par le Conseil Général, devrait permettre de trouver une solution pour maintenir le rayonnement du Musée basque.

ARGITU, le service éducatif du musée, présenté par Mano Curutcharry, responsable pédagogique

1. Au cœur du nouveau musée

Le 23 juin 2001, après douze années de travaux, le Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne ouvre au public sa nouvelle exposition permanente. Désormais, un nouveau discours scientifique est proposé dans vingt salles thématiques, mis en scène de manière résolument moderne et originale.

Le 7 janvier 2002, le musée met à la disposition du service éducatif Argitu, une salle de 100m² au cœur des collections exposées.

Mettant à profit cette situation exceptionnelle, Argitu reçoit de janvier à juin 2002, 450 élèves, de la maternelle au lycée, dans le cadre d'ateliers pédagogiques conçus pour des projets culturels négociés avec neuf établissements scolaires. 34% des élèves viennent de Bayonne, les autres du Pays basque, Béarn et région parisienne ; 51% sont des élèves de maternelle et primaire.

Deux thématiques (l'Adour et les Juifs de Bayonne) ont permis à un tiers de ces jeunes de travailler aussi avec les Archives Municipales. Ainsi, a été entériné un partenariat privilégié, particulièrement fructueux, entre ces deux structures culturelles de la Ville.

De même, des relations régulières et constructives ont été établies avec le Muséum d'Histoire Naturelle.

Nouveau musée, nouvel espace pédagogique... 193 enseignants et documentalistes sont venus le découvrir et se l'approprier au cours de stages très animés.

Les nombreux échanges ont permis de mieux cibler les attentes du monde

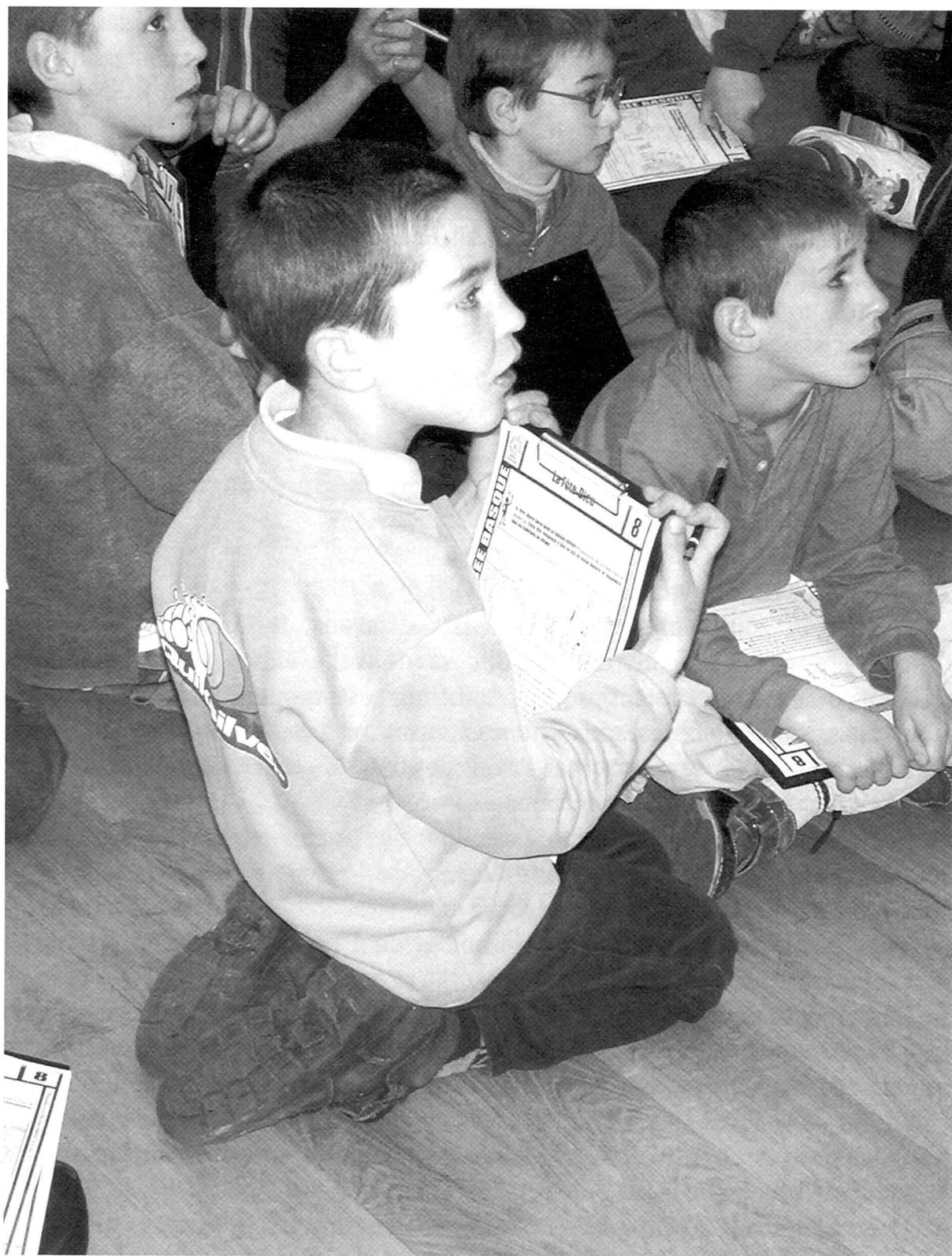


Photo 6 : Argitu, le service éducatif, propose des fiches, à la fois informatives et ludiques, qui permettent de mieux comprendre les collections

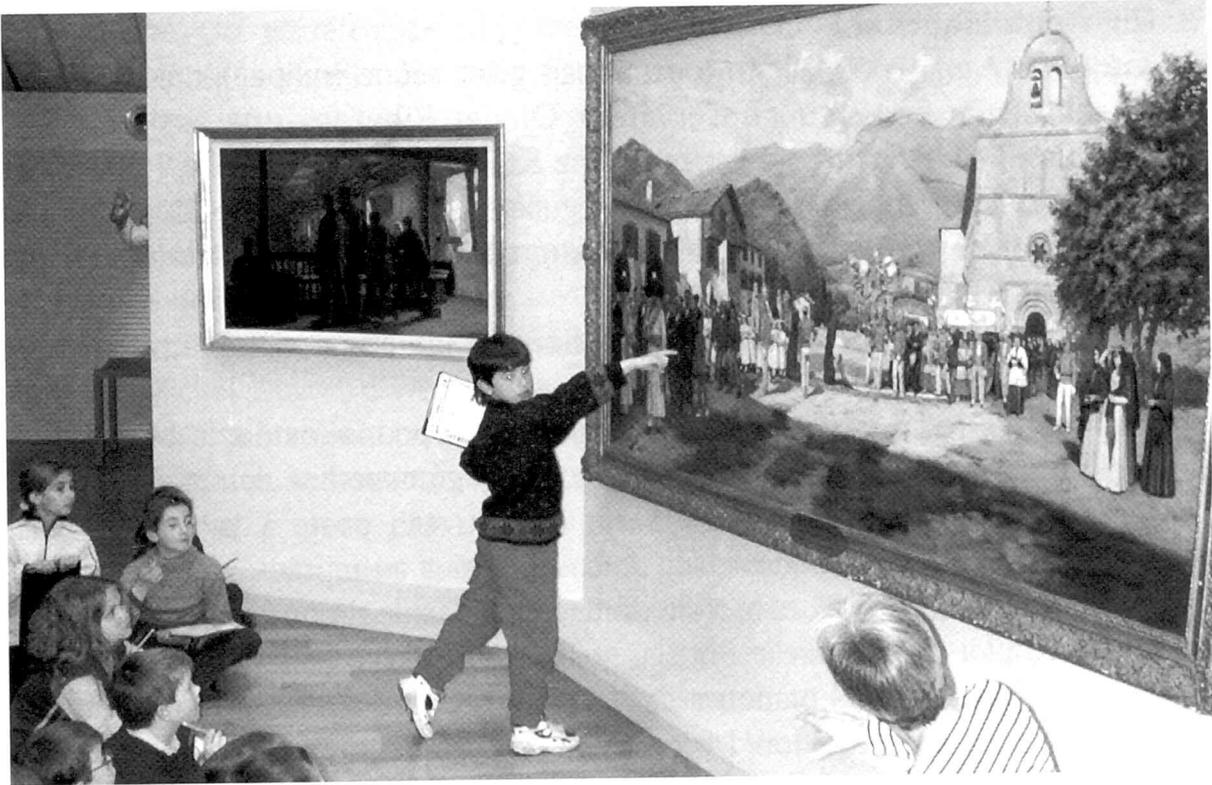


Photo 7 : le 19 mars 2002, 18 élèves d'Iholdy viennent lire " La Fête-Dieu à Bidarray " peint par Marie Çaray en 1899 : l'objet du musée est au cœur d'un riche dialogue

scolaire, de mieux définir l'offre culturelle du musée et d'orienter les priorités d'Argitu pour la création d'outils pédagogiques.

En 2002, la priorité est la création de 16 fiches " Trésors du Musée Basque " qui doivent permettre aux élèves mais aussi à des familles de découvrir des œuvres emblématiques du Musée. Sans négliger la partie informative, chaque fiche adopte un ton ludique pour éduquer le regard des jeunes visiteurs. Les fiches sont à l'heure actuelle sur le point d'être terminées...

Dès le mois de mai 2002, 10 établissements scolaires sollicitent le Musée basque pour monter des parcours culturels au sein de l'exposition permanente pour l'année scolaire 2002/2003 : 4 écoles (Biarritz, Pau, Iholdy, Irissarry), 4 collèges (Bayonne [2], Saint-Jean-de-Luz, Hasparren) et 2 lycées (Biarritz, Orthez) (cf. photos 6 et 7).

Les thèmes proposés sont à l'image de la richesse des collections du musée : l'Adour et le port de Bayonne, les juifs, sur les traces de Victor Hugo, la pastorale, la société d'Ancien Régime, le pèlerinage à Compostelle, l'eau au Musée, l'euskara, la gastronomie...

Six stages pour former les documentalistes et les enseignants sont prévus durant l'année scolaire 2002-2003.

Mais à partir de mai 2002, le Service éducatif Argitu vit une situation difficile...

2. Un avenir inquiétant

Jusqu'au 17 mai 2002, Argitu fonctionnait grâce à une équipe, réunissant, sous la tutelle scientifique du conservateur Olivier Ribeton, une assistante de conservation Maider Etchepare Jaureguy, une attachée de conservation Typhaine Le Foll pour des interventions fréquentes et régulières, un emploi-jeune Bladi Llorca et un professeur détachée de l'Education Nationale (détachement à temps plein à partager avec les Archives Municipales).

Depuis mai 2002, dans les faits, le fonctionnement du service éducatif repose uniquement sur l'enseignante.

Typhaine Le Foll a quitté le Musée au printemps pour rejoindre le Musée de la lunette à Morez. Maider Etchepare Jaureguy, en congé maternité de mai à décembre 2002, a été affectée en janvier 2003 sur un nouveau poste à la Direction des Affaires Culturelles de Bayonne, Bladi Llorca n'est plus au musée depuis l'été 2002. Face à cette situation critique, le Ville de Bayonne décide de nommer en novembre 2002 une emploi-jeune, Aurelia Botella, volontaire, mais devant tout apprendre du monde des musées et des pratiques de médiation culturelle en direction du monde scolaire. En plus d'un très lourd programme pédagogique à gérer, la responsable d'Argitu se voit, de fait, investie d'une mission supplémentaire de formation qui n'aurait pas du lui incomber...

Un premier bilan pour l'année scolaire 2002-2003 permet de montrer qu'il a fallu, seule, au cours du dernier trimestre 2002 accueillir, 33 lycéens de Guebwiller et d'Andernach pour une réflexion sur " Musée et identité " dans le cadre d'une classe culturelle européenne menée à Abbadia, assumer un stage pour 50 documentalistes du Pays basque, annuler un autre prévu pour l'IUFM de Biarritz, prévoir moins de stagiaires par manque d'encadrement pour une journée prévue pour l'enseignement privé...

Argitu fait son possible pour mener à bien les 10 parcours culturels, exigeants en temps et en rigueur scientifique et pédagogique, dans des conditions difficiles, proches de l'asphyxie pour l'enseignante. De plus, une des missions essentielles dans le cadre des projets négociés est non assumée : la rencontre avec des professionnels du musée est devenue impossible.

La deuxième année de fonctionnement d'Argitu, après la réouverture de la Maison Dagourette démontre sans conteste qu'un service éducatif a minima condamne celui-ci à brève échéance.

Il faut d'urgence trouver une solution pour permettre à ce vieux musée, rénové avec brio, d'être pleinement ce formidable outil/espace pédagogique, de plus en

plus sollicité, cité en référence aussi bien dans le monde de l'Education Nationale que dans celui des Musées de France.

QUESTIONS DIVERSES

1. Réaction à la déclaration du président sortant (par Mano Curutcharry, secrétaire générale)

Au nom de tous les membres de la Société des Amis du Musée Basque, nous tenons à remercier Michel Duvert d'avoir mis au service de notre association, ses multiples compétences, sa passion communicante pour le Musée basque et la recherche ethnographique, son enthousiasme pédagogique pour le partage de ses connaissances et de ses convictions...

Bihotz bihotzetik mil esker, merci du fond du cœur, d'avoir assumé ce rôle de président à un moment délicat où le musée était fermé, puis ouvert dans un paysage politique et culturel totalement différent d'il y a 15 ans ...

Tu restes un membre actif du Conseil d'administration où tu pourras toujours exprimer tes coups de cœur, tes coups de gueule, tes projets les plus fous... tu restes aussi un membre actif du Comité de rédaction où, en tant que directeur du Bulletin du Musée Basque, tu prendras ton bâton de pèlerin à la recherche de nouveaux auteurs dont les articles viendront " éclairer " d'un jour nouveau, sûrement, les collections du Musée.

89

2. Mise en place de commissions

Pour une meilleure gestion de l'association, il est proposé la mise en place de six commissions, outre le Comité de rédaction pour le bulletin :

- organisation des sorties pour les adhérents
- animation au Musée basque
- organisation des conférences, colloques
- communication et médias
- logistique
- subventions et mécénat

Chaque commission serait composée d'un membre (au moins) du Conseil d'administration et de volontaires. Elle aurait pour mission de faire des propositions au bureau, qui une fois entérinées par celui-ci, seraient mises en place par elle.

Toutes les bonnes volontés sont requises. Chacun peut apporter son aide, sa compétence, son enthousiasme ; collectivement les projets prennent forme et se concrétisent... N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Société des Amis du Musée Basque pour demander des précisions et pour vous proposer.

3. Gratuité pour l'entrée au Musée

Plusieurs membres ont évoqué le rôle important des Amis du Musée comme " ambassadeurs " du Musée, hors et dans les murs de la maison Dagourette.

Pour développer cette mission importante au sein de l'exposition permanente, la Société des Amis du Musée Basque décide de renouveler, auprès de Monsieur le Maire de Bayonne, la demande d'accès gratuit au Musée pour ses membres (et non à tarif réduit, comme c'est le cas depuis la réouverture du Musée).

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, l'Assemblée générale est clôturée à 12 h 45.

Les membres présents ont été invités à écouter une intervention passionnante et émouvante de l'ancien Maire de Mauléon, Jean Lougarot, sur l'histoire et les récents aménagements de la grande place (*cf. texte ci-joint*). Puis ils se sont retrouvés autour d'un apéritif convivial offert gracieusement par le Maire de Mauléon représenté par Monsieur Camy (*cf photo 8*).

Lors de la séance du 3 avril 2003, le Conseil d'administration a élu Philippe Etchegoyhen président, Mano Curutcharry, vice-présidente, Kristian Liet, secrétaire général, Suzanne Beaury, secrétaire générale adjointe, Denis Dedieu, trésorier, Jacques Saint Martin, trésorier adjoint.



Photo 8 : Mairie de Mauléon, M. Camy et M. Lougarot, 29 mars 2003

MAULÉON . CAPITALE DE LA SOULE

Jean Lougarot
Maire Honoraire de Mauléon
Ancien Conseiller Général

Mauléon-Licharre, plus communément appelée aujourd'hui Mauléon-Soule, est née de la fusion en 1841 de deux bourgs, Mauléon et Licharre comptant respectivement 1000 et 400 habitants environ à l'époque.

S'il fallait la caractériser par un mot, ce pourrait être le mot dualité :

- dualité entre Mauléon, sur la rive droite du gave, cité royale dominée par sa bastide et son château-fort, résidence du capitaine châtelain et Licharre, sur la rive gauche, siège des Etats de Soule et de leur Cour de Justice.

- dualité entre la Soule, la plus petite des sept provinces basques, tournée vers l'agro-pastoralisme et sa capitale, petit bassin industriel né vers 1850 de l'essor de la fabrication de l'espadrille.

- dualité encore entre l'architecture d'aspect déjà béarnais et la culture, la langue, les traditions profondément Basques où l'on découvre à moins d'un siècle d'histoire, l'un des plus grands poètes baroques français du XVI^e siècle : Jean de Sponde, et l'historien, avocat et écrivain basque Arnaud d'Oyhenart, tous deux nés aux abords du château-fort et de la maison de Montréal, l'actuelle mairie.

- dualité enfin entre une zone de caractère urbain occupant l'étroite bande plane formant la vallée du Saison et des coteaux aux pentes abruptes qui valent à Mauléon son classement en zone de montagne et constituent un écrin vert consacré aux activités sylvo-pastorales.

Né au cœur de Mauléon, sur cette belle place des Allées de la Soule où, d'un regard circulaire, on devine l'existence d'un riche passé historique à travers le contenu architectural qu'il nous a légué, j'ai, sans doute comme la plupart de mes compatriotes, une raison de plus d'aimer notre cité et sa province, une raison de plus d'être attaché à cet héritage et à sa sauvegarde. Mon entrée au Conseil Municipal en 1971 et les fonctions de maire assumées durant vingt quatre années n'ont pu qu'accentuer cet attachement et le souci permanent de ne pas interrompre cette chaîne culturelle qui, portant ces témoignages du passé jusqu'à nous, nous fait obligation de les transmettre à nos successeurs. Je pense rejoindre et partager ainsi les motivations des Amis du Musée Basque dont je me réjouis, grâce à

l'amicale complicité de Philippe Etchegoyhen, de la présence, aujourd'hui dans cette prestigieuse Maison des d'Andurain de Maytie.

J'ai toutefois relevé, dans les excellents ouvrages de Jean-Marie Régnier consacrés à l'histoire de la Soule, quelques dates qui, entre autres, peuvent apparaître comme des jalons importants du passé de notre cité :

- 1023 : l'ancien Pagus Solensis, la Vicomté de Soule, est concédée par le Duc de Gascogne à Guillaume 1^{er}.
- 1261 : La Soule tombe sous la domination anglaise, le roi d'Angleterre se faisant représenter ici par un Capitaine-Châtelain.
- 1449 : Gaston de Foix s'empare de la Soule.
- 1520 : Rédaction de la Coutume de Soule pour laquelle on n'a utilisé ni le français, ni le basque, mais le béarnais.
- 1570 : L'évêque d'Oloron se réfugie pendant 30 années à l'Eglise Notre Dame de la haute ville ainsi promue au rang de cathédrale.
- 1642 : Louis XIII ordonne la démolition du Château Fort.
- 1648 : Six ans après avoir payé la démolition, les Souletins se voient imposer la reconstruction dudit château.
- 1661 : Le curé de Moncayolle surnommé MATALAS conduit le soulèvement des paysans opprimés avant d'être arrêté et décapité.
- 1794 : seule victime de la Révolution, le jeune Jean Ambroise d'Arthez, 24 ans, se suicide devant le tribunal des Basses-Pyrénées.
- 1926 : Suppression de la Sous-Préfecture de Mauléon.
- 1944 : Les Mauléonais libèrent leur ville et lui valent l'honneur d'ajouter la croix de guerre à son blason.
- 2003 : les Amis du Musée Basque tiennent leur Assemblée Générale dans la capitale souletine.

J'arrête là cette énumération de dates, mon passé d'enseignant m'ayant appris qu'hormis l'an 800 ou 1515, elles ont peu de chances de rester gravées dans les mémoires.

Par contre, on ne peut ignorer l'extraordinaire mutation que va connaître Mauléon à partir de 1850 avec l'apparition de la fabrication de l'espadrille et son évolution du stade artisanal jusqu'au niveau industriel. L'essor des fabriques va faire de la capitale de la Soule, sous-préfecture bien paisible, la capitale de l'espadrille. La mécanisation, l'explosion de la production font que, faute de trouver sur place une main-d'œuvre suffisante, l'on fait appel aux populations des vallées voisines de Navarre et d'Aragon, provoquant notamment cette migration féminine annuelle, à l'origine du terme " Hirondelle ". Il y a loin entre toute la poésie suggérée par " le

chemin des Hirondelles ” et la dure réalité des sentiers franchissant la montagne par Juan Pito, Urdaize et Ste Engrâce.

A l'arrivée, c'est l'usine avec ses longues journées de travail à la chaîne, c'est la vie quotidienne dans les quartiers populaires de la Haute Ville, du “ Plachot ” de Licharre ou de la Ville en Bois. Nombreuses sont pourtant ces immigrées de jadis qui ont choisi de se fixer à Mauléon, d'y fonder un foyer, apportant à leur terre d'accueil, la couleur et les valeurs de leurs vallées d'origine.

Durant un siècle et demi, toute la vie locale sera rythmée par l'activité des fabriques, ponctuée par des crises répétées, structurelles ou conjoncturelles, l'architecture sociale de la cité reposant sur la mono-industrie avec des efforts de diversification essentiellement limités à l'article chaussant. L'accroissement de la population se traduisait dans un subtil mélange d'autochtones basques et d'immigrés provenant de Navarre ou d'Aragon puis un peu plus tard du Portugal, éléments colorés et chaleureux dans les quartiers populaires aux maisons ternes, grises et surpeuplées. Ainsi, après l'usine, se mêlaient les accents de la Jota et les échos de la mascarade ou de la pastorale.

La fin des années 70 a marqué, pour l'industrie traditionnelle locale un tournant à la fois dramatique et apparemment irréversible. En effet plusieurs entreprises importantes font naufrage, victimes de la concurrence sauvage des producteurs d'Extrême-Orient et d'une crise générale de la chaussure et du textile.

Refusant résignation ou fatalisme, c'est l'occasion pour Mauléon et la Soule de se remettre en question et de se lancer, souvent en pionniers, dans les nouvelles procédures contractuelles mises en place par la Région ou l'Europe, pour retrouver des raisons d'espérer en l'avenir et de nouvelles pistes d'activités.

C'est aussi l'occasion de mettre en place des outils nécessaires à la revitalisation économique, à l'évolution de l'urbanisation, en privilégiant les pratiques pluralistes et volontaristes, Mauléon jouant par ses initiatives intercommunales un rôle moteur dans la vallée :

- aménagement de la place du marché
- rénovation de l'hôpital
- modernisation des abattoirs de Pays de Soule
- implantation du nouveau lycée sur la commune voisine de Chéraute.
- création du premier centre multi - services de la région et d'une bibliothèque moderne
- transformation de l'ancienne mairie en Maison du Patrimoine
- requalification du complexe culturel Maüle Baitha
- gestion des zones industrielle et artisanale

- aménagements urbains et mise en valeur du Centre ville
- réhabilitation de quartiers et “ opération façades ”
- ouverture longtemps attendue de la voie de la Soule vers l'autoroute A64

Autant de programmes ambitieux, autant de défis réussis qui, hélas, n'ont sans doute pas modifié le regard de compassion que, de Pau comme de Bayonne, l'on a tendance à porter sur la Soule, petite province lointaine et méconnue dont on peut pourtant, sur place, constater la volonté, le dynamisme et l'imagination.

Ceux d'entre vous qui, aujourd'hui, découvrent Mauléon ou la retrouvent après une longue absence, auront sans doute été surpris par la nouvelle place des Allées et ses abords, l'un de ces paris, le pari de l'an 2000, alliant authenticité et modernité. Elle a conservé ses dimensions imposantes, son décor séculaire avec, “ côté cour ”, le château fort sur son promontoire, “ côté jardin ”, l'imposante colline de Hita Borde et, tout autour, de remarquables édifices, témoins d'un passé qui mérite les quelques commentaires suivants.

Priorité au joyau qu'est le Château d'Andurain de Maytie et dont on doit la qualité d'entretien au fait qu'il a traversé les siècles sans subir d'agression notable, constamment occupé par une grande et belle famille l'entourant de soins attentifs et d'un très fidèle attachement à son histoire. Madame et Monsieur de Fabrègues ont pris le relais de leur oncle, l'Ambassadeur Arnaud d'Andurain récemment disparu et vous parleront de leur illustre maison avec la connaissance, le talent et la passion qui les caractérisent.

A quelques mètres du château, la Croix-Blanche a retrouvé dernièrement sa place originelle, celle où se dressait jadis le noyer de Licharre daté en 1385 comme lieu d'assemblée judiciaire de la Cour de Licharre. Celle-ci était une émanation des Etats de Soule dont le siège tout proche est très fréquenté durant la belle saison puisque la famille Errecart y vend les espadrilles de Mauléon qu'elle produit, prouvant ainsi que l'on peut allier tradition, qualité et modernité et rappelant que Mauléon demeure la capitale française de l'espadrille.

Au centre de la place, l'ancienne Mairie est devenue la Maison du Patrimoine et le siège de l'Office du Tourisme de Soule. Edifiée en 1860, nous connaissons, grâce à un tableau étonnamment découvert dans un abri de jardin de la banlieue parisienne, les détails de son inauguration et l'existence d'un “ trésor ” scellé dans sa première pierre. Elle a cédé son enseigne d'Hôtel de Ville en 1980 pour s'ouvrir sur plusieurs espaces consacrés à une invitation au voyage en Pays de Soule. Deux associations “ Sü Azia ” (la braise) et “ Ikherzaleak ” (les chercheurs) gardiennes de la mémoire de la vallée y ont trouvé leurs sièges respectifs à proximité de salles d'expositions temporaires qui pourront également disposer plus tard des ressources

de la collection archéologique “ Pierre BOUCHER ” précieusement conservée dans les combles de l'immeuble.

La nouvelle mairie, quant à elle, a investi en 1980 les locaux plus vastes de l'hôtel de Montréal construit au XVIII^e siècle pour héberger les Capitaines – Châtelains fatigués de l'inconfort du Château-Fort. Achetée en 1777 par les Etats de Soule, la Maison Commune de la vallée devient sous-préfecture et l'Académicien Pierre Benoit en fait le cadre d'un épisode de son roman “ Pour Don Carlos ” tout en changeant heureusement le nom de Mauléon en Villeléal car le premier contact du héros, nouveau sous-préfet, avec sa résidence, n'est guère flatteur. La sous-préfecture supprimée en 1926, la commune achète cette demeure en 1933 pour la livrer à des utilisations diverses qui la conduisent aux limites du délabrement jusqu'en 1974 où le Conseil Municipal décide d'y transférer ses services.

Après un coup d'œil sur l'église St Jean Baptiste édifiée à la fin du XIX^e siècle, il suffit de passer le vieux pont pour quitter Licharre et entrer à Mauléon.

La chapelle de Berraute, vestige de la Commanderie des Chevaliers de St Jean de Jérusalem, dont on trouve des traces dans des écrits de 1220, hébergea les Pèlerins de St Jacques de Compostelle et mérite un petit détour. C'est là que l'évêque Arnaud François de Maytie obtint de faire inhumer le corps sans tête de Matalas, devant le maître autel d'une église dont il ne demeure que le chœur. Placée au sein du cimetière, elle a vu se réaliser récemment une extension originale inspirée des vieux cimetières paysagers basques.

95

Créée sans doute à la fin du XIII^e siècle par le roi d'Angleterre Edouard 1^{er}, la bastide de Mauléon s'inscrit dans le cadre d'une série de places fortes à vocation avant tout défensive dominée par son château fort.

Village dans la ville avec son fronton, sa halle, ses auberges, son école, sa vieille église au clocher trinitaire souletin, la haute ville doit son caractère populaire et chaleureux à l'arrivée de la main-d'œuvre d'outre mont. Les soirées d'été sur la place, la caracolade des fêtes, perpétuent encore l'ambiance d'antan et l'on assiste actuellement à une lente repopulation accompagnant une heureuse restauration des immeubles accrochés de part et d'autre de l'abrupte montée vers le château.

Celui-ci attire inévitablement le regard, quelle que soit la route par laquelle on aborde Mauléon. Enjeu stratégique, il a connu tout au long des siècles, d'après combats. Abandonné au début du XIX^e siècle à l'autorité civile, il devient propriété communale et la municipalité y logera successivement plusieurs familles qui l'entretiennent sommairement et accueillent tant bien que mal de nombreux visiteurs attirés par le panorama, le chemin de ronde, le cachot, le vieux puits et le pont à trois arches. Depuis quelques années une équipe de bénévoles passionnés a

entrepris sa reconquête avec l'aide des services municipaux. Reconquête pacifique qui vise à la mise en valeur et à l'animation d'un des sites historiques les plus pittoresques du département et dont je vous recommande la découverte, la nuit, lorsqu'il apparaît, éclatant de lumière.

... J'ai volontairement exclu de cette présentation la relation de la mise en œuvre d'un projet tout récemment réalisé et qui m'a particulièrement tenu à cœur car il concernait cette place des Allées de la Soule où j'ai vécu les quinze premières années de ma vie, et où, durant trente années, je n'ai manqué de fréquenter quotidiennement la mairie. Rêve d'hier devenu réalité d'aujourd'hui, je peux volontiers, en résumer l'élaboration et la concrétisation tout en répondant à vos questions.

Nul doute qu'au delà de mon propos, Mauléon et la Soule auront gardé suffisamment de personnalité, de charme et de mystère pour vous offrir, amis du Musée Basque, un lieu de passage et d'accueil où la surprise, la recherche et la découverte sont toujours permises. Rien ne vous empêche, tout à l'heure, en vous rendant à la mairie, d'imiter les visiteurs de la fontaine de Trévi à Rome en lançant une pièce dans l'eau du nouveau bassin du square Jean Moulin. Si je ne puis vous garantir un retour rapide à Mauléon, je peux par contre vous signaler que vous serez les premiers de son histoire à initier ce qui deviendra peut-être, grâce à vous, une tradition. ■



In memoriam

FRANCIS GAUDEUL



ASSOCIATION LAUBURU

Ce 25 janvier 2003, à la cathédrale de Bayonne, nous étions nombreux pour accompagner une dernière fois notre ami. Né à Bayonne voici 92 ans, Francis Gaudeul partira, en 1933, pour Saint-Cyr d'où il sortira major de sa promotion. Il s'illustrera par la suite en Allemagne et surtout en Afrique du Nord. En 1960, le colonel Gaudeul est nommé général. En 1971, il se retirera à Bayonne, ce sera pour lui une nouvelle vie au service d'un pays et d'une culture qu'il aimait profondément. Une vie toujours conçue et menée dans l'engagement, dans l'action.

À la fin de la messe d'enterrement, le commandant de la citadelle de Bayonne rappela sa carrière, puis François Bayrou peignit en quelques mots bien choisis cet homme qui nous rejoignit et devint très vite notre ami, alors qu'il siégeait au Conseil général avec ses compagnons Démocrates chrétiens, en particulier avec Henri Grenet. Ils étaient très proches : avant qu'il soit président du Conseil Général " tous les samedis matins j'avais un entretien avec lui à sa clinique ". F. Bayrou souligna l'intérêt que le général portait à tout ce qui touche le Pays Basque, non seulement du point de vue socio-économique mais surtout culturel (F. Bayrou rappela son attachement à l'association *Lauburu*) ; cet intérêt, il le manifestait avec sincérité et passion, en militant " ce qui est une autre manière d'être soldat " dit-il.

Le Général Gaudeul fut, à nos yeux un homme d'autorité, c'est-à-dire de l'action réfléchie, bien cadrée, et de la décision. Tous ses actes respiraient l'ouverture : il fut un *gestionnaire*, un *organisateur*, un homme du projet et qui s'engage dans sa mise en œuvre ; un homme convaincu que la culture, cette *mémoire valorisée et partagée*, se devait d'irriguer et de sous-tendre la mise en forme du cadre de vie ; un *chercheur* qui fut, en Pays basque Nord, un pionnier dans son domaine. Enfin, c'est le nœud de cette personnalité, il était *le chrétien*, celui avec qui nous partagions spontanément une image comparable de l'homme en société et, par-là, un sens commun de l'action. Pour beaucoup, il était le Conseiller général et donc *un politique*, au sens noble du terme, tout sauf un idéologue. Pourtant, il nous disait (en juillet 1991) : " je ne me considère pas comme un " homme politique ", je n'aime pas la

politique des partis et j'ai d'excellents amis dans toutes les obédiences ; mais je me demande souvent quels sont à l'échelon national les hommes politiques qui m'inspirent confiance et tant soit peu de respect ? ”.

Pour nous qui l'avons connu de très près, sa disparition est un déchirement ; c'est une part de nous-mêmes qui s'en va. À son retour dans la vie civile, il s'impliqua dans la toute jeune association Lauburu, dans ses projets, dans son élan, c'est-à-dire dans une nouvelle conception de l'action patrimoniale en terre basque. Il y retrouvait quelques rares personnalités comme le célèbre historien Eugène Goyhenche, Maître Maurice Abeberry, président de la fédération française de pelote, sans parler de notre trésorier, l'abbé Arrabit, responsable de la Commission d'Art sacré, l'abbé Erreçarret, ferment de la vie culturelle souletine... tous *des exemples* trop tôt disparus. Avec de tels hommes, Lauburu ne pouvait “ qu'aller au bout du monde ”, de tous les mondes possibles. Ces marcheurs furent de l'aventure, dans un groupe dépourvu de toute idéologie et de tout esprit de soumission, de résignation, où l'on a toujours respiré la joie de créer ensemble, de partager mais surtout d'être responsables de nos actions.

C'était une époque clef pour nous. Nous tentions alors de définir ce que “ patrimoine basque ”, au sens le plus large (le plus généreux mais le plus concret) du terme pouvait signifier. Nous le faisons en expérimentant les moyens les plus adéquats de s'attaquer non seulement à sa compréhension mais à sa préservation et donc à sa valorisation, à son intégration à la vie la plus présente. Nous réfléchissions à la manière de convertir ce legs commun en ferment de création. Nous n'avions de cesse d'éclairer et de valoriser *dans le partage* cette part de nous-même laissée en friche. Dans le domaine de la langue basque, Seaska avait montré la route. Pas de rancœur, mais de la fermeté. Cessons de mendier et de nous morfondre, comptons d'abord sur nous-mêmes. Imposons-nous ! Il écrivait : “ ce qui m'intéresse c'est tout ce qui est basque et concerne le Pays basque. N'est-ce pas aussi ce qui vous caractérise ? ”. Quelque temps plus tard, en 1991, il écrit : “ je suis d'accord avec vous en ce qui concerne le Musée basque (à Dagourette) et Ospitalia. Mais, pour moi, l'aspect touristique des problèmes afférents est tout à fait secondaire : il faut avant tout penser aux gens du Pays Basque et à ceux d'ailleurs qui s'y intéressent vraiment et en profondeur ”.

Cette réflexion sur le patrimoine, nous la menions dans l'action et en concertation à tous niveaux. Le Général Gaudeul aimait ça. Il partageait nos utopies et notre action, jamais il ne montra galons ou étoiles. Il avait pris en charge les dossiers culturels basques au Conseil Général et les défendait dans une certaine solitude. En fait, dans une solitude certaine. Il a fait souffler en grand ce non-conformisme, mâtiné de réalisme, qui nous animait. Décidé, concis, efficace, il nous a appris à travailler les dossiers. Il nous a fortifiés dans la non-résignation, dans l'entêtement et dans le res-

pect de l'autre : se relever, se tenir face à face et contraindre au dialogue. Il nous a appris à nous imposer et à forger les outils du moment afin de convaincre. Certaines opérations menées ensemble ont montré tout l'intérêt d'une telle détermination couplée à une exigence de qualité. Nous avons encore en mémoire une fameuse plaquette, très mal venue, concernant le bâti en Pays Basque. Editée en 1978 par le Conseil général, grâce à l'aide du Ministère de l'équipement et de la Mission interministérielle d'aménagement de la côte Aquitaine, en mars de la même année le préfet la fit retirer, détruire et remplacer, au terme d'une action vigoureuse que F. Gaudeul avait orchestrée de main de maître. Après avoir protesté auprès des personnes compétentes et/ou influentes dans l'administration, il nous disait : " je suis décidé s'il le faut, à intervenir à l'occasion d'une séance publique du Conseil Général. Il faut que l'administration comprenne que nous ne voulons pas de " basquaiseries à la sauce [...] ".

Notre ami nous confia des missions auprès du Conseil Général. À une époque où il existait encore peu d'associations culturelles, il demanda à Lauburu de mettre à profit sa connaissance du "terrain" pour participer à plusieurs réunions consistant à attribuer des aides à la création d'emplois en Pays Basque. Dès lors, pendant quelques années, l'un de nos membres contribua à lancer plusieurs entreprises dont certaines existent encore aujourd'hui. On voit bien à quel point ce réaliste avait une vision à la fois pragmatique et globale de l'action.

Les relations que nous entretenions avec lui étaient placées sous le signe de la plus franche confiance. Il était attentif à toute sorte de difficulté rencontrée par l'association Lauburu naissante ; il savait donner les conseils adaptés à chaque situation. On le savait toujours là. Débordé de travail, il écrit : " Je viens de terminer mes articles pour le prochain bulletin de la S.S.L.A : un bilan dressé à la date du 31.X = la description de 6 enceintes non encore publiées = la présentation de la curieuse redoute de Korralehandia. Et maintenant, je commence à étudier les dossiers de la session budgétaire du Conseil Général qui s'ouvrira le 2.XII et s'achève au plus tôt le 9 janvier 81. Je serai donc très pris pendant 5 semaines (moins la pause de Noël) mais si vous venez un samedi ou un dimanche vous pouvez me trouver à condition de me prévenir par téléphone. A bientôt j'espère [...] ". c'est ainsi qu'il se mettait réellement au service de ses compagnons en prenant du temps et en s'activant concrètement pour faire avancer les projets ; qu'il s'agisse d'obtenir la photo aérienne d'un site pour une exposition, ou qu'il s'agisse d'obtenir un rendez-vous auprès d'un "politique", ou de débloquer une situation " sensible ", il répondait présent avec la plus grande simplicité. Lors des chantiers de fouilles qu'il organisait durant ses congés, sa passion pour " l'archéologique " s'accompagnait d'un véritable sens des relations afin d'impliquer chacun dans ce genre de travail parfois ingrat.

Avec nous il s'est amusé, avec nous il a été déçu. Il a tout partagé. Même les sarcasmes des fonctionnaires de la Préfecture. Il était le courage et la fidélité. Pour beaucoup d'entre nous, jeunes impertinents des années 68, il était un point d'appui essentiel, une référence, une stabilité, une raison de plus de ne pas complètement désespérer, de ne pas tourner le dos.

En 1992 il quitta le Conseil Général et écrivit : “ Pendant quelques quinze années j'ai fait ce que j'ai pu pour y faire connaître et défendre la culture basque ; mais, pour les raisons que vous connaissez, je n'ai pas pu faire et obtenir tout ce que j'aurais souhaité. Aussi mon retrait du Conseil Général n'est pas une fin ; ce sera peut-être un nouveau départ si les circonstances me favorisent et surtout si Dieu me permet de vivre encore quelques années et me conserve mon excellente santé. Car il reste beaucoup à faire dans le domaine qui nous intéresse...Au musée basque d'abord [...] À Irissarry ensuite [...]. J'essaierai, bien entendu, d'être le plus possible aux côtés de Lauburu et de ceux qui, comme vous, ouvrent des “pistes”, secouent la poussière et bousculent les faux-pontifes”. Il rêvait de mettre en réseau (comme on dit de nos jours) les sites forts et emblématiques de ce pays : Musée basque, Irissarry, Musée de Saint-Jean-le-Vieux, etc. Mais il était inquiet : où sont les hommes pour construire ces projets généreux ? Où sont les décideurs qui prendront le risque de les mettre en forme ? En ont-ils le talent et les moyens ? Lesquels ont vraiment envie de faire vivre ce pays et non de s'en servir ? Comment associer la décision et la responsabilité (la connaissance) ?

Chacun d'entre nous a dans son cœur son lot d'anecdotes, souvenirs indicibles de l'ami enfoui en nous. Basque sans exclusive, notre ami s'initiait à l'euskara. Avec l'un d'entre nous, il a chanté le *Ĝernikako arbola* dans le petit musée du Parlement à Gernika, devant les restes du vieux chêne. Lors d'une réunion très officielle organisée par un député, la séance s'ouvrit par un rapide tour de table ; il se présenta ainsi : “ Gaudeul, association Lauburu !”. D'autres anecdotes sont plus personnelles. En voici une révélatrice : un jour, alors qu'avec l'un de nous il était dans sa 4L, il fit un détour par Irissarry et dit, en s'arrêtant devant la Commanderie, alors abandonnée à son sort : “ je rêve de faire acheter ce bâtiment par le département et d'en faire un lieu pour la culture basque. Non seulement c'est un joli morceau d'histoire mais, de plus elle est idéalement placée”. Il mit tout son cœur dans cette opération, elle fut couronnée de succès. Symétriquement le Conseil Général acheta La Commande. Si l'édifice béarnais fut très vite restauré, ce ne fut pas le cas de la Commanderie d'Irissarry dont il ne put voir l'ouverture.

Il avait rationalisé l'étude des énigmatiques *gaztelu* et dès lors il nous les faisait découvrir. Il fut à l'évidence le pionnier de la recherche archéologique aérienne en Pays Basque Nord ; à ce jour, il reste unique en son genre. Lorsqu'il entreprit ses

recherches dans les années 1972, on ne connaissait guère qu'une vingtaine de ces *gaztelu* ou " camps de César ". Certaines étaient simplement signalées dans la littérature, d'autres tout juste évoquées ou à peine décrits. À sa mort c'est une soixantaine de ces constructions qu'il avait répertoriées et étudiées. Quelle belle moisson quand on songe *en plus* que le Conseiller général Gaudeul n'a pas demandé un seul centime au département pour financer ses recherches.

Face à ces constructions, certains érudits évoquaient Rome (et les gens du pays, les plus bavards, parlaient de batailles, d'autres de César, de Louis XIV, quand ce n'est pas de Napoléon : on ne prête qu'aux riches !) ; dans un fameux site minier proto-historique, un érudit avait même pris les cendres des foyers pour des incinérations de gaulois !

C'est dans ce paysage qu'il se lance, poussé par une passion pour l'archéologie qu'il avait déjà cultivée à l'armée. Gaudeul fit table rase de toutes ces (mauvaises) idées reçues. Il initia un véritable programme de recherche qu'il conçut et mit en œuvre. Sportif accompli, marcheur et ancien joueur de pelote, il lui arrivait de faire seul (et non sans risque = une " descente " sur des rochers lui coûta une fâcheuse immobilisation et une longue rééducation) des dizaines et des dizaines de km à pied dans une journée. Il s'employa en premier lieu à cerner la réalité qu'il constituait au moyen de l'observation de terrain. Il forgeait ainsi les concepts clefs qui lui permirent d'avancer et de développer sa recherche. C'est ainsi que quatre ans à peine après avoir initié cette recherche parfaitement originale, il possédait une maîtrise de son thème. Le samedi 28 février 1976, lors de l'assemblée générale de l'association Lauburu, à la M.J.C du Polo Beyris, il fit une remarquable conférence sur ses recherches. Immédiatement retranscrite, ce texte circula parmi nous ; c'était un véritable " coup de tonnerre " dans les études basques en Pays basque Nord.

Carte et boussole en main, il ne cessait de faire des relevés, souvent dans des éboulis, au milieu des ronces et des touyas. Voici ce qu'il disait en 1980 : " je termine le relevé de l'enceinte de Saint Pée (près d'Ahetze) enfouie dans les taillis et les masses épineuses qui l'avaient efficacement dissimulée jusqu'au jour où Blot l'a découverte par hasard ". Cette friche limitait parfois l'étude, dans la même lettre il disait : " j'ai déjà fait un plan sommaire de l'enceinte de pierre du Munhoa de Hosta que j'ai également mesurée et grossièrement relevée : malheureusement toutes les tentatives d'obtenir une bonne photo aérienne de celle-ci ont échoué en raison de l'épaisseur de la végétation ". Relevés et (si possible) photos, entretien avec les agriculteurs... il n'avait de cesse d'ouvrir son thème et de partager sa quête. Il collectionna de la sorte toute une somme d'indices (d'objets souvent proto. voire préhistoriques) et amena sur les lieux plusieurs spécialistes afin de tenter de recadrer et de formuler les questions pertinentes pouvant ouvrir des pistes pour la recherche. Cette année là, il avait inventorié 50 enceintes et publié 47. Cinq ans plus tard, il entre dans

les études basques par la grande porte : ses travaux sont pris en compte et recadrés dans le contexte des sept provinces par A. Llanos (à qui nous devons des découvertes décisives en matière d'habitat, en Alava), dans un fameux article de synthèse : *Urbanismo y arquitectura en el primer milenio antes de Cristo*. Ce travail accompagne d'autres mises au point dans un livre désormais classique : *El habitat en la historia de Euskadi*.

F. Gaudeul restera toujours réservé sur le sens de ces constructions ainsi que sur leur ancienneté, même si *par commodité* nous les appelons " protohistoriques ". Comme je le disais plus haut, l'apport le plus spectaculaire pour lui fut celui des photos aériennes dues à un inestimable collaborateur. Elles lui confirmèrent très vite ses intuitions et le conduisirent à formuler les questions les plus adéquates au sujet de ces vastes constructions. Il fut assuré de l'aspect complexe de ces édifices sculptant encore des sommets de collines, faits de lignes de remparts concentriques, pourvus de chemins d'accès, de portes de défense, etc. dont les traces étaient encore visibles pour l'œil averti du chercheur. Il put ainsi faire des simulations de ces sites anciens en tenant compte de constructions " comparables " (vaste sujet de débats et d'inquiétudes...) aux périodes " pré-chrétiennes " pour ne pas dire franchement protohistoriques. Plus encore, il put établir et conforter une typologie : enceintes à gradins (si typiques du Pays basque), à parapets de pierre (plus nombreuses que les précédentes) ou de terre (parfois très développées comme le *gazteluzahar* de Larceveau avec ses sept lignes de remparts et fossés). Ces constructions couvrent quelques m² à plusieurs hectares. Il nota leur répartition non seulement dans le territoire mais leur tendance à une inégale répartition selon l'altitude. Il put nous faire mesurer l'importance de ses découvertes en posant les problèmes qu'elles soulèvent en termes d'organisation sociale, de densité de population, de direction de types de travaux, d'organisation de l'espace, de mise en réseaux et de volonté de résister.

Comment oublier les visites faites sur ces grands sites devenus " les enceintes de Gaudeul " ? Ici, en descendant du col d'Osquich nous rêvions sur leurs flancs façonnés, nous imaginions des routes, des cabanes en bois dans des quartiers de clairière... Des sortes de fortins comme au Far-west... Là, à Lantabat, nous collections, à même le sol, des fragments de céramiques dont l'un des meilleurs spécialistes venu du Pays Basque Sud, suspectait être d'une grande ancienneté. Ailleurs, on imaginait des constructions provisoires, des sortes de *korrale*. Certaines rares vues aériennes donnaient à voir des structures circulaires, comme des sortes de cabanes. Parfois (et c'était si souvent le cas !), rien à " se mettre sous la dent " : le silence le plus opaque. Alors on imaginait les scénarios les plus fous qu'alimentaient des boulettes d'argile rubéfiée suggérant des enduits de cabanes incendiées, etc. etc.

Plus tard, il s'intéressa aux guerres napoléoniennes et aux diverses redoutes qui jalonnent ce pays.

En bon membre de Lauburu, tout cela ne lui suffisait pas : il montait les dossiers pour préserver ces sites, il incitait d'autres à prendre sa suite. Le 6 avril 1992, il écrivait : " j'ai pu faire classer ou inscrire une quinzaine d'enceintes ; une vingtaine de redoutes vont être présentées à la prochaine COREPHAE ; leur protection est urgente, beaucoup trop d'entre elles ont disparu au cours des dernières années ". Parfois il allait sur les lieux avec des responsables afin de leur montrer l'intérêt d'un site et l'urgence de sa préservation. Il a pu ainsi en sauver un bon nombre, dont un ancien site minier, fort connu, menacé par la création " d'une zone artisanale-industrielle sous l'égide du Syndicat intercommunal et, en accord avec les responsables de ce projet, je voulais essayer de déterminer l'emplacement de cette zone de manière à ne pas faire disparaître ce qui semblait le plus intéressant : je crois que nous avons trouvé une solution satisfaisante pour tous " (13 mai 1981). Aller à la rencontre de l'autre, partager le savoir, susciter la responsabilité commune, voilà une conception rare de l'homme de science.

Des pans entiers de civilisation basque ont été ainsi dévoilés, mis en valeur, diffusés au près du plus grand nombre. Outre quelques articles de vulgarisation ainsi que des conférences et entrevues, il publia de nombreux articles sur ce thème. Le Bulletin de la Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne (il était membre du Conseil d'Administration de la Société) ainsi que le Bulletin du Musée Basque, eurent l'honneur de faire connaître ses travaux, en voici une liste :

Enceinte et terrassements de l'Ursuya. Note sur l'ouvrage d'Elhgina, B.S.S.L.A. Bayonne, 1972, n° 128, 365-377.

Notes sur les enceintes à gradins d'Abarratia et de Mehalçu. B.S.S.L.A Bayonne, 1973, n° 129

L'enceinte d'Urchilo, B.M.B, 1973, n°62, 189-194

L'éperon barré de Saint Martin d'Arrossa. B.M.B. 1974, n° 65,179-182

Les enceintes protohistoriques du Pays Basque, B.S.S.L.A, Bayonne, 1975, n° 131, 9-47

Etude comparative des gazteluzahar, B.S.S.L.A, Bayonne, 1974, n° 130, 9- 19

Les enceintes protohistoriques du Pays Basque, B.S.S.L.A, Bayonne, 1976, n° 132, 9-41

Les enceintes protohistoriques du Pays Basque, B.S.S.L.A, Bayonne, 1973, n° 133, 9-48

Les enceintes protohistoriques du Pays Basque, B.S.S.L.A, Bayonne, 1979, n° 135, 191-207

Les redoutes du 1° Empire du Pays basque, B.S.S.L.A, Bayonne, 1980, n° 136, 371-375

Fouilles dans l'enceinte de Zerkupe, B.M.B, 1981, n° 94, 157-166

Fouilles dans l'enceinte de Zerkupe (campagne 1982), B.M.B, 1982, n° 98, 181-192

Fouilles dans l'enceinte de Zekupe (campagne 1983), B.M.B, 1983, n°102, 205-214

Les redoutes du premier Empire du Pays basque (suite), B.S.S.L.A, Bayonne, 1984, n° 140, 241-251

Les enceintes de type protohistorique du Pays Basque. Sondage dans l'enceinte de Maidekoralia à Alçay. B.S.S.L.A, Bayonne, 1984, n° 140, 157-169

Les enceintes de type protohistorique du Pays Basque (suite. L'enceinte dite " redoute Louis XIV (commune de Sare). B.S.S.L.A, Bayonne, 1985, n° 141, 99-101

Le rempart d'Artaketa (commune d'Uhart-Cize), B.S.S.L.A, Bayonne, 1985, n° 141, 103-108

Les redoutes du 1° Empire du Pays Basque, B.S.S.L.A, Bayonne, 1985, n° 141, 213-226

Les enceintes protohistoriques du Pays Basque, B.S.S.L.A, Bayonne, 1980, n° 136, 323-355

Remparts et redoutes, B.S.S.L.A, Bayonne, 1991, n° 147, 1-19

Il y a les découvertes et il y a les questions qui le traversaient, qu'il gardait parfois durant des années, en recherche de points d'appui. Ce fut le cas de ces étonnantes " gravures de pieds " qu'il découvrit dans ses promenades solitaires en montagne. Elles le préoccupèrent dès les années 1980. Cette année là, il écrivait à l'un de nous : " comme je vous l'ai peut être déjà dit, je n'ai parlé de ces " pieds " qu'à quelques initiés et je n'ai indiqué à personne l'emplacement où se trouvent ceux qui sont restés sur le terrain [par crainte de vandalisme] ". Il ne savait que faire de ses trouvailles et c'est l'un de nous qui le poussa à les publier. A cette occasion dans une lettre en date du 21 janvier 1998, il lui écrivait : " je ne suis pas fier de mon travail : c'est l'œuvre d'un petit amateur ! Mais je serais heureux d'en finir honorablement avec de modestes recherches qui remontent aux années 1979/1980 ". Ce sera sa dernière publication, elle sera pour notre Bulletin du Musée Basque 1998, n° 152, 49- 60 : *Les rochers gravés de l'Artzamendi et de son voisinage.*

Le Général Gaudeul se retira de la vie active pour accompagner sa femme touchée par la maladie. Puis il quitta peu à peu ce monde agité où il avait su si bien tenir sa place. A Orhy, dans sa maison, d'où par beau temps il aimait montrer, des baies de son bureau, le célèbre pic (qui lui rappelait une Soule inscrite dans sa mémoire ancestrale), il s'employa à rédiger quelques forts volumes de ses mémoires pour sa famille.

Le Pays Basque a perdu un de ses meilleurs fils, un humaniste, un homme de culture et d'action. Un homme de son terroir, qui a payé de sa personne dans une quête de la connaissance et du partage responsable. Un homme de la mémoire et de l'efficacité qui montra le plaisir de découvrir, de valoriser et de transmettre, qui sut dire le prix de la jouissance et celui de la responsabilité, qui sont indissociables.

Il plaça l'homme au cœur de son action et enrichit notre mémoire collective ; il la façonna à sa manière. Dans les études basques, son nom figure désormais en bonne place. Il est dans beaucoup de cœurs.■

(1) les citations sont extraites de lettres échangées avec l'un d'entre nous.



In memoriam

ANDRÉ
PINTAT



PIERRE HOURMAT (*)

Ce n'est pas sans émotion que les Amis du Musée Basque auront appris la disparition d'André Pintat... à juste titre pour celui dont les patientes démarches – et celles de bien d'autres – obtenaient en 1991 le classement de la *Maison Dagourette*, joyau de l'architecture civile du Petit Bayonne, aujourd'hui Musée Basque et d'histoire de Bayonne.

Né à Bayonne le 18 mai 1920, ancien élève du Lycée de Bayonne, André Pintat enseigna les arts plastiques au Lycée Louis Barthou à Pau, au lycée et à l'école Normale d'Auch puis au Lycée Victor Duruy à Mont-de-Marsan. Mais une longue carrière l'attendait en 1955 au *Lycée de Marracq* et au *Lycée René Cassin* de Bayonne, carrière consacrée à l'enseignement des arts plastiques et de l'histoire de l'art. Docteur 3^o cycle en 1982, avec une thèse consacrée à la stèle tabulaire dans le Labourd, agrégé de l'Université, retraité en 1985, André Pintat devait participer pendant près d'un demi-siècle à la vie culturelle de Bayonne : ce fut, dans les premières années au titre de secrétaire de l'Union Bayonnaise des Arts et d'exposant, artiste peintre, affichiste. Mais dès 1963, la présidence de la *Commission des Amis du Vieux Bayonne* créée au sein de la Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne allait permettre à André Pintat de donner la mesure de ses compétences et de l'intérêt qu'il portait à la connaissance, à la sauvegarde et à la mise en valeur du Bayonne historique. Cette commission, notons le, répondait au vœu du maire, *docteur Henri Grenet* et voyait le jour un an après le vote de la *loi Malraux*, loi de sauvegarde et de mise en valeur des quartiers anciens appartenant au patrimoine historique et esthétique de la France. Dès lors pour le président de la Commission, la voie était tracée : André Pintat oeuvra, en priorité à doter Bayonne d'un *Secteur sauvegardé* qu'il convenait d'élaborer et de délimiter... et ultérieurement de remettre en forme. Au sein de la Commission extra municipale du secteur sauvegardé, il collabora aux longues et minutieuses études et propositions de l'architecte des Monuments Historiques.

D'autres actions et initiatives s'accommodèrent de la démarche " secteur sauvegardé " :

- inventaire des *caves romanes et gothiques* qu'André Pintat mena à bien avec la collaboration de cet autre passionné du Vieux Bayonne que fut Maurice Haulon,
- remise à jour des *colombages de façades*,
- *ravalement* des immeubles de pierre.

Encore nous faut-il rappeler ici qu'André Pintat fut appelé à participer aux travaux de la *Commission départementale des sites* et à ceux de la *COREPHAE*, commission régionale du patrimoine historique archéologique et ethnographique d'Aquitaine, chargée des pré-opérations d'inscription et de classement, comme celles qui aboutirent au classement de la maison Dagourette. Dans la diversité de ses interventions, André Pintat affirma une même volonté au service de la défense et de la mise en valeur du patrimoine.

Pour mieux informer le public de la richesse de ce dernier, André Pintat réalisa, en collaboration avec Georges Bonnet, divers *montages audio-visuels* : Bayonne au temps jadis, Bayonne intra-muros, Bayonne hors les murs, Vauban à Bayonne et dans sa région, fort bien accueillis par le public bayonnais. Cette information passa également par l'établissement et la présentation d'une *carte historique* résumant l'évolution de notre ville de l'Antiquité à nos jours ainsi que par la formation, à Bayonne, de *guides* brevetés par la *Caisse Nationale des Monuments historiques*. Dès lors notre ville entra-t-elle dans le cadre national des " visites guidées ", bénéficiant en particulier de précieuses structures publicitaires.

Parmi les nombreuses interventions ponctuelles d'André Pintat, on nous permettra de retenir celles concernant la *Cathédrale Notre Dame*, *l'église Saint Etienne*, *l'Hôtel de Belsunce*, *la Maison Moulis*, *la fontaine et la croix Saint Léon...* Mais la plus importante aura été la reconstruction de la *porte du Réduit* à la poterne du Château vieux.

Diverses circonstances ont voulu qu'en 1993, la Commission des Amis du Vieux Bayonne cédât la place à une association indépendante de la Société des Sciences Lettres et Arts : *Bayonne ville d'Art. Patrimoine et Avenir*. Ce changement ne devait en rien nuire aux rapports- de collaboration amicale et fructueuse- entre les deux associations. Désormais, pendant ces dix dernières années, le bulletin semestriel d'information de Bayonne Ville d'Art, a donné une image fidèle des activités de la nouvelle association et plus particulièrement de son président. Dans son dernier éditorial André Pintat pouvait constater -avec quelque satisfaction- que " le moment était venu "... celui de l'officialisation du plan de sauvegarde et de mise en valeur du Secteur sauvegardé de Bayonne.

On permettra à l'auteur de ces lignes, de rappeler la fidèle *contribution* d'André

Pintat aux activités de la Société des Sciences Lettres et Arts et du Carrefour Universitaire de Bayonne (aujourd'hui Université du temps libre), ses conférences et projections y attirèrent un nombreux public et diverses études d'histoire récente et pour certaines, vécues ont été publiées par lui dans la revue d'histoire de Bayonne du Pays Basque et du Bas Adour.

Ainsi, André Pintat aura-t-il fortement marqué l'histoire culturelle et l'œuvre de défense du patrimoine historique et artistique de Bayonne ; il en fut remercié en 1998 par la remise qui lui fut faite par le maire, docteur Jean Grenet, de la médaille d'argent de la ville. ■

(*) Président honoraire de la Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne

VIE DE LA SOCIÉTÉ

108



COMPTE RENDU DE LECTURES

MICHEL DUVERT

Cl. Urrutibéhéty : Les communautés basques des donats. Ed. Atlantica, 2002, 243 p.

Cet ouvrage rassemble et développe des recherches que l'auteur, bien connu des lecteurs de notre bulletin, a fait connaître à travers diverses études qui se rapportent, pour l'essentiel, à l'histoire de la Navarre. Outre son intérêt purement historique, cette nouvelle publication met en relief des formes de vie religieuse ainsi que des modes d'occupation de l'espace. Ces deux aspects sont liés ; ils présentent à mes yeux un grand intérêt pour celui qui cherche à comprendre la structure de ce pays.

Les donats sont des laïcs qui vivent en association avec une communauté monastique (moines augustins, bénédictins...). Participant aux avantages et aux mérites de ladite communauté, ils lui remettent leurs biens. Les donats vouent leur vie au Christ, concrétisé dans la personne du pauvre et du pèlerin. Dès l'origine ils se soumettent à un protocole au terme duquel ils font vœux de pauvreté (ils ne pouvaient pas faire de testament), d'obéissance, de chasteté (d'où le qualificatif de *donado* s'appliquant à un vieux garçon célibataire). Ils vivent dans des maisons particulières et s'associent en communautés pouvant fonctionner indépendamment de tout ordre religieux, sous la conduite d'un commandeur. Ils peuvent aussi participer à l'élection de divers membres de la communauté dont le prieur, à la nomination de chapelains... Ils ont le droit de siéger au chapitre avec les autres religieux, etc. Tous ces aspects sont étudiés dans l'ouvrage. On y voit un monde marqué par la présence active de grandes familles et de maisons nobles, ainsi que l'ambiguïté entre les biens relevant de l'Eglise et ceux relevant de seigneurs locaux.

Les donats sont mentionnés dès les XII-XIII^e siècles, dans les hôpitaux et commanderies en relation avec l'organisation du pèlerinage à saint Jacques de Compostelle. Puis, cette vogue allant en s'affaiblissant, les pauvres se substituèrent aux pèlerins. En même temps que les derniers hôpitaux, cette institution fut

finalement supprimée par Louis XVI.

Les donats exploitaient des établissements de type *granges* ou hôpitaux, c'est-à-dire des exploitations rurales mises au service de la maison mère et qui pouvaient servir d'abri pour les malades et les invalides, les gens de passage, les pauvres et les sans-abri. Certains de ces établissements constituaient des unités d'exploitation, en défrichant la forêt et en mettant les terres en culture ou en balisant les routes. Par leur activité, les donats dépassaient donc leur simple rôle caritatif ; ils participaient à l'organisation de l'espace, ils préparaient la fixation de futures populations, voire de paroisses. Les exemples analysés dans l'ouvrage sont des plus révélateurs.

Ce livre est d'une lecture très agréable ; rédigé avec rigueur, son plan est clair. Mais surtout il a, à mes yeux, cette qualité que l'on retrouvait dans *Casas ospitalias. Diez siglos de historia en Ultrapuertos*, (éd. Principe de Viana, Pamplona, 1982), c'est un ouvrage qui " colle au terrain ", où l'on parle du lieu (de l'édifice mais aussi du chemin comme de la borne) de façon la plus concrète. Ce livre parle autant à l'ethnologue qu'à l'historien ; c'est si rare !

Cette publication me permet ainsi d'insister sur un aspect souvent négligé, où abondent les clichés, celui de l'histoire religieuse de notre pays. À ce propos je ne saurais trop recommander la lecture d'un excellent ouvrage qui, à mon avis, réactive fortement ce thème : *Religiosidad y sociedad en el País Vasco (s. XIV-XVI)*, dirigé par E. Garcia Fernandez (Bilbao, 1994, 179 p. Serv. ed. Univ. del País Vasco, ISBN 84-7585-582-2). Les auteurs y développent une approche autrement plus fructueuse que celle qui consiste à ramener l'étendue et l'intensité de notre christianisme au cours des temps, à l'histoire du clergé en Pays basque, au nombre des sanctuaires actuels ou passés, à leur surface et à la hauteur de leurs clochers. Ici un réel effort est entrepris afin de s'immerger dans des mentalités, dans un tissu vivant. On retrouve cette dimension dans d'autres ouvrages du Docteur Cl. Urrutibéhéty.

L'auteur avait déjà, par le passé (*Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1958), produit une remarquable étude sur les ermitages, théâtre de pratiques tout juste christianisées, quand ce ne furent pas des lieux organisant également l'habitat en le centrant (voir le compte-rendu du travail de G. Arregi, dans le n° 155 de ce bulletin). Ce type de sanctuaire constitue un premier niveau dans la structuration de l'espace sacré. Il est parallèle à cette autre série de repères que constituent les croix de village (réactivées par diverses processions, dont celles des Rogations), les sources, etc. Sur ce maillage qui fait corps avec le terrain et son vécu (l'habitat), viennent se greffer des organisations témoins d'une nouvelle quête, celle de la spiritualité quasi militante des donats. Enfin, se trouve le puissant réseau des benoïteries, débouchant jusque dans la cathédrale de Bayonne (pourvue de cette sorte de " clergé féminin ") ; il me semble évident qu'il y eut là de

véritables expériences de spiritualité sur le mode des béguinages de l'Europe septentrionale, les travaux récents en la matière m'encouragent à regarder dans cette direction. Enfin, un dernier niveau est constitué par la vie des paroisses. C'est sur ce réseau qu'en Labourd, par exemple, subsistent une seule église romane et un seul édifice gothique. De tels édifices peuvent être plus abondants et moins discrets dans les autres provinces.

Tous ces niveaux étaient-ils bien distincts ? Non, l'auteur (voir surtout la 4^e partie) montre des complicités, voire de profondes interactions, entre hospitaliers/donats, ermites et benoîtes. Par ailleurs, tout ce monde est intégré à la vie du pays ; on consultera à ce propos l'ouvrage dirigé par E. Garcia Fernandez, déjà cité. En matière d'histoire de la christianisation en Europe, notre pays ne semble pas exceptionnel. Mais il l'a été à sa manière et cet ouvrage en montre bien des aspects essentiels. ■

J-G Bourras, 1995. *La querelle des vacants en Aquitaine. Pour en finir avec sept siècles de féodalité.* J & D éditions, Biarritz, 267 p. ISBN 2-841270569.

C'est là un ouvrage remarquable pour qui s'intéresse à la fois au droit et à l'histoire de l'habitat (au sens large) en Gascogne, en particulier dans sa partie lot-et-garonnaise. Cette étude est centrée sur le devenir des possessions des Albret et de leurs successeurs. Elle éclaire un débat essentiel qui a pour sujet la nature actuelle de l'occupation et de la possession du sol, de ses modalités de gestion. C'est là une situation très difficile à étudier. Ses fondements sont multiples (culturels, juridiques, économiques, etc.), ils se perdent dans " les origines ". Les archives n'aident guère qu'à formuler des cadres d'interprétation puisamment modelés par la géographie humaine, l'ethnologie, le droit...

À qui appartient la terre ? À l'entrée du Moyen-Âge, à partir de données fragmentaires, très ténues et avec beaucoup d'intuition, des historiens comme G. Duby nous décrivent grossièrement deux situations :

- la propriété de type *alleu* (" d'origine " ou franchement usurpée) dont le propriétaire peut disposer librement par testament. Dans le fond, elle relève d'un droit familial et plus largement de la lignée,

- la *tenure concédée* par le seigneur, soit à titre *précaire* (le contrat est rompu à la mort du bénéficiaire), soit à titre *durable* (contrat reconduit formellement puis, avec le temps, tacitement). Le seigneur faisant son possible pour s'assurer de la stabilité de ses biens, de la continuité de ses exploitations et donc des revenus afférents, il cherche à éviter le plus possible les aliénations, les démembrements et

recompositions. Les générations passant, ces biens finirent donc par faire partie des biens des familles ou des communautés, librement associées pour exploiter solidairement ce foncier. Ces dernières finirent par prétendre en être possesseurs " de tout temps ".

Comme on le voit à travers cette grossière ébauche, l'habitat implique dès l'origine un complexe de contraintes sociales, économiques, juridiques, liées par des considérations d'ordre purement culturelles (centrées sur des valeurs, des repères) et dérivant par le jeu des habitudes d'autant plus aisément prises que les moyens de contrôle et donc de rétorsion sont souvent théoriques ou ponctuels. C'est ce contexte que visite l'auteur à travers un exemple très concret.

Depuis quand existent les terres communes ? Les avis divergent. Sur " les restes du monde romain ", lorsque l'espace sera accaparé par des puissants, ces derniers feront essentiellement deux parts : l'une sera *réservée* au seigneur et liée au lieu où il se fixe, l'autre aura un statut plus flou. Ici, il cherchera à fixer des populations en leur attribuant des parcelles, moyennant bail et/ou acte de reconnaissance, chacun de ces tenanciers pouvant *a priori* léguer sa tenure et la vendre. Mais que faire du reste ? Le seigneur ne pouvait que laisser ces terres en friche ; il se constituait ainsi des " réserves foncières " dans la perspective de nouvelles installations et donc de nouvelles rentes. Mais ne pouvant contrôler efficacement ces immenses étendues sans clôture ni surveillance, il était contraint de les abandonner à l'usage commun. C'est ainsi que ces terres étaient sources d'usurpations (surtout celles de bon rapport) de la part de colons qui les défrichaient et les clôturaient, ou déplaçaient d'éventuelles bornes, creusaient de nouveaux fossés... quand ce n'était pas des transhumants qui, venant hiverner, cherchaient à dicter leurs conditions aux gens du lieu (en matière de clôture et de plantation).

L'auteur s'attarde longuement sur le statut des *terres communes* dans un système sylvo-agropastoral qui est en quelque sorte " mis sous tutelle " dès le départ et régulé plus par l'usage que par le droit. Bien que réglementé, ce mode de subsistance n'est pas articulé sur la surveillance mutuelle, ni sur le pacte, la facerie semble inconnue. On ne *carne* (on " confisque " quand on ne tue pas le bétail) guère ici, même si le garde-forestier du seigneur sévit parfois et si le forestier prend des précautions vis-à-vis du pasteur dont le troupeau est bien trop friand de jeunes pousses.

Les *vacants* sont ces terres conservées par le seigneur. Elles seront source d'enjeux. En fait la terminologie est complexe et prête à confusion (*vacants*, *padouens*, *courgeyres*, *landes*...) car les situations sont nuancées. C'est ainsi qu'il y avait des parcelles à usage de pacage mais réservées à des groupes de particuliers nommément désignés ; il y avait des parcelles encloses mais floues, aux

limites (haies, fossés) mal entretenues ; il y avait des parcs (en bois, couverts de chaume) utilisés “ par tout le monde ”, à longueur d’année et qui appartenaient à des particuliers : à quel titre avaient-ils été édifiés sur des communaux et à qui appartenaient-ils ? Le statut de ces terres est complexe ; on ne s’étonnera pas si elles feront l’objet de sévères conflits à la fin de la féodalité, puis lors du retour de la royauté, lorsque les uns et les autres voudront se les approprier ou se les réapproprier. L’auteur analyse ces données, il met bien en lumière les manœuvres et les embarras dans l’approche de ces situations inextricables tissées par l’Histoire. En fin de compte, à qui appartient le sol, à celui qui l’exploite ou à celui qui se l’attribue ou qui s’en empare par la force, à celui qui exerce la responsabilité en étant investi d’une Autorité et qui, à ce titre, procédait aux aliénations de terres ou de biens ? Quel était le rapport de la féodalité à la propriété et au “ bien commun ” ? Comment a-t-on pu s’établir sur des terres “ communes ” en passant de l’état de servage (avéré dans le domaine ancien des Labrit) à celui de propriétaire et comment faire évoluer cette condition avec les transformations du milieu et donc des ressources ?

En Aquitaine, le *duché* d’Albret vit officiellement le jour au XVI^e siècle. Il ne fit que concrétiser l’emprise sur un terroir que les sires de Labrit avaient constitué dès le début du XIII^e siècle. Cet immense domaine s’étendait de la rive droite de l’Adour, Saint-Esprit compris, jusqu’aux confins des Charentes et du Périgord ; il rassemblait des territoires discontinus. Son siège principal était à Nérac. Grossièrement parlant, ce duché comptait diverses *exploitations* (biens du seigneur, propriétés, métayages...) ainsi que de vastes *communaux* destinés au libre parcours ; les seigneurs prétendant avoir cédé des vacants (marais, forêts, landes) aux habitants à titre précaire, du fait de leur bon vouloir. Au terme d’échanges, Louis XIV donna ces terres à la famille des Bouillon. En 1789, l’ordre féodal étant aboli, ce monde ancien sera démantelé et sa nature reconsidérée. En 1809, Napoléon acheva de confisquer les biens des aristocrates au bénéfice de l’Etat. Mais les communes (inertes ou ignorantes de leurs droits ?) ne firent rien pour “ se réapproprier ” ce foncier. Puis la royauté fut restaurée. Des héritiers des biens confisqués demandèrent alors à être indemnisés quand ils ne cherchèrent pas à récupérer des restes non encore vendus et qui, selon eux, leur appartenaient. À la tête de ce mouvement, la princesse de Rohan, quelques marquis... La suite donnée à tous ces événements fut particulièrement complexe en ce qui concerne les anciennes possessions des Albret (c’est la trame de ce livre). Au terme de ces aventures, de tribunaux en tribunaux, la “ bataille des vacants ” fit rage autour des années 1820-1840. Les communes semblent avoir été manipulées et pour tout dire, désorientées, si ce n’est résignées. Face à elles, les mieux informés comme les plus

tenaces (et les plus malins), mais surtout les plus riches (pourvus de bons avocats) eurent raison des Landais de ce coin de Lot-et-Garonne, qui virent leurs terres privatisées puis faire l'objet de spéculations effrénées.

Au cours de cette recomposition, de vastes territoires furent récupérés par l'Administration, les communes mais aussi par des particuliers " avisés ", dont un sous-préfet zélé, M. Haussmann, réprimant durement les éleveurs. Ces gens et leurs amis, au fait des transactions en vue, firent de très intéressants placements. Le terrain fut remodelé, assaini et la forêt s'imposa. L'ancien monde agropastoral fut peu à peu démantelé et les mentalités changèrent ; autres paysages, autres mœurs. Entre les mains de particuliers entreprenants et grâce à une sylviculture intense encouragée par les pouvoirs publics, la forêt landaise s'étendra sur les anciens *vacants*, devenus maintenant de bon rapport. Durant ces périodes régna une lourde instabilité entretenue par un flou évident en matière de propriété " légitime ", mais aussi par l'inconséquence de bien des " responsables ". Que dire de l'impuissance de toutes ces petites gens abandonnées à leur malice, leur colère ou à leur résignation. La privatisation entraîna la déstabilisation des modes de vie fondés sur le bien commun ; elle accompagna l'effondrement des repères traditionnels et, pour tout dire, la remise en cause d'une très ancienne culture.

Les immenses landes incultes du duché finirent donc par être partagées entre les départements des Landes, du Lot-et-Garonne, de la Gironde, des Pyrénées atlantiques, du Gers, et de la Dordogne. Quant aux landes lot-et-garonnaises, on peut juger du résultat : une mémoire en lambeaux, un pays quasiment vide d'hommes...

Au cours de ce processus, pour un temps au moins, incertitude et autoritarisme firent loi là où *la coutume* était le principe régulateur. Les spéculations et autres usurpations allèrent bon train face à l'inconséquence ou à la malice des " responsables ". En effet, qui peut dire à qui appartenait des biens dont l'origine et la jouissance se perdaient " dans la nuit des temps " ? Qui pouvait apporter des preuves exigées par les différentes parties ? Que peut être la nature de telles preuves ? Face aux prétentions des uns, à leur opiniâtreté, aux exigences et à l'habileté des autres, à la sincérité et à l'embarras du législateur, les communautés de villageois, gardiennes de la mémoire, furent mises " hors-jeu ". Elles connaissent bien mieux *l'usage* que la législation avec son cortège de paperasserie, ses chicanes, sa prodigieuse inertie, sa conception de la justice (mouvante selon que l'on est à Pau, à Nérac ou à la Cour d'Agen), sans parler de l'habileté des avocats. D'où les discussions et les batailles procédurières que l'auteur étudie avec soin dans toute la seconde partie de l'ouvrage. Ces pages sont remarquables pour qui s'interroge sur la profondeur historique couplée à la nature du bien commun, sur

la conception de la propriété et du profit, sur les fondements de notre habitat.

Comme dans de rares travaux d'historiens, derrière les archives se profile un quotidien, celui de la vie des gens. On y voit de quelle façon les Landes de Gascogne étaient gérées et organisées en fonction d'un système agropastoral qui présentait de nombreuses similitudes avec ce que l'on voit encore chez nous. On songe au vieux droit basque opposé à la spéculation et où la jouissance d'un bien est liée à ce que l'homme investit en travail. Une mise en perspective de ces deux situations nous permet de mieux appréhender l'espace aquitain : paysages et modes de vie, institutions, mentalité et, pour tout dire, culture.

On constate d'abord une imbrication étroite entre la propriété seigneuriale et les droits d'usage des habitants, puis entre les terres des particuliers, cultivées et plantées, et les landes communes nues. En effet, si des tenanciers recevaient une tenure, celle-ci était de fait associée (moyennant parfois redevance) à l'usage des terres, bois et landes du village, voire du domaine seigneurial. Ces vacants étaient essentiels pour l'implantation de l'habitat. Immenses dans la grande Lande, leur surveillance ne s'imposait pas ; il en allait autrement dans d'autres endroits plus peuplés, là où il fallait gérer au mieux des espaces assez limités. Ces landes servaient d'espace ouvert pour le pacage, de réserve d'herbes, de fougères et de bruyère. Autant de ressources qui étaient de première nécessité dans la confection des litières destinées à l'engrais sans lequel l'agriculture ne pouvait nourrir son monde. Autrement dit, le droit d'usage sur les *vacants* était une nécessité vitale. Comment en irait-il autrement ? Sans l'exploitation extensive des landes, pas d'installation possible dans ces pays où le sol fondamentalement siliceux n'est qu'un simple support qu'il faut amender. A priori les paysans disposaient gratuitement de ces espaces et pour eux, il n'y avait " jamais " eu de permission sollicitée, ni de contrepartie donnée.

Le besoin vital d'herbages et de bruyère entraînait la pratique du *brûlis* (*l'éco-buage*) régulier de la lande, opération que l'on contrôlait du mieux possible. Ce qui permettait de régénérer une herbe tendre et de récolter, à intervalle régulier, la litière de fougère et de bruyère. Les seigneurs surveillaient l'utilisation de ces herbages et taxaient (quand ils le pouvaient, sinon, faute de mieux, " ils s'arrangeaient ") les utilisateurs. On songe aux revenus substantiels qu'ils en tiraient lorsque, au XVIII^e siècle, des milliers de vaches descendaient de la vallée d'Ossau vers les *vacants* de Maillas et de Captieux pour hiverner.

Sur ces parcours, théoriquement libres, ouverts à tous, des particuliers avaient réussi (comment ?) à implanter des *bordes* qui semblent uniquement destinées au bétail. On songe ici aux *ardiborda* de la montagne labourdine. Ouvertes à tout vent, ces constructions, parfois groupées en quartiers, appartiennent à des maisons et servent d'abri pour les bêtes. Elles permettent non seulement de les soi-

gner mais de recueillir un précieux fumier. C'est probablement ce qui a dû se passer dans ces landes où les troupeaux vagabondaient l'année durant avec leurs pasteurs. Tout ce monde dormant à la belle étoile. Les parcs et leur litière devaient les attirer. C'est ce que souligne l'auteur : des particuliers, propriétaires de ces parcs, attiraient chez eux gardiens et gardiennes avec leurs troupeaux (dont l'importance et la qualité sont souvent précisées). Etrange situation que celle de ces constructions privées édifiées sur des communaux sans borne ni clôture établie, construites et entretenues (?) sur des terres où des seigneurs avaient interdit de construire des parcs car, disaient-ils, ces endroits n'avaient jamais appartenu à d'autre personne qu'à eux. Des affrontements étaient inévitables et non seulement avec les seigneurs. En effet, ces landes étaient le plus souvent disséminées parmi les parcelles, cultivées ou plantées, affectées à des tenanciers ou conservées par le seigneur du lieu. Dès lors, on ne pouvait guère (?) empêcher le bétail, celui des autochtones comme celui des transhumants, de divaguer. C'est ainsi que la maîtrise des vacants fit l'objet de continuelles tensions et d'enjeux divers ; un casse-tête pour le législateur qui veut redistribuer la terre au lendemain de la Révolution.

Pour compléter ce panorama, signalons que la forêt constituait également une ressource fondamentale et un enjeu. Elle l'était par la possibilité de ramasser les glands (pour la nourriture des porcs), le bois (bois mort pour le chauffage ; sur pied pour la charpente, les piquets et outils, la menuiserie, sans parler des ouvrages d'intérêt public comme les ponts, etc.) ; c'était aussi une ressource pour le charbon de bois, les produits résineux, le pacage des bêtes et encore la litière. Ce capital était souvent menacé par les pasteurs avec leur pratique des brûlis de printemps ou par les activités des charbonniers. La forêt était convoitée par les seigneurs et les communautés.

Au passage l'auteur nous livre de bonnes indications sur les types de maisons liées à des activités données (on comparera avec les données rapportées par P. Toulgouat : *La maison de l'ancienne Lande* et *La vie rurale dans l'ancienne Lande*, tous deux édités chez Marrimpouey à Pau) : 1) les châteaux rares, tout comme le furent les intermédiaires entre le peuple et les Albret, 2) les maisons de *maîtres* plus soignées que celles des *métayers*, couvertes de tuiles et sans étable, 3) de petites maisons de *brassiers*, de *résiniers*...Les métairies possédaient un parc ou une borde, cette dernière ayant un toit de chaume ou de " brane ". Ces mêmes types de constructions annexes étaient disséminées dans les bois et les landes. Les plus excentrées étaient en bois, démontables et transportables ; les bordes les plus proches des maisons étaient partiellement en maçonnerie, couvertes de tuiles. Elles servaient pour l'essentiel à abriter le bétail mais aussi diverses récoltes et la précieuse bruyère. Pour le reste, l'habitat est ramassé en *airial* ou *pradéou*, des espaces herbeux qui, s'ils pouvaient limiter un éventuel incendie, servaient fonda-

mentalement au pacage proche et à la glandée. Ces noyaux de peuplement, entourés de la lande rase et d'éventuelles plantations, jouxtent des terres labourables et des prés que l'on fume régulièrement, des jardins tenus par les femmes, des parcelles de bois, probablement fort anciennes, privées et aux essences variées.

Fondé sur une bonne documentation, ce livre est le fait d'un Landais qui connaît la terre dont il parle. Son livre est dense et se lit avec beaucoup d'attention. Les chapitres sont courts et bien cadrés, un lexique fort utile est associé. Certes c'est un travail d'historien classique mais la faiblesse de l'iconographie est un handicap réel ; les données de terrain restent trop allusives, l'absence de plans ou d'illustrations représentatives se fait sentir. La Lande lot-et-garonnaise n'est pas des plus fréquentées ; nous sommes peu à avoir joué à la pelote sur le petit fronton d'Arx par exemple...à nous être attardés devant l'image du joueur de txistu sculpté sur un cul-de-lampe de la vieille église...

Ce livre dense fait aimer les Landes car il aide à les comprendre en profondeur. Il nous montre aussi comment l'arrogance, la malice et l'inconséquence tissent les fils de l'histoire. Dans cette quête, j'ai vu aussi un regard pénétrant et quelque peu distancié sur la grandeur et la dérision des entreprises de ce monde, sans parler de la mise en lumière de l'habileté de "ceux qui savent", de la brutalité de ceux qui ordonnent et du dérisoire de ceux qui ne peuvent que subir. ■



SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE BASQUE

Adhésion et abonnement

Tarifs France métropolitaine

1. tarif réduit (étudiant ou chômeur) 9 €
2. tarif individuel 31 €
3. tarif duo (2 personnes à la même adresse) 39 €
4. membre bienfaiteur à partir de 76 €

Tarif *DOM-TOM et étranger* 32 €

Izenemaitea eta harpidetza

Salneurriak Frantzia metropolitana

1. Salneurri murriztua (ixtudianta ala langabetua) 9 €
2. Bakarkako salneurria 31 €
3. Binakako salneurria (ber-helbideko bi kide) 39 €
4. Ongiegile-kidea 76 €tik goiti

DOM-TOM eta kanporako salneurria 32 €



1336010

SOMMAIRE

- 3** **L'ORGUE RÉMY MAHLER DE BAIGORRI**
- Françoise Clastrier -
- 25** **IDENTITÉ ET INSTITUTIONNALISATION**
DU PAYS BASQUE NORD
- Thomas Pierre -
- 41** **VICISSITUDES POLITICO-RELIGIEUSES DANS**
LE DIOCÈSE DE BAYONNE SOUS L'ÉPISCOPAT
DE M^{GR} JAUFFRET (1890-1902)
- Philippe Fabas -
- 55** **LA LANGUE BASQUE AU MUSÉE ?**
- Claudine Leralu et Isabelle Lichau -
- 63** **JACQUES ALLIÈRES (1929-2000)**
- Jean Haritschelhar -
- 67** **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 29 MARS 2003**
- 97** *IN MEMORIAN FRANCIS GAUDEÛL*
- Association Lauburu -
- 105** *IN MEMORIAN ANDRÉ PINTAT*
- Pierre Hourmat -
- 109** **COMPTE RENDU DE LECTURES**
- Michel Duvert -

ISSN 11488395



9 771148 8